20

DOSSIERS DU CONSEIL
DE LA LANGUE FRANÇAISE
études et recherches

La langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec

une analyse phonétique
un sondage d'opinion

Québec

85-3138/

LA LANGUE DES ANIMATEURS DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION FRANCOPHONES AU QUÉBEC

DEUX ÉTUDES

Une analyse phonétique
Un sondage d'opinion

La langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec

UNE ANALYSE PHONÉTIQUE

L'aspect oral de la langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones de Montréal

par

Claude Rochette et Édith Bédard

UN SONDAGE D'OPINION

Les animateurs de la radio et de la télévision francophones de Québec et de Montréal et leurs opinions au sujet de la langue

par

Sorecom Inc.

Avec la collaboration

d'Édith Bédard et de Pierre Georgeault

Cet ouvrage a été publié
par le service des communications
sous la direction de Léo Gagné

Collaboration:
Sylvie Dugas
Line Bilodeau
Service des communications

© 1984 Éditeur officiel du Québec

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

Dépôt légal - 3e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08910-7

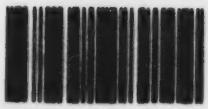

Table des matières générale

Page

PRÉSENTATION 7

AVANT-PROPOS 9

PREMIÈRE ÉTUDE:

L'aspect oral de la langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones de Montréal 21

ANNEXE A:

Grille d'analyse initiale 81

ANNEXE B:

Nombre d'animateurs et éléments phonétiques erronés regroupés par tranches d'erreurs 84

DEUXIÈME ÉTUDE:

Les animateurs de la radio et de la télévision francophones de Québec et de Montréal et leurs opinions au sujet de la langue 87

ANNEXE A:

La méthode utilisée pour le sondage 187

ANNEXE B:

Le questionnaire 193

Présentation

Les deux études de ce recueil originent d'une même problématique et visent à répondre, du moins partiellement, à une double question : Qui sont les animateurs de la radio et de la télévision francophones du Québec ? Quelles sont leurs pratiques linguistiques, du point de vue phonétique ?

Pourquoi s'intéresser à ce groupe de locuteurs plutôt qu'à un autre ? Parce que les animateurs sont à la fois facteurs d'innovation, de créativité, en matière de communication et de langue, et qu'en même temps ils reflètent les usages québécois tout en servant, grâce à leur large diffusion, de modèles pour ces usages. Accroître la connaissance que nous en avons devient une façon de mieux saisir la réalité linguistique.

Les instruments utilisés pour réaliser ces études sont, pour la première, une analyse phonétique et, pour la deuxième, un sondage. On aurait pu, une fois les deux études terminées, comparer les résultats de l'une avec les résultats de l'autre et associer certains aspects de la performance phonétique avec des opinions ou des comportements. Mais nous n'avons pas jugé utile de procéder ainsi, car c'est le tableau général de la situation et des pratiques linguistiques que nous avons voulu brosser. Chaque étude suffisait donc, en elle-même, à nous livrer des éléments d'information originaux. Les résultats de ces études viennent améliorer la connaissance que nous avons de la situation linguistique, en nous permettant de prendre le pouls d'un milieu stratégique pour la diffusion des idées en matière de langue... et de la manière de les exprimer.

Qu'il nous soit permis en terminant de souligner le rôle prépondérant joué par Édith Bédard dans la préparation et la réalisation des deux études contenues dans le présent document.

Claude Rochette, professeur à l'Université Laval, a pour sa part mis à profit sa vaste expérience de chercheur afin de développer une méthode d'analyse qui, en plus d'être novatrice, permet d'obtenir des résultats de très haute qualité. Pierre Georgeault, agent de recherche au Conseil, a préparé et coordonné l'enquête réalisée par SORÉCOM auprès des animateurs.

Le directeur des Études et recherches,
Michel AMYOT

Avant-propos

Cet ouvrage est consacré aux animateurs de la radio et de la télévision francophones du Québec. Il regroupe deux études inédites sur le sujet: Une analyse phonétique, dont la cueillette des données a été faite à l'automne 1980, et un sondage d'opinion, réalisé au printemps 1982.

Pour faciliter la compréhension de l'ouvrage, nous exposerons en introduction les motifs qui ont présidé à la conception de ces études et nous les situerons par rapport à d'autres recherches sur la langue au Québec. Nous aborderons également les thèmes suivants: le rôle et l'importance des médias dans la société québécoise, la préoccupation à l'égard des normes et des modèles de langue. Nous présenterons ensuite les grandes articulations des études.

A. Les motifs qui ont présidé à la conception des études

1. Le mandat du Conseil de la langue française

Les articles 188 et 189 de la Charte de la langue française confient au Conseil de la langue française le mandat de « surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec quant au statut de la langue française et à sa qualité ». On entend par **statut** la situation à la fois perçue et réelle du français au Québec, d'où l'importance de recueillir des données non seulement sur la situation réelle mais aussi sur les perceptions que les usagers en ont et sur leurs attitudes. La **qualité** est, pour sa part, une notion qui ne fait pas l'unanimité. Nous la définissons comme l'« optimalisation » des caractéristiques qui font du français une langue de communication, de culture, d'enseignement, etc., la plus efficace possible et une langue que les usagers reconnaissent comme telle; il existe de ce fait plusieurs qualités. Il a été convenu de consacrer nos recherches à la **langue publique**, c'est-à-dire aux pratiques linguistiques des organismes qui font un usage quotidien et professionnel de la langue, qui diffusent donc une grande quantité de messages de toute nature, et d'exclure de notre champ d'attention les pratiques linguistiques des individus, à moins que ceux-ci ne s'expriment au nom d'organismes ou d'institutions. Ce sont donc les « images collectives » de notre communauté linguistique qui retiennent notre attention, étant entendu que, dans ce domaine, l'animation est aussi importante que l'évaluation.

Depuis la création du Conseil de la langue française, des inventaires sur les préoccupations à l'égard de la langue dans les milieux de l'enseignement, de l'administration, des médias et de la publicité ont été menés. Un colloque sur la qualité de la langue publique a été organisé et il a permis de brosser un portrait général de la situation et de faire le point sur les préoccupations des différents milieux à l'égard du français au Québec.

C'est de ces deux dernières démarches qu'est né notre intérêt pour la langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones. Nous avons voulu nous interroger sur le rôle et l'influence des médias parlés sur nos usages linguistiques après avoir constaté combien on les connaît peu, en comparaison avec les milieux de l'éducation ou de la publicité par exemple.

2. *Le rôle et le fonctionnement des médias dans les sociétés contemporaines*

Que sont les médias? Comment fonctionnent-ils? Que révèlent-ils de la société à l'intérieur de laquelle ils s'inscrivent? Quelle est leur influence sur cette société? Quels sont leurs rapports avec la langue? Les médias constituent des mécanismes de communication sociale développés à une échelle industrielle et dotés d'un appareillage technique perfectionné. Bien que moins sophistiqués que d'autres types de médias électroniques dont le raffinement technologique est fort poussé, la radio et la télévision ont ceci de particulier qu'elles font partie de notre intimité quotidienne depuis plus de 30 ans. Leur présence est jugée tout aussi indispensable que celle du réfrigérateur ou de la cuisinière électrique. On dit des médias, pour les définir, qu'ils sont généralement unidirectionnels et atteignent des publics de plus en plus vastes. Par mesure d'économie, au sens large, les médias soumettent à leur public des messages souvent « uniques ». Mais comme les publics cibles sont différenciés et étant donné que la réception et la compréhension des messages sont largement fonction des caractéristiques sociales des utilisateurs, la réception des messages est multivoque: si l'émission du message est homogène, sa réception a, quant à elle, un effet multiplicateur. Les médias présentent finalement un caractère institutionnel marqué et l'on s'entend pour reconnaître que la société les modèle en quelque sorte autant qu'ils la modèlent.

Les médias obéissent à des impératifs de trois ordres: celui de l'information à laquelle s'applique une déontologie précise, celui de la communication, qui est une technique, et celui de la langue[1]. Les médias parlés se distinguent des médias écrits par le code linguistique utilisé mais aussi par leurs procédés différents de traitement de l'information: l'information véhiculée par les médias écrits est, par rapport à l'événement rapporté, « différée », alors que l'information parlée peut se coller davantage à ce qui se vit au moment où elle en parle. Médias écrits et médias parlés se sont adaptés à ces contraintes et chacun « actualise » à sa façon l'information.

1. Voir: Jacques CELLARD, « Les normes de la communication informatique », *Le Français dans le monde*, n° 169, p. 44.

Ce qui distingue les médias parlés des médias écrits, c'est également le recours à l'improvisation, notamment pour l'information d'actualité en direct. Cependant, au Québec, pour ce qui est de l'animation proprement dite, la tendance est de moins en moins à l'improvisation: on travaille de plus en plus à partir de textes écrits aux fins d'« être parlés », et on préenregistre de plus en plus. Le nombre des animateurs a, de plus, tendance à décroître.

Quel est le rôle spécifique de la langue dans les médias? Pour reprendre l'expression du linguiste Dell Hymes, la façon dont on dit quelque chose est une partie de ce qui est dit et cela est directement applicable aux médias. La langue des médias ne correspond pas à une situation, ou registre, de communication, elle peut les inclure toutes. Les médias décloisonnent les champs de possibilités des pratiques linguistiques et les rendent potentiellement tous accessibles à tous les publics. Cette « disponibilité » des médias n'a pas échappé aux pédagogues de la langue qui ont fréquemment recours aux médias parlés pour l'enseignement de la langue maternelle et de la langue seconde.

3. L'importance des médias dans la société québécoise à la lumière de certaines données d'enquête

Les enquêtes de la Commission Gendron ont décrit la place que les médias parlés occupaient dans la vie quotidienne des Québécois au début des années 70 et nous ont permis, en les comparant aux données plus récentes que nous possédons, de brosser un portrait évolutif de la situation, mais essentiellement du point de vue des clientèles que touchent les médias. L'enquête de Sorécom sur *les mass médias, l'attachement à sa langue et les modèles linguistiques au Québec en 1971*, réalisée pour le compte de la Commission Gendron, avait pour but de décrire les comportements de consommation des médias chez les Québécois francophones et anglophones, de voir si les Québécois francophones étaient attachés à leur langue et de dégager les modèles linguistiques auxquels ils souscrivaient. L'enquête révèle qu'en 1971 les Québécois consacraient déjà plusieurs heures par jour à la télévision et un peu moins à la radio.

À cette époque, chaque groupe linguistique manifestait une tendance à consommer des médias parlés surtout dans sa langue; chez les francophones, seuls les plus scolarisés échappaient à cette tendance.

Le Conseil de la langue française possède des données récentes sur la consommation des médias électroniques au Québec et sur la langue dans laquelle cette consommation s'effectue, selon les groupes linguistiques[2].

2. Sylvie BEAUCHAMP et Pierre BOUCHARD, *Le français et les médias*, « Dossiers du Conseil de la langue française », n° 11, 1982.

Les données révèlent une modification dans les habitudes de consommation des médias depuis 1971 : d'une part, un accroissement de la consommation et, d'autre part, une évolution de la sélection des médias selon la langue maternelle et selon la langue de diffusion des usagers. L'enquête a été menée en 1979 auprès de 1 492 répondants, dont 84,6 % étaient de langue maternelle française, 10,1 % de langue maternelle anglaise et 5,3 % de langue autre. Pour ce qui est de la télévision, des répondants consacrent en moyenne 17,1 heures par semaine à la télévision, francophones et anglophones se conduisant sensiblement de la même façon à ce sujet.

La radio, quant à elle, maintient une relative stabilité par rapport aux données de 1971, puisque la grande majorité des Québécois francophones et anglophones continuent d'écouter la radio dans leur langue maternelle respective. L'écoute de la radio est reliée, contrairement à la télévision, à la langue maternelle et semble conserver ses publics.

L'enquête du Conseil sur la consommation des médias sonde également les opinions des répondants sur la « qualité » de la langue des médias, sur leurs perceptions des « fautes » qui peuvent se glisser dans les médias. Les résultats recueillis ne peuvent en aucune façon inférer la qualité linguistique des médias ni la compétence des usagers à évaluer cette qualité. Ce qu'ils révèlent, c'est une certaine préoccupation, plus marquée d'ailleurs chez les francophones que chez les anglophones, à l'égard de l'aspect linguistique dans les médias.

Les médias parlés occupent donc une place privilégiée dans la vie culturelle et linguistique des Québécois francophones qui sont particulièrement sensibles à l'attrait des médias électroniques en anglais et surtout aux médias qui véhiculent la culture américaine. Les tendances à consommer en anglais et à « consommer américain » sont nettes et vont s'accroître avec le temps. Cela ne semble constituer cependant, aux yeux des répondants, aucune menace à leur intégrité culturelle et linguistique.

4. Les préoccupations à l'égard des normes et des modèles de langue

Les pratiques linguistiques des chaînes de radio et de télévision nationales sont fréquemment régies par un certain nombre de normes linguistiques plus ou moins spontanées touchant notamment le lexique et la prononciation (orthophonie, orthoépie, utilisation et prononciation des mots étrangers, des néologismes, etc.). C'est ainsi le cas de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, du Canada anglais. On exige, en particulier pour la lecture des nouvelles et certaines autres circonstances de communication officielle, le recours à une variété formelle de la langue standard qui

a cours dans la communauté linguistique et qui, sans être pratiquée par tout le monde, est « reconnue » par tous et compréhensible.

L'exemple le plus fréquemment cité est celui de l'Angleterre: la B.B.C. a établi, depuis ses débuts, des standards de prononciation pour ses annonceurs et fait la promotion d'un modèle de langue orale. Les buts de cette « standardisation » sont les suivants:

> **1.** The establishment of a standard form of English pronunciation for all educated people. **2.** The attempt to « raise speech standards » (Lloyd James) as a necessary accompaniment to raising social standards. **3.** The providing of a standard form of pronunciation for the teaching of English abroad[3].

Le but de cette « codification » n'est pas d'amener tous les Britanniques à se conformer à ce modèle mais de donner à tous l'accès à la meilleure langue possible: « ... the B.B.C. « tended to adopt the voice of the intelligent school-master addressing an intelligent class ».[4] » Les choix de prononciation de la B.B.C. ne font pas toujours l'unanimité chez les Britanniques. Il n'en reste pas moins que c'est la B.B.C. qui est reconnue comme la norme de référence pour l'anglais britannique contemporain.

L'exemple du Canada anglais est intéressant, d'une part parce qu'il nous touche plus particulièrement et, d'autre part, parce que l'anglais canadien se trouve dans la même situation par rapport à l'anglais américain et britannique que le français au Québec par rapport au français international: c'est tout le problème de la relation d'une langue nationale à l'égard de la langue supranationale à laquelle elle est rattachée qui se trouve posé là. Grace Jolly, dans un article consacré à la standardisation de l'anglais canadien, souligne la contribution discrète, mais efficace et pragmatique, de la société Radio-Canada anglophone à l'épanouissement de l'anglais canadien standard: « L'instrument qui réussit le mieux à façonner l'anglais canadian standard est sans doute la société Radio-Canada[5] ». C'est cet organisme qui sert de référence, pour la norme de la langue parlée, et qui établit les différences entre l'usage canadien et l'usage américain, qu'il ne faudrait pas confondre. La société Radio-Canada publie, sous la signature de George Rich, un bulletin en anglais, *You Don't Say*.

---

3. G. LEITNER, « BBC English and Deutsche Rundfunksprache: A comparative and Historical Analysis of the Language on the Radio », dans: Joshua A. FISHMAN, *Variance and Invariance in Language Form and Context*, International Journal of the Sociology of Language, Mouton, 1980, p. 86.
4. Lloyd James cité par Leitner, p. 80.
5. Grace JOLLY, « La standardisation de l'anglais canadien », dans: Édith Bédard et Jacques Maurais, *La norme linguistique*, Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec et Éditions Le Robert, 1983.

Le français parlé sur les ondes de la société Radio-Canada a subi lui aussi une forme, plus ou moins marquée, de standardisation. Pendant longtemps, la langue de Radio-Canada a été taxée d'élitiste et on la considérait parfois même comme étrangère aux pratiques linguistiques réellement québécoises. Il est vrai que le « redressement orthoépique » était marqué et qu'entre les médias, privés et publics, l'homogénéité n'était pas aussi forte que maintenant. Ce que l'on a voulu mettre au point, c'est une langue efficace:

> C'est dans la communauté artistique d'alors que les dirigeants-fondateurs de Radio-Canada sont allés chercher les éléments d'une norme implicite qui allait modeler la langue des ondes. Il s'agissait non pas du « français parisien », mais d'un français bien d'ici, simplement épuré des éléments locaux qui risquaient de gêner la communication: pour y arriver, il a fallu resserrer la prononciation des voyelles, combattre la diphtongaison, restreindre la palatalisation du *d* et du *t*. C'est ce modèle de langue, moins modulé que le français dit de Paris, et marqué de caractéristiques régionales atténuées, qui a plus ou moins servi de norme à la langue parlée « officielle » des médias. C'est la langue des annonceurs de Radio-Canada et de la majorité des stations privées. C'est aussi celle de certains commentateurs sportifs comme René Lecavalier, Lionel Duval et Richard Garneau.
>
> En adoptant ce modèle de langue, les médias n'ont pas obéi à des considérations purement esthétiques. Il ne s'agissait pas d'avoir uniquement une belle langue. Il fallait avoir une langue efficace. Une langue qui permettait d'atteindre le plus vaste public, sans risquer l'isolement ou la mise en ghetto. Une langue capable d'exprimer toutes les réalités d'un monde moderne, une langue qui nous mettait au diapason de la francophonie mondiale[6].

Aujourd'hui, les écarts entre la langue formelle des médias d'État et celle des médias privés se sont amenuisés. Il semble de plus qu'on ait trouvé le juste compromis permettant « de définir la spécificité de la communauté québécoise, d'une part, par opposition à l'ensemble anglophone du Canada et à l'ensemble de la communauté américaine des U.S.A. à côté de laquelle elle vit, d'autre part, par opposition à la communauté francophone de l'hexagone français d'Europe ou en relation avec elle[7] ».

---

6. Robert DUBUC, « Influence des médias sur la langue des Québécois », *C'est-à-dire*, Le comité de linguistique de Radio-Canada, vol. XIII, n° 5, 1982, p. 2.
7. Louis GUILBERT, « Problématique d'un dictionnaire du français québécois », *Langue française*, décembre 1976, n° 31, p. 47.

Radio-Canada, le dernier-né en matière de télévision au Québec, définit, pour ses émissions, un cadre théorique qui veut être plus souple que celui de Radio-Canada: « Un français correct, respectueux autant des exigences de la langue française que de la diversité de nos accents.[8] » La motivation qui est à la base de cette intention est que la radio et la télévision « modèlent et reflètent l'évolution de la langue parlée, grâce à une action répétée et constante qui touche l'ensemble des activités humaines[9] ». Les intentions des uns et des autres restent semblables, c'est-à-dire diffuser la langue la plus correcte et la plus québécoise possible.

Qui sont les modèles linguistiques des Québécois? Les enseignants? On ne possède pas de données à ce sujet pour le Québec. Une enquête sur la norme menée en France par Nicole Gueunier[10] révèle que, pour les Français, c'est le modèle linguistique de l'enseignant qui prédomine et qui dépasse les autres modèles socio-professionnels. Il dépasse également le modèle des médias. Or, les milieux de l'enseignement en France sont traditionnellement investis de la mission de promouvoir la norme orale. Au Québec, les enseignants, par la voix de l'Association québécoise des professeurs de français, se sont prononcés pour que le français qui s'enseigne comme variété normalisée dans les écoles soit le « français standard d'ici[11] ». Il semble bien néanmoins qu'au Québec la norme orale soit d'abord identifiée à la langue des médias. D'Anglejan et Tucker, dans une étude citée par Allan Bell, mentionnent que la grande majorité de leurs informateurs francophones considèrent le français de Radio-Canada comme la variété standard prestigieuse[12]. Ces données sont corroborées par A. Méar-Crine[13].

Il semble bien également que le consensus existe quant à la pratique souhaitée d'une variété normalisée par les milieux socioculturels et éducatifs diffuseurs de langue. C'est ce qui se dégage d'un colloque organisé par la Conseil de la langue française en 1979[14]. « Lors du même colloque, les

8. *Le français parlé à Radio-Québec*, document interne de Radio-Québec.
9. Ibid.
10. Nicole GUEUNIER, Émile GENOUVRIER et Abdelhamid KHOMSI, *Les Français devant la norme*, Champion, 1978.
11. Gilles BIBEAU, « La norme et l'enseignement de la langue », *Québec français*, mars 1978, pp. 54-56.
12. Alison d'ANGLEJAN et Richard G. TUCKER, 1973, « Sociolinguistic correlates of speech style in Quebec » dans: SHUY et FASOL, *Language Attitudes: Current Trends and Prospects*, Georgetown University Press, cité dans: Allan BELL, « Broadcast news as a language standard », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 40, *Language and Mass Media*, 1983.
13. A.M. MÉAR-CRINE, « L'enseignement du français au Québec », *Le Français dans le monde*, n° 127, p. 17. Voir également: Henri WITTMAN, « Le joual, c'est-tu un créole? », *La Linguistique*, 1973, P.U.Q., fascicule 2, volume 9, p. 83.
14. Conseil de la langue française, *La qualité de la langue... après la Loi 101*, Québec, Éditeur officiel, 1980, 244 p.

journalistes, les représentants de la radio et de la télévision ont manifesté sensiblement la même position, en insistant sur le fait qu'ils étaient liés de très près à l'évolution de la compétence linguistique des Québécois.[15] »

Les médias jouent un grand rôle dans la vie des Québécois et contribuent à créer les « images collectives » qui façonnent nos usages. Et pourtant, nous connaissons peu ceux qui animent ces médias. Les deux études que nous avons réunies ici visent à combler cette lacune.

B. Les grands axes des études

1. L'étude phonétique

La première étude porte sur une analyse phonétique de la langue des animateurs de la radio et de la télévision de langue française à Montréal. Elle est basée sur un corpus de langue orale, d'une durée de 27 heures, représentatif de la langue des animateurs et représentatif de la population des animateurs de la région de Montréal. Ce corpus a été élaboré spécialement pour cette recherche.

La recherche avait pour objectifs: 1° de dresser un tableau, le plus scientifique possible, de la langue des animateurs, d'établir une méthodologie de recherche et, à plus long terme, de la raffiner pour contribuer à l'établissement d'un système de données sur la langue parlée au Québec; 2° de dégager les aspects positifs et les aspects plus négatifs de la langue décrite, de les interpréter et de les commenter; 3° de tirer des données obtenues des éléments de réflexion; 4° de fournir aux représentants des médias un outil de travail.

Les jugements portés sur la langue des médias se sont souvent fondés sur des opinions et des impressions préalables à l'observation du phénomène. D'autre part, les analyses à caractère phonétique ont rarement franchi le seuil des laboratoires universitaires et ont rarement porté sur un corpus suffisamment étendu. Dans le cas présent, les données rassemblées sont assez nombreuses et assez sûres pour qu'on puisse dresser un tableau général de la langue parlée par les animateurs.

Le point de départ de cette première recherche n'a pas été la volonté de dresser un constat global de la qualité ou de l'absence de qualité de la langue des animateurs. On a de plus voulu éviter toute comparaison avec les productions linguistiques d'autres communautés linguistiques francophones, en essayant davantage de dégager, *a posteriori*, les caractéristiques de langue orale attestées dans le corpus. Même si l'analyse s'est

15. Jean-Claude CORBEIL, « Myrtille ou bleuet », *Le Français dans le monde*, n° 169, p. 57.

effectuée sous l'angle des « écarts » relevés par rapport à l'ensemble des unités linguistiques relevées dans ce corpus, c'est d'abord le **tableau** général de la situation que l'on a voulu donner.

2. Le sondage

La deuxième étude a été conçue de façon complémentaire à la première. Il s'agit d'une enquête menée auprès de tous les animateurs de la radio et de la télévision francophones de Montréal et de Québec et pas seulement auprès d'un échantillon d'entre eux. Le but de l'enquête était de recueillir des informations non pas sur les opinions du grand public à l'égard de la langue des médias parlés mais d'aller plutôt recueillir des informations auprès des animateurs eux-mêmes et d'approfondir les thèmes suivants.

a) Profil des animateurs

Quelle est la formation des animateurs? Quel cheminement de carrière ont-ils suivi? Dans quelles conditions exercent-ils leur métier? Quelles sont les politiques des stations en matière de langue?

b) Exercice du métier d'animateur et rôle de la langue

Quelle importance les animateurs accordent-ils à la dimension linguistique dans l'exercice de leur métier et dans le processus de la communication? Qu'est-ce qui influence leurs pratiques linguistiques? Les attentes et les réactions du public sont-elles déterminantes?

c) Influence des animateurs

Si les médias parlés occupent une place privilégiée dans la vie linguistique et culturelle des Québécois, comment les animateurs perçoivent-ils leur influence sur la langue de leurs publics? Dans quelle mesure se perçoivent-ils comme des « modèles »? Qui sont leurs propres modèles?

d) Problématique de « la » norme et « des » normes

Les animateurs procèdent-ils à des choix linguistiques particuliers lorsqu'ils s'adressent à différents auditoires ou lorsqu'ils s'expriment en certaines circonstances de communication? Les registres qu'ils utilisent incluent-ils un degré de formalisme plus ou moins marqué? Leurs pratiques linguistiques s'inscrivent-elles dans un cadre linguistique typiquement québécois? Comment celui-ci est-il défini?

L'enquête avait également pour but de sonder les animateurs sur leurs opinions à l'égard de l'action linguistique du gouvernement du Québec et de déterminer leur sensibilisation aux faits de langue.

La confidentialité des données a été scrupuleusement respectée, afin de ne pas porter préjudice à des gens dont le gagne-pain est relié en grande partie à leur performance linguistique. L'enquête n'avait pas pour but de révéler des antagonismes mais de dégager plutôt un portrait d'ensemble du métier d'animateur et de voir quelle importance les animateurs accordent à la langue et aux faits de langue.

Édith BÉDARD
Direction des études
et recherches
Conseil de la langue française

PREMIÈRE ÉTUDE

L'aspect oral de la langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones de Montréal

Claude-E. ROCHETTE
Édith BÉDARD

Responsables :

Claude-E. ROCHETTE

— Professeur de phonétique au Département de linguistique de l'Université Laval.

Édith BÉDARD

— Agent de recherche à la Direction des études et recherches du Conseil de la langue française

Assistants de recherche :

Marc BLANCHET
Odette BOULAY
Danielle BOURCIER
Marie DUCLOS
Carole LÉVESQUE
Anna ROQUET
Marie-F. TREMBLAY
Sylvie TREMBLAY
Ghislaine TREMPE

Consultant :

Michael MEPHAM

— Professeur au Département de linguistique de l'Université Laval

Table des matières

Page

INTRODUCTION 27

PREMIÈRE PARTIE: **Méthodologie** 31
1. Les individus qui composent l'échantillon 33
2. Les types d'émissions 34
3. Le corpus 35
4. La grille d'analyse phonétique 36
5. L'équipe d'analyse phonétique 36
6. Traitement informatique des données 36

DEUXIÈME PARTIE: **Analyse** 41
A. La grille d'analyse 43
1. L'appréciation du débit 43
2. L'intonation 45
3. Le rythme 46
4. Les jonctions 47
5. Les consonnes 47
6. Les voyelles 49
7. L'hypercorrection 50
8. Divers 50
9. Impressions générales 50
B. Les résultats de l'analyse 51
1. Les résultats globaux 51
1.1. Production moyenne et nombre d'erreurs 51
1.2. Pondération des résultats 51
1.3. Catégories d'erreurs 54
1.3.1. Les éléments de la grille qui font problème 55
1.3.2. Les éléments de la grille où les animateurs excellent 55
2. Les résultats selon certains paramètres 63
2.1. Différences selon le sexe 63
2.2. Différences selon le média 63

2.3. Différences selon le réseau 63
2.4. Différences selon l'âge 64
2.5. Différences selon les stations 65
2.6. Différences selon les types d'animateurs 65
2.7. Un même animateur à la radio et à la télévision 66
2.8. Prononciation des mots d'origine étrangère 71
3. Conclusion sur l'analyse des données 73
CONCLUSION 74
BIBLIOGRAPHIE 78
ANNEXES 79

Liste des tableaux

		Page
I	Distribution du nombre d'animateurs selon le type de média, la station et le sexe	33
II	Distribution des animateurs selon l'âge, le type de média, le réseau et le sexe	35
III	Distribution des animateurs selon les catégories d'émissions, le réseau et le sexe	37
IV	Durée d'enregistrement, nombre de syllabes et nombre de phrases du corpus oral de chaque animateur selon le sexe, le type de média, le réseau, la catégorie d'émissions et la station	38
V	Les 56 paramètres phonétiques de la grille d'analyse	44
VI	Nombre moyen de syllabes, nombre pondéré de phrases et appréciation du débit en nombre de syllabes pour chacun des locuteurs du corpus	52
VII	Somme globale des erreurs pondérées par le nombre de syllabes pour chacun des aspects de la grille	56
VIII	Réseaux d'éléments phonétiques en corrélation	60
IX	Distribution des éléments phonétiques différenciant les groupes selon le sexe, le média et le secteur	64
X	Éléments phonétiques fautifs distinguant chaque station selon que ces éléments sont plus élevés que la moyenne des autres stations, moins élevés ou non discriminants	67
XI	Éléments phonétiques fautifs distinguant les cinq catégories d'animateurs de la moyenne des animateurs	70

Liste des annexes

A.	Grille d'analyse initiale	81
B.	Nombre d'animateurs et éléments phonétiques erronés regroupés par tranche d'erreurs	84

Introduction

Le terme de **qualité** de la langue est mentionné dans la loi 101 et constitue une intention générale à l'égard de la « santé » linguistique du Québec. Si cette notion est contestée par les sociolinguistes à cause de ses connotations subjectives et de ses absences fréquentes de support méthodologique, elle n'en a pas moins dans la pratique et pour les usagers un sens certain. Les jugements ainsi portés seront cependant rarement analysés plus en profondeur, ils cristalliseront d'abord des impressions et nous renseigneront davantage sur ce que pense celui qui évalue que sur ce qui fait l'objet de son évaluation.

Délaissant intentionnellement l'opinion commune que les gens entretiennent à l'égard de la qualité du français parlé sur les ondes au Québec, nous avons voulu jeter un regard, espérons-le objectif, sur l'aspect oral en tant que tel de la langue parlée sur les ondes, à partir d'un corpus d'un demi-million de phonèmes.

Objectifs de l'étude

Le premier objectif général du projet a été de dresser un tableau de la qualité de **l'expression orale (aspect phonétique seulement) de la langue parlée par les animateurs[1] de la radio et de la télévision francophones de Montréal**. Le second objectif est de contribuer à la description de ce que l'on pourrait appeler le français québécois standard, c'est-à-dire la ou les variétés de français socialement valorisées par les Québécois francophones et qui servent d'instrument de référence et d'outil de communication dans un certain nombre de circonstances.

Cette étude ne touche donc pas au domaine de la langue écrite. Elle met l'accent sur la langue parlée spontanée en situation d'improvisation ; se trouve donc exclue la « langue parlée lue ». En pratique, cette délimitation de l'objet de l'analyse éliminait par exemple les animateurs agissant dans le cadre d'émissions préparées et habituellement préenregistrées. Les aspects phonétiques faisant l'objet d'analyses sont ces éléments oraux, phénomènes furtifs et éphémères, qui caractérisent le discours parlé, comme par exemple la rapidité du débit, les valeurs de l'intonation, les éléments rythmiques, les phénomènes d'enchaînement, la netteté des articulations vocaliques et consonantiques.

1. À moins d'indications contraires, ce terme désignera autant les femmes que les hommes.

L'étude ne porte pas sur la syntaxe, la morphologie ou le lexique de la langue parlée, mais sur la netteté phonétique et l'intelligibilité du message oral. Ces aspects du code linguistique sont parmi les plus aisés à analyser. En effet, les critères d'analyse y sont reconnus et appliqués depuis longtemps. C'est pourquoi il a été décidé d'étudier, dans un premier temps, les aspects phonétiques. Les autres aspects pourraient être étudiés ultérieurement. Le projet comportait un objectif méthodologique, à savoir une vérification du processus méthodologique proposé au départ et ce, tout au long de son exploitation minutieuse.

Finalement, l'étude ne porte pas sur les relations du français québécois par rapport au français international et sur les écarts de l'un par rapport à l'autre. La norme de référence est québécoise et est constituée des éléments de référence accumulés au cours d'études phonétiques antérieures.

Intérêt de l'étude

Pourquoi cet intérêt pour l'aspect oral de la langue des animateurs de la radio et de la télévision? Parce que la langue parlée est omniprésente dans nos vies et jouit d'une prééminence reconnue; parce que c'est l'outil de communication par excellence entre les membres d'une même communauté de langue. Le français parlé est loin de paraître homogène non seulement aux linguistes mais même aux non-spécialistes: qui ne s'est pas amusé à tenter d'identifier amis ou inconnus par leurs particularités régionales d'expression? Tous en conviendront, nous n'employons pas « un » français mais des « variantes » de français dont une certaine forme, habituellement modèle intuitif, constitue consciemment ou inconsciemment l'idéal auquel nous tendons et auquel, sans vouloir le pratiquer, nous reconnaissons un certain prestige.

Ce modèle cible, qui est une généralisation et qu'on appelle souvent « français international », « français général », « français standardisé » ou « français commun », est celui qui permet la compréhension mutuelle en dépit de réalisations fort diverses. Il est peut-être utopique ou naïf de vouloir en décrire les caractéristiques avec précision. Mais si ce « français commun » n'est pas saisissable, nous pouvons au moins en observer des formes jugées représentatives dans des milieux choisis et dans des conditions particulières. Les critères d'analyse appliqués en phonétique à de nombreux groupes de locuteurs francophones ont permis de dégager un « modèle de référence » qui s'appuie sur une « norme phonétique implicite » que l'on pourrait résumer dans notre cas brièvement de la manière suivante: celle qui respecte les règles de prononciation selon les lois d'orthoépie et d'orthophonie d'après le bon usage (le plus répandu) en

langue publique et reposant sur les lois phonétiques du français oral. La notion de bon usage provient d'une neutralisation des écarts et d'une sélection qui, même si elle se veut représentative, n'en reste pas moins arbitraire. Cependant, le principe linguistique selon lequel le français oral spontané en situation de communication publique doit respecter les critères d'excellence fournit, malgré ses limitations et son caractère arbitraire, une base d'enquête délimitée et objective dans ces conditions.

Le rapport se divise en deux grandes parties. En première partie, on présentera la méthodologie suivie dans ses grandes lignes et plus particulièrement la grille d'analyse utilisée. En deuxième partie, on présentera les résultats en fonction d'un certain nombre de paramètres. Les lecteurs intéressés à connaître le détail des analyses et des résultats voudront bien consulter les annexes.

PREMIÈRE PARTIE

Méthodologie

1. Les individus qui composent l'échantillon

L'étude est basée sur la constitution d'un corpus de langue, recueilli à l'automne 1980, d'une durée de 27 heures, 31 minutes, 46 secondes et regroupant 65 animateurs et animatrices francophones travaillant sur les ondes montréalaises, oeuvrant à la radio et à la télévision, dans le secteur public et dans le secteur privé (tableau I). La population totale disponible des animateurs et animatrices pour la région de Montréal est d'environ 110 personnes[1].

Dans notre échantillon, les hommes sont plus nombreux que les femmes à l'intérieur des réseaux radiophoniques d'État ou privés: 26 hommes en regard de 11 femmes; il en est de même pour les réseaux de télévision: 20 hommes par rapport à 8 femmes. Cependant, il y a plus de femmes à exercer leur profession à la radio (11) qu'à la télévision (8) relativement aux hommes qui sont au nombre de 26 à la radio et de 20 à la télévision. Par ailleurs, nos informateurs sont les plus nombreux dans l'ordre décroissant suivant:

26 à la radio privée;
15 à la télévision d'État;
13 à la télévision privée;
11 à la radio d'État.

On trouvera au tableau II la répartition des animateurs selon l'âge, le type de média, le réseau et le sexe.

Tableau I
Distribution du nombre d'animateurs selon le type de média, la station et le sexe

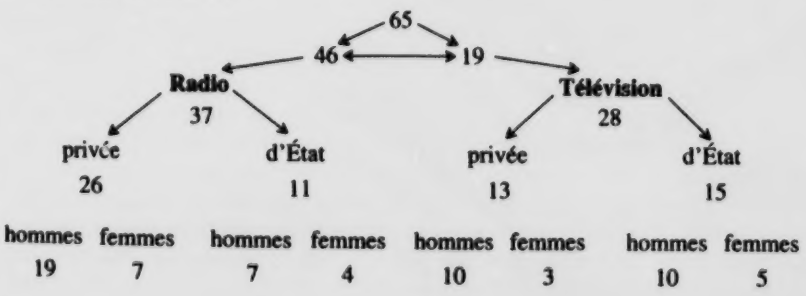

1. Renseignements fournis par la maison Caisse et Chartier qui a collaboré à la constitution de l'échantillon et qui a procédé au repiquage des émissions.

2. Les types d'émissions

Les animateurs qui composent l'échantillon ont été regroupés sous cinq catégories d'animation, préétablies en collaboration avec la firme Caisse et Chartier de manière à être représentatives des grands styles d'animation. On a tenu compte également des relevés de B.B.M, afin d'inclure des catégories d'émissions qui atteignent un nombre élevé d'auditeurs. Les types suivants d'animateurs ont donc été retenus:

a) **L'animateur de lignes ouvertes**: C'est un spécialiste de la radio d'un genre particulier puisqu'il entre en contact direct avec le public. Il a souvent le statut de vedette et se spécialise dans des genres variés: l'actualité, le sport, etc. Sous cette catégorie, nous voulions examiner si le dialogue permanent entre l'animateur et le public avait des répercussions sur la langue parlée de cet animateur.

b) **L'animateur vedette** des émissions du matin: Cette catégorie réunit les animateurs qui font carrière notamment à la télévision et sont connus du public; ce sont des personnalités à la mode qui animent habituellement des émissions diffusées en matinée.

c) **Les personnalités**: Il s'agit ici d'animateurs d'expérience, connus et respectés (estimés) du public, qui ont fait carrière à la radio et que l'on retrouve aussi à la télévision; ils ont généralement développé un style radiophonique qui leur est propre.

d) **Le disc-jockey**: C'est celui qui tient l'antenne souvent pendant de longues heures surtout aux périodes creuses de la journée; son expérience est généralement minimale et il n'a pas le statut de « vedette » mais plutôt celui de « travailleur de la radio ».

e) **Les animateurs d'émissions diverses**: En fonction du style et du contenu, nous avons placé dans cette catégorie les commentateurs sportifs, les animateurs d'émissions de variétés, etc.

Ces catégories ne sont pas étanches. Mais cette classification regroupe des émissions généralement écoutées (suivies) en même temps que la langue spontanée à des « niveaux d'expression » différents. On trouvera au tableau III la répartition des animateurs selon la catégorie d'émission. À l'intérieur de chaque catégorie, on retrouve différentes situations de communication, à savoir: a) les animateurs qui font des monologues; b) les animateurs en situation de dialogue; c) les locuteurs en situation de communication « plurilingue ».

Tableau II
Distribution des animateurs selon l'âge, le type de média, le réseau et le sexe

	Radio				Télévision				
	d'État		privée		d'État		privée		
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	
Moins de 24 ans							1		1
25 à 29 ans									
30 à 34 ans		1	5	4	1	2	3		16
35 à 39 ans	2	2	6	1	3	2	3		19
40 à 44 ans	2		5		1	1	2	1	12
45 à 49 ans			3	1	5		1	1	11
50 à 54 ans									
55 à 59 ans	2							1	3
60 ans et plus		1							1
TOTAL	6	4	19	6	10	5	10	3	63
	10		25		15		13		63[a]

a: Nous n'avons pu obtenir l'âge de deux animateurs.

3. Le corpus

Le corpus comporte un demi-million de phonèmes. Le tableau IV présente les données sur la durée du corpus pour chaque individu. La moyenne d'enregistrement par individu est de 27 minutes « après repiquage », c'est-à-dire après suppression des pauses naturelles entre les séquences retenues à divers moments dans les émissions. Ce qui donne une somme de données phonétiques à analyser beaucoup plus dense que 27 minutes de temps d'antenne « réel ».

Notre échantillon de 65 locuteurs est des plus valables puisque l'on a sélectionné au delà de 60 % des individus disponibles animant des émissions radiophoniques et télévisuelles, en situation d'improvisation. Bien sûr, les extraits de discours oral soumis à l'analyse ne totalisent qu'une infime part du nombre d'heures par année où ces locuteurs exercent leur métier. Cependant, comme les habitudes articulatoires d'un individu ne changent pas rapidement et que tous les locuteurs révèlent rapidement leurs propres caractéristiques, nous pouvons considérer que le corpus oral est plus qu'un simple échantillon et constitue une base solide pour décrire cet univers spécifique de langue parlée. Rappelons enfin qu'une quinzaine de minutes d'enregistrement par animateur auraient suffi pour fournir un instantané de leur phonétisme.

4. La grille d'analyse phonétique

Le corpus a été analysé à l'aide d'une grille couvrant l'ensemble des éléments phonétiques caractérisant le français oral; certains de ces éléments sont propres au français mais il n'est pas exclu que d'autres puissent être communs à plusieurs langues. De plus, la grille a été conçue en fonction de l'appréciation du français oral en situation de communication publique.

5. L'équipe d'analyse phonétique

L'analyse du corpus a été effectuée par une équipe d'étudiants à la maîtrise en linguistique de l'Université Laval sous la supervision du professeur Claude Rochette. Des séances de travail de groupe ont permis aux analystes d'exercer leur finesse auditive, de s'entendre sur le degré de latitude ou de sévérité à adopter dans l'appréciation des faits phonétiques et, une fois l'analyse commencée, de procéder à des contre-vérifications et de discuter des cas problèmes au cours de séances hebdomadaires de travail en commun.

Le corpus a été analysé en entier. L'équipe a consacré environ 1 500 heures à appliquer la grille d'analyse.

6. Traitement informatique des données

À la suite de l'analyse phonétique du corpus oral de chacun des 65 locuteurs et étant donné la somme considérable de renseignements fournis, il a été décidé de soumettre au traitement informatique cette masse de données[2]. Il devenait ainsi plus aisé de caractériser les regroupements d'individus, les traits pertinents des stations de radio et de télévision, les éléments phonétiques déficients et impeccables, comme de tenir compte des facteurs de pondération tels que la durée d'enregistrement, le nombre de phrases et de syllabes, etc.

2. Ce travail spécifique a été confié à M. Michael Mepham, spécialisé dans les recherches informatiques de données linguistiques, qui a basé son traitement statistique sur le logiciel SPSS Norman H. Nil *et al.*, *Statistical Package for the Social Sciences*, second edition, New York, McGraw-Hill, 1975. Les équipements du Centre de traitement de l'information de l'Université Laval ont été mis à profit grâce aussi à l'aide occasionnelle du personnel du Service à la clientèle.

Tableau III
Distribution des animateurs selon les catégories d'émissions, le réseau et le sexe

Catégorie a

RADIO			TÉLÉVISION			GRAND TOTAL
d'État:	homme:	0	d'État:	homme:	0	
	femme:	1		femme:	0	
privée:	hommes:	6	privée:	homme:	1	
	femme:	1		femme:	1	
Total:		**8**	**Total:**		**2**	**= 10**

Catégorie b

d'État:	homme:	1	d'État:	homme:	0	
	femme:	0		femme:	0	
privée:	hommes:	2	privée:	hommes:	2	
	femme:	0		femme:	1	
Total:		**3**	**Total:**		**3**	**= 6**

Catégorie c

d'État:	hommes:	3	d'État:	hommes:	5	
	femme:	1		femmes:	3	
privée:	hommes:	4	privée:	homme:	1	
	femme:	0		femme:	1	
Total:		**8**	**Total:**		**10**	**= 18**

Catégorie d

d'État:	hommes:	2	d'État:	homme:	0	
	femmes:	2		femme:	0	
privée:	hommes:	7	privée:	homme:	0	
	femmes:	5		femme:	0	
Total:		**16**	**Total:**		**0**	**= 16**

Tableau III (suite)
Distribution des animateurs selon les catégories d'émissions, le réseau et le sexe

Catégorie e

RADIO			TÉLÉVISION			GRAND TOTAL
d'État:	homme:	1	d'État:	hommes:	5	
	femme:	0		femmes:	2	
privée:	homme:	0	privée:	hommes:	6	
	femme:	1		femme:	0	
Total:		**2**	**Total:**		**13**	**= 15**
Grand total:		**37**	**Grand total:**		**28**	**= 65**

Tableau IV
Durée d'enregistrement, nombre de syllabes et nombre de phrases du corpus oral de chaque animateur selon le sexe, le type de média, le réseau, la catégorie d'émissions* et la station

Animateur	Sexe	Radio/ Télévision	Réseau privé/ Réseau d'État	Catégorie d'émissions	Station	Durée d'enregistrement	Nombre de syllabes	Nombre de phrases
1	H	R	P	C	1	18 min. 46 s.	4 893	147
2	H	R	P	D	2	21 min. 53 s.	7 130	195
3	H	R	E	D	3	22 min. 07 s.	4 336	241
4	H	R	E	C	4	23 min. 06 s.	5 269	176
5	H	R	P	B	5	29 min. 12 s.	8 328	226
6	F	R	E	D	3	29 min. 00 s.	7 291	152
7	H	R	E	C	3	19 min. 18 s.	4 997	279
8	F	T	P	B	6	24 min. 00 s.	5 952	215
9	F	T	E	C	7	12 min. 24 s.	3 483	125
10	H	R	E	D	4	22 min. 07 s.	5 767	227
11	H	R	P	D	8	32 min. 00 s.	6 789	307
12	F	R	P	D	9	30 min. 46 s.	5 115	233
13	F	R	E	D	4	24 min. 04 s.	6 067	238
14	F	R	P	D	5	28 min. 47 s.	7 688	448
15	H	R	P	B	10	33 min. 16 s.	7 865	389
16	H	T	P	B	6	35 min. 45 s.	8 280	291
17	H	T	E	C	11	28 min. 06 s.	6 512	262

Tableau IV (suite)

Durée d'enregistrement, nombre de syllabes et nombre de phrases du corpus oral de chaque animateur selon le sexe, le type de média, le réseau, la catégorie d'émissions* et la station

Animateur	Sexe	Radio/Télévision	Réseau privé/Réseau d'État	Catégorie d'émissions	Station	Durée d'enregistrement	Nombre de syllabes	Nombre de phrases
18	H	T	P	E	6	7 min. 35 s.	1 989	60
19	H	T	P	A	6	25 min. 30 s.	7 640	349
20	H	T	P	E	6	17 min. 00 s.	4 226	181
21	H	R	P	C	1	23 min. 12 s.	7 902	263
22	H	T	E	E	7	30 min. 40 s.	7 747	390
23	H	T	E	C	11	30 min. 00 s.	8 265	234
24	F	R	P	A	8	29 min. 22 s.	8 506	357
25	F	T	E	C	7	11 min. 25 s.	2 541	107
26	H	R	P	C	5	30 min. 25 s.	8 073	238
27	H	T	P	E	6	12 min. 31 s.	3 125	158
28	H	R	E	C	4	42 min. 54 s.	12 471	497
29	H	T	E	C	12	25 min. 16 s.	7 776	361
30	F	R	E	C	4	28 min. 40 s.	7 015	363
31	F	T	E	C	7	20 min. 30 s.	5 740	181
32	F	T	P	C	6	31 min. 40 s.	8 190	234
33	H	T	P	C	6	26 min. 30 s.	7 539	305
34	H	T	P	B	6	21 min. 30 s.	6 100	183
35	F	T	E	E	7	30 min. 00 s.	9 480	240
36	H	T	E	E	7	31 min. 42 s.	7 023	320
37	H	R	E	B	4	20 min. 36 s.	6 052	271
38	H	T	E	E	7	30 min. 00 s.	8 882	474
39	H	R	E	E	3	4 min. 01 s.	723	17
40	H	T	E	E	7	26 min. 10 s.	6 906	277
41	F	T	P	E	9	29 min. 08 s.	7 812	352
42	H	T	E	E	7	33 min. 53 s.	7 215	395
43	F	T	E	E	7	29 min. 19 s.	7 300	380
44	F	T	P	A	6	26 min. 10 s.	7 400	307
45	F	R	P	D	1	22 min. 05 s.	4 287	257
46	H	R	P	D	9	39 min. 00 s.	12 338	405
47	H	T	P	E	6	16 min. 00 s.	4 500	182
48	H	R	P	E	6	14 min. 22 s.	3 674	177
49	H	R	P	A	8	30 min. 15 s.	8 379	282
50	H	T	E	C	11	21 min. 35 s.	5 994	194
51	H	T	P	E	6	15 min. 44 s.	5 273	178
52	H	R	P	D	2	30 min. 17 s.	7 520	463

Tableau IV (suite)

Durée d'enregistrement, nombre de syllabes et nombre de phrases du corpus oral de chaque animateur selon le sexe, le type de média, le réseau, la catégorie d'émissions* et la station

Animateur	Sexe	Radio/Télévision	Réseau privé/Réseau d'État	Catégorie d'émissions	Station	Durée d'enregistrement	Nombre de syllabes	Nombre de phrases
53	F	R	P	D	10	20 min. 53 s.	3 150	127
54	H	R	P	D	13	26 min. 08 s.	6 121	327
55	H	R	P	C	8	15 min. 35 s.	5 123	116
56	H	R	P	A	1	27 min. 30 s.	7 659	217
57	H	R	P	A	5	29 min. 55 s.	10 432	280
58	H	T	E	C	11	29 min. 12 s.	8 053	327
59	F	R	P	D	14	25 min. 46 s.	6 489	221
60	H	R	P	A	8	30 min. 00 s.	9 522	212
61	H	R	P	D	2	22 min. 28 s.	5 548	268
62	H	R	P	A	1	27 min. 32 s.	8 827	241
63	H	R	P	D	14	19 min. 27 s.	5 096	254
64	H	R	P	A	5	30 min. 19 s.	8 052	367
65	F	R	E	A	4	24 min. 52 s.	7 642	216

*A = l'animateur de lignes ouvertes
B = l'animateur vedette
C = les personnalités
D = le « disc-jockey »
E = l'animateur d'émissions diverses

DEUXIÈME PARTIE

Analyse

A. LA GRILLE D'ANALYSE

La grille d'analyse utilisée comporte 56 paramètres phonétiques. Elle est valable pour toutes les analyses éventuelles du français oral au Québec; ce qui peut varier lors de son utilisation, c'est le degré d'exigences appliquées qui diffèrent selon les situations de communication: discours publics, conversation soignée ou soutenue, entretiens familiers.

La grille (voir tableau V et annexe A) comporte neuf chapitres. Nous les présentons ici avec des exemples. La présentation est fastidieuse mais elle est nécessaire à la compréhension des résultats.

1. l'appréciation du débit;
2. l'intonation;
3. le rythme;
4. les jonctions;
5. les consonnes;
6. les voyelles;
7. l'hypercorrection;
8. divers;
9. impressions générales.

1. L'appréciation du débit

Cette tranche se divisait de manière à révéler les **variations de la vitesse d'élocution**, notamment les excès de rapidité et de lenteur qui peuvent apparaître, selon les circonstances, au cours des interventions orales. La vitesse de débit permet de garder un équilibre facilitant la compréhension d'un message: trop rapide, des éléments peuvent nous échapper; trop lente, on peut avoir de la difficulté à rattacher les parties du sens d'une phrase en un tout.

Comme élément du débit, on a aussi considéré le respect des **pauses obligatoires** et **interdites** de même que les **pauses facultatives** pouvant dégénérer parfois en un discours saccadé comme, à l'inverse, le manque de pauses facultatives qui peut entraîner l'essoufflement. Les pauses ne sont pas admises entre les mots qui doivent être prononcés ensemble pour véhiculer le sens ou une partie du sens; ainsi le sujet ne peut être séparé du verbe par une pause: « Si vous êtes allé donner du sang ou (pause) caractériser votre sang... » « ...c'est à cause de certains facteurs (pause) rhésus... ».

La durée de ces pauses a aussi été prise en considération: si elle est trop brève, les segments des phrases ou les phrases elles-mêmes risquent de se bousculer de façon indue comme, à l'inverse, leur longueur excessive peut rendre difficile le lien entre des parties du discours se complétant

du point de vue du sens. Des pauses sont utiles entre éléments de sens ou nécessaires selon la longueur de la phrase. Leur trop grand nombre rend toutefois le discours saccadé comme dans la phrase suivante: « ...on va regarder ensemble (pause), à la musique (pause), peut-être un peu (pause), résumer (pause), en tout cas (pause), les (pauses hésitation) éditoriaux (pause), qui sont parus dans les journaux ce matin ».

Reprises de bouts de phrases, hésitations par l'allongement exagéré de syllabes ou par la répétition indue du son « e » ont été relevées systématiquement. On a distingué également les « reprises » qui se faisaient en corrigeant le dernier segment prononcé ou encore les « reprises » qui montraient qu'une phrase commencée avait été abandonnée.

Tableau V

Les 56 paramètres phonétiques de la grille d'analyse

1. L'APPRÉCIATION DU DÉBIT

1– Débit trop rapide
2– Débit trop lent
3– Pauses obligatoires
4– Pauses interdites
5– Pauses facultatives
6– Pauses excessives
7– Pauses trop longues
8– Pauses trop brèves
9– Reprises
10– Hésitations
11– Hésitations (son)
12– Hésitations (allongement)
13– Corrections
14– Reprises corrections
15– Reprises abandons

2. L'INTONATION

16– Intonation énonciative
17– Intonation exclamative
18– Intonation interrogative
19– Intonation « suspensive »
20– Registre de voix

3. LE RYTHME

21– Place de l'accent
22– Accent groupe sujet
23– Accent groupe verbe
24– Accent groupe complément
25– Accent d'insistance

4. LES JONCTIONS

26– Liaisons obligatoires
27– Liaisons interdites
28– Liaisons facultatives
29– Maintien du « e » caduc
30– Chute du « e » caduc
31– Hiatus
32– Diphtongues (semi-consonnes).
33– Coups de glotte

5. LES CONSONNES

34– Occlusives gémination
35– Occlusives déplacées
36– Occlusives dénasalisées
37– Occlusives nasalisées
38– Occlusives relâchées
39– Occlusives supprimées
40– Occlusives assibilées
41– Occlusives sonorisées
42– Occlusives désonorisées
43– Consonnes finales maintenues
44– Consonnes finales disparues
45– Constrictives escamotées

Tableau V (suite)
Les 56 paramètres phonétiques de la grille d'analyse

46– Constrictives supprimées
47– Constrictives chuchotées
48– Constrictives sonorisées

6. LES VOYELLES

49– Ouverture de voyelles
50– Fermeture de voyelles
51– Désonorisation de voyelles
52– Diphtongaison de voyelles
53– Voyelles antériorisées
54– Voyelles supprimées

7. L'HYPERCORRECTION

54– Hypercorrection (liaison)
55– Hypercorrection (« e » caduc)

8. DIVERS

9. IMPRESSIONS GÉNÉRALES

Les hésitations sont de plusieurs types: « On commence avec e, e Monsieur X... Il m'a dit de faire e, e de saluer... Léo Benoît qui, qui est un (article allongé) bonhomme... Il s'est déplacé, il s'est, il s'est déplacé lundi soir... », etc. Les reprises de phrases ou de parties de phrases montrent fréquemment des transformations des structures: « Dans les nouvelles-là, il y a... les forces de l'Irak ont pénétré... », « Sur la scène internationale, il y a Munich... il y a la fameuse fête de la bière à Munich... ».

2. L'intonation

L'intonation est cet élément mélodique de notre voix qui accompagne toutes nos phrases prononcées: c'est elle qui commande, par exemple, de baisser la voix à la fin d'une phrase, etc.; c'est elle qui est utilisée pour nuancer le sens des mots (pensons, par exemple, aux diverses intonations possibles et donc aux différentes nuances de sens du simple mot « merci! »).

Cinq éléments différents d'intonation ont fait l'objet de notre analyse. Nos informateurs exploitent-ils l'intonation appropriée dans les **phrases énonciatives**[3] (voix descendante ou montante-descendante), **exclamatives**[4] (ton descendant ou montant selon la structure de phrase avec ou sans

3. La phrase énonciative exploite généralement une courbe mélodique où la voix doit baisser à la fin de l'énoncé: « Elle mesurait cinq mètres trente-trois centimètres. »(↗↘)
4. Selon la structure de la phrase, l'intonation exclamative peut adopter deux mélodies de base différentes: « Tout ça, c'était extraordinaire! » (↗) « Quelle surprise de vous avoir avec nous aujourd'hui! » (↘)

particule exclamative), **interrogative**[5] (ton fondamental descendant ou montant selon la construction phrastique avec ou sans locution interrogative) et **suspensives**[6] (où la hauteur de voix montre peu de nuances pour appeler les réactions de l'interlocuteur)?

Enfin, le registre de la voix qui doit habituellement baisser dans les phrases incises a fait l'objet d'observations afin d'apprécier sa conformité contrastive supportant le sens du message véhiculé.

Par exemple, la phrase suivante a été prononcée avec les variations mélodiques adéquates: « Nous allons vous présenter Claude X (↗ voix montante), avec un C et non avec un K... (→ voix presque recto tono mais plus basse), Jacques Y... qui veut s'entretenir avec les joueurs des Expos (↘ mélodie descendante refermant la dernière partie de la phrase à partir du sommet de hauteur de la première séquence. »

3. Le rythme

Un autre aspect du discours spontané qui a été examiné a été le rythme. Il est constitué de la succession des syllabes inaccentuées qui se termine par une syllabe accentuée. La **distribution de ces aspects** sur les groupes sujets, verbes et compléments compose les groupes rythmiques qui, avec l'intonation, jouent en quelque sorte le rôle équivalent de la ponctuation en langue écrite. La place de l'accent est habituellement attendue sur la dernière syllabe d'un groupe rythmique qui constitue un élément de sens; c'est ce que l'on retrouve dans une phrase comme la suivante: « Il y a aussi une femme à barbe; à quarante-deux ans elle arborait une magnifique barbe, de trente-six centimètres... ».

La souplesse de composition des groupes rythmiques est grande mais les excès par réduction des groupes ou par leur multiplicité risquent de créer une scission entre le sens ou les nuances de sens du message.

L'accent d'insistance, c'est-à-dire cette « mise en vedette » de façon particulière de la syllabe d'un mot, ponctue souvent le discours parlé: « Nous affirmons que la musique engendre l'immortalité et étouffe le courage; elle est interdite par nos lois... » (Il y a accent d'insistance sur « in » de « interdite » et « nos »). Nous voulions savoir s'il était surexploité par les animateurs de la radio et de la télévision en situation d'improvisation.

---

5. Lors de la formulation d'une interrogation, la courbe mélodique dépend directement de la structure employée: « ... il y a eu un accident mortel dans l'ouest de la métropole? » (↗) « Savez-vous quelle était la plus longue barbe? » (↘)
6. L'intonation « suspensive » est souvent relevée lors d'une énumération jusqu'à ce que, par exemple, tous les éléments soient formulés: « La crise? (↗) Comment ça s'était amorcé? (↘) Trop grande facilité de crédit (→); tout le monde allait sur le marché de la bourse (→); tout le monde achetait des obligations (→)...; tout ça, c'était merveilleux! » (↘)

4. Les jonctions

Dans cette section, on a regroupé tous les éléments d'**enchaînement des sons** tant à l'intérieur des mots qu'entre eux. C'est ainsi que l'on a prêté attention aux liaisons **obligatoires** et **interdites**. Les liaisons obligatoires sont les sons à utiliser pour enchaîner des mots les uns aux autres comme dans: « C'est la saison des huîtres... », « Ça vous fait participer aux activités de saison... ». Les liaisons facultatives sont celles que l'on peut faire ou non à la rencontre de deux mots dans une phrase; c'est pourquoi on peut entendre parfois « Il est ici » ou « Il es(t) ici »; « Il est arrivé hier » ou « Il es(t) arrivé hier ».

On a également relevé les *maintiens* et les *chutes du « e » muet*. Il existe une tendance assez répandue de prononcer pleinement le « e » muet en finale de certaines syllabes au lieu de l'utiliser comme simple voyelle d'appui pour mieux réaliser la consonne précédente: « ...mil neuf cent soixante-trois... », « ...au fur et à mesure que ça se déroule... », « ...fin de la quatrième manche... ».

Autres éléments de jonction qui ont fait l'objet d'analyse: les *voyelles en hiatus* se transformant parfois en diphtongues, en sons de passage additionnel (semi-consonnes) et à **l'attaque avec coup de glotte** des voyelles initiales: les voyelles en hiatus subissent diverses transformations comme dans: « ...c'est un organisme qui offre... » (prononcé (Kjofr)); « ...on va parler également... » (où il y a une fusion de deux « é »); « ...on va écouter ensuite... » (où les voyelles (à é) deviennent (a)). En français, l'attaque d'une voyelle est généralement douce ou forte; si elle se fait en coup de glotte, ce qui n'est pas habituellement le propre du français oral, il y a alors participation brusque des cordes vocales (la glotte) à l'initiale de la voyelle.

5. Les consonnes

Plusieurs types d'altérations peuvent modifier l'articulation des consonnes. On distingue deux types de consonnes: les consonnes **occlusives**, c'est-à-dire celles qui sont réalisées par obstruction complète du passage de l'air et les consonnes **constrictives** qui sont réalisées par une obstruction partielle du passage de l'air. Parmi les aspects étudiés, notons:

a) **Occlusives géminées**: c'est une erreur connue en français québécois et chez nos animateurs de doubler indûment certains sons; nous avons relevé: « C'est lui qui l'a dit tout à l'heure à bord de son avion, » « Vous l'avez certainement reconnu... ».

b) **Occlusives déplacées**: il s'agit des consonnes déplacées du type souvent remarqué dans « sécher » qui se transforme en « chéser », etc.

c) **Occlusives dénasalisées**: on relève surtout ces nasalisations au voisinage d'autres articulations nasales comme les voyelles « an », « in », « un » et « on »: « Tout le monde connaît cette chanson... »; « Cela vient d'un groupe... ».

d) **Occlusives relâchées**: une occlusive est considérée relâchée quand la fermeture buccale n'est pas complète ou que l'énergie articulatoire est insuffisante; nous l'avons relevée pour « m » dans « cinq minutes », « elle était avec ma mère », comme on peut la retrouver pour les « p », « b », « k », « g », etc.

e) **Occlusives supprimées**: des consonnes sont supprimées quand elles ne sont pas articulées; souvent, dans ces conditions, on peut même croire les entendre: « un specta(c)ulaire a(c)cident... ». C'est le type d'accident de prononciation où, par exemple, les consonnes finales ne sont pas entendues: « une série trois de cinq... », « Ils ont de meilleurs réservistes ».

f) **Occlusives assibilées**: une occlusive est considérée assibilée lorsque, par exemple, « d » devient « ds » dans « les taxes directes et indirectes » ou « t » devient « ts » dans « ...ces mignons petits coupons ». Un animateur a ainsi prononcé « ts » dans « Ou étiez-vous et que faisiez-vous? ».

g) **Consonnes finales disparues**: la prononciation des consonnes en finale de mots notamment doit être nettement entendue: « ...en vue de la cuisson immédiate », « des documents identiques », « l'âge de la retraite ». Mais des consonnes disparaissent dans certaines positions comme « k » dans: « Ce sont des disques de tous genres... ».

h) **Constrictives escamotées**: une constrictive est escamotée lorsqu'on a de la difficulté à la saisir nettement, souvent parce que le débit est trop rapide; c'est le cas de « r » dans des phrases relevées telles que « Les autres vont venir... »; « À vérifier à la fin de l'année... »; « C'est le cas neuf fois sur dix... ».

i) **Constrictives supprimées**: comme dans: C'est vot(r)e chance! »; « ...diffuser en multiples... » (ou « s » n'est pas prononcé).

j) **Constrictives chuchotées**: comme dans: « Nous allons voyager... »; « ...comme on l(e) fait d'ailleurs... ».

6. Les voyelles

La qualité des timbres des voyelles ne pouvait certes être oubliée; chaque locuteur a été « ausculté » de manière à relever les principales variations qui peuvent toucher les voyelles françaises: **ouverture** et **fermeture des voyelles**, **désonorisation** et **nasalisation**, **antériorisation** et **postériorisation**, **diphtongaison** et **dénasalisation**.

a) **Voyelles ouvertes**: l'ouverture du timbre des voyelles touche beaucoup les voyelles « i », « u », « ou »: « Vous vous adressez à chacune... »; le « u » ressemble davantage à un « e » caduc. Dans « des achats fructueux pour Noël », le « a » devient « â ».

b) **Voyelles fermées**: la fermeture est le phénomène inverse de l'ouverture et se retrouve, par exemple, pour le « o » transformé en « ô » dans « Donnez-moi un coup de téléphone » (« o » est prononcé alors comme en anglais) ou lorsque le « a » ressemble à un « è » dans: « Ce sont des parents courageux... », ou à un « e » dans: « ça s'adresse à... » (les trois « a » de cette expression devraient avoir le même timbre).

c) **Voyelles désonorisées**: la voyelle est désonorisée dans « Troisièmement ce soir... »; « Angèle Arsenault... »: « Il faut souligner... ».

d) **Voyelles diphtonguées**: une voyelle est dite diphtonguée quand, au lieu d'entendre un seul son, on saisit un glissement d'un son à un autre: « Je ne connais pas l'autre » (o-ou). La diphtongaison apparaît à des degrés divers et peut toucher beaucoup de voyelles françaises: « Conduisez prudemment... » (le « an » est entendu comme « an-in »); « J'ai pris une tasse de thé... » (le « a » est alors noté comme « â-ou »; le « é » est articulé comme une sorte de « é-i »)

e) **Voyelles antériorisées**: les voyelles nasales sont, on le sait, plus « grêles » ou plus « aiguës » en français québécois; toutefois, cette antériorisation est excessive si, même en principe de timbres différents, elles en viennent à se ressembler toutes comme dans: « On revient à la chanson maintenant... ».

f) **Voyelles supprimées**: les voyelles sont parfois supprimées, quoique rarement: « ...et ces m(u)siciens... », « ...en grande f(i)nale... ».

7. L'hypercorrection

On a souvent observé que la préoccupation de « bien parler » entraîne parfois des « corrections indues » ou non requises qui débouchent en fait

sur des écarts de diction ou de prononciation. C'est dans la perspective d'apprécier cet aspect de la langue parlée que cette section regroupe les points suivants: **liaisons superflues** (comme l'emploi de « z » à un niveau de langue théâtrale dans « toujours_z est-il...), **l'addition marquée** et **répétée du « e » muet**, etc.

a) **Liaisons superflues**: par exemple la liaison qui pourrait paraître excessive en situation d'improvisation dans « Toujours est-il que... » où s'inscrirait une liaison avec « z » entre les deux premiers mots.

b) **Prononciation des « e » muets**: la tendance à prononcer nettement les « e » muets se retrouve dans les expressions comme: « Avant toutes choses... »; « Par exemple... ». L'excès va même chez certains locuteurs à introduire cette voyelle là où elle n'a pas de correspondance écrite: « ...la guerre des six jour(e)s... »; « En mars(e) dernier, à Damas(e)... ».

8. Divers

Sous cette rubrique, une question particulière a été retenue: la **prononciation des mots de langue étrangère**. Nous désirions connaître la tendance pratique de nos informateurs: ces mots, habituellement des noms propres de personnes ou de lieux, sont-ils prononcés « à la française » (avec l'emploi du système phonétique du français) ou « à l'anglaise » (comme ils le seraient par un anglophone)?

9. Impressions générales

À la suite de l'analyse phonétique et sous cet angle seulement, nous avons invité chacun des chercheurs associés au projet à formuler des observations globales et caractéristiques des locuteurs évalués.

Pour aider les analystes, nous avons fourni les indications générales suivantes à garder en mémoire lors de l'appréciation de chaque point de la grille: évaluer en priorité la **netteté phonétique du discours** dont les qualités ou les écarts ne font aucun doute et s'imposeraient par leur évidence à toute oreille francophone le moindrement avertie; en fait, il ne s'agissait pas de couper les cheveux en quatre; dans cette perspective et pour bien dissocier les faits relevés, notons que des particularités peuvent être acceptées dans les conversations privées mais ne peuvent l'être dans le domaine de la langue publique. C'est cette norme objective composée de qualités intrinsèques du français parlé, telle que la norme phonétique nous la fait connaître, qui a surtout guidé l'évaluation; nous savons bien qu'elle s'ajuste intuitivement aux contingences du milieu social et à ses exigences

ainsi qu'aux situations de communication. Nous avons donc en réalité vérifié l'**utilisation des unités phonétiques simples ou groupées selon les règles connues**, en tenant compte des circonstances de communication qui peuvent moduler leur conformité au mode approprié.

B. LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE

1. Les résultats globaux

L'analyse du corpus s'est faite sous l'angle des écarts, ou erreurs, par rapport à la « norme » que représente la grille.

1.1. Production moyenne et nombre d'erreurs

On peut évaluer globalement à 29 160 articulations (9 syllabes par seconde en moyenne × 2 articulations par syllabe × 1 620 secondes (60 secondes × 27 minutes)) la production moyenne de chacun des animateurs dans le corpus repiqué que l'on a constitué sur lui.

L'animateur qui a réussi la meilleure performance a fait 19 « fautes » et celui qui a le moins bien réussi en a fait 3 876, ce qui établit une moyenne de 848,49 erreurs par animateur. On voit que les écarts entre les « bons » et les « mauvais » sont très grands et que les animateurs qui font le plus d'erreurs totalisent environ 10 % d'articulations défectueuses. Il s'agit là, cependant, d'exceptions.

1.2. Pondération des résultats

Les résultats bruts de l'analyse des erreurs des 56 éléments de la grille phonétique pour chacun des 65 animateurs représentaient une somme énorme de détails qu'il fallait rendre comparables. En effet, les paramètres de durée de discours spontané, du nombre de phrases prononcées et du total des syllabes articulées varient considérablement d'un locuteur à un autre ; la longueur de l'échantillon de langue parlée méritait d'être scrutée pour éviter de tirer des conclusions sujettes à caution. Lors de cette opération, il fut rapidement évident que le nombre de syllabes avait un lien direct avec la somme des phrases et, par conséquent, que la pondération à l'aide de l'un ou de l'autre de ces facteurs fournissait des ajustements voisins. Prenant en considération la durée (en minutes et secondes) et la quantité de discours enregistré (nombre de phrases ou de syllabes), nous avons constaté que la pondération était modifiée de façon négligeable. Cette absence de signification des facteurs de durée jumelée au nombre de syllabes ou de phrases des enregistrements analysés semble provenir du système de repiquage et de la multiplicité des segments retenus qui ont

soustrait notamment les pauses entre les nombreuses séquences d'interventions, faisant ainsi disparaître (pour la durée) un élément susceptible de rendre distinctif l'échantillon selon l'un et l'autre de ces paramètres. C'est pourquoi la longueur de discours en syllabes pouvait effectivement servir de facteur suffisant de pondération pour l'analyse des données subséquentes. C'est en divisant le nombre moyen de syllabes (6 662 754) pour l'ensemble des animateurs par le nombre réel de syllabes de chaque animateur qu'a été établie la façon de pondérer. Les résultats d'analyse phonétique de chacun des animateurs, ainsi homogénéisés par la quantité de discours, devenaient plus aisément comparables et permettaient aussi d'éviter d'interpréter à mauvais escient des différences apparentes entre les animateurs.

On trouvera au tableau VI le détail des valeurs suivantes: a) le nombre de syllabes par phrase en divisant le nombre de syllabes par le nombre de phrases (sous la colonne SPP); b) le nombre de phrases pondéré par la durée en syllabes en multipliant le nombre de phrases par le nombre moyen de syllabes pour l'ensemble des animateurs (6 662 754) et en divisant le produit par le nombre de syllabes de chaque animateur (listé sous RP8); c) l'appréciation du débit en divisant le nombre de syllabes par la durée de discours pour chaque animateur (présenté sous SPM).

Tableau VI

Nombre moyen de syllabes, nombre pondéré de phrases et appréciation du débit en nombre de syllabes pour chacun des locuteurs du corpus

Sexe	Radio	Télévision	Réseau privé	Réseau d'État	Catégorie d'émissions	Station	SPP Nombre moyen de syllabes par phrase	RP8 Nombre pondéré de phrases	SPM Appréciation du débit en nombre de syllabes
H	X		X		C	1	33	200	258
H	X		X		D	2	37	182	324
H	X			X	D	3	18	370	197
H	X			X	C	4	30	223	229
H	X		X		B	5	37	181	287
F	X			X	D	3	48	139	251
H	X			X	C	3	18	371	263
F		X	X		B	6	28	241	248
F		X		X	C	7	28	239	290

Tableau VI (suite)

Nombre moyen de syllabes, nombre pondéré de phrases et appréciation du débit en nombre de syllabes pour chacun des locuteurs du corpus

Sexe	Radio	Télévision	Réseau privé	Réseau d'État	Catégorie d'émissions	Station	SPP Nombre moyen de syllabes par phrase	RP8 Nombre pondéré de phrases	SPM Appréciation du débit en nombre de syllabes
H	X			X	D	4	25	262	262
H	X		X		D	8	22	301	212
F	X		X		D	9	22	304	165
F	X			X	D	4	25	261	253
F	X		X		D	5	17	388	265
H	X		X		B	10	20	330	238
H		X	X		B	6	28	234	230
H		X		X	C	11	25	268	233
H		X	X		E	6	33	201	249
H		X	X		A	6	22	304	294
H		X	X		E	6	23	285	249
H	X		X		C	1	30	222	344
H		X		X	E	7	20	335	250
H		X		X	C	11	35	189	276
F	X		X		A	8	24	280	293
F		X		X	C	7	24	281	231
H	X		X		C	5	34	196	269
H		X	X		E	6	20	337	240
H	X			X	C	4	25	266	290
H		X		X	C	12	22	309	311
F	X			X	C	4	19	345	242
F		X		X	C	7	32	210	273
F		X	X		C	6	35	190	256
H		X	X		C	6	25	270	279
H		X	X		B	6	33	200	277
F		X		X	E	7	40	169	316
H		X		X	E	7	22	304	219
H	X			X	B	4	22	298	288
H		X		X	E	7	19	356	296
H	X			X	E	3	43	157	181
H		X		X	E	7	25	267	266
F		X	X		E	9	22	300	269
H		X		X	E	7	18	365	212
F		X		X	E	7	19	347	252
F		X	X		A	6	24	276	285

Tableau VI (suite)
Nombre moyen de syllabes, nombre pondéré de phrases et appréciation du débit en nombre de syllabes pour chacun des locuteurs du corpus

Sexe	Radio	Télévision	Réseau privé	Réseau d'État	Catégorie d'émissions	Station	SPP Nombre moyen de syllabes par phrase	RP8 Nombre pondéré de phrases	SPM Appréciation du débit en nombre de syllabes
F	X		X		D	1	17	399	195
H	X		X		D	9	30	219	316
H		X	X		E	6	25	269	281
H	X		X		E	6	21	321	262
H	X		X		A	8	30	224	279
H		X		X	C	11	31	216	272
H		X	X		E	6	30	225	330
H	X		X		D	2	16	410	251
F	X		X		D	10	25	269	150
H	X		X		D	13	19	356	235
H	X		X		C	8	44	151	320
H	X		X		A	1	35	189	284
H	X		X		A	5	37	179	348
H		X		X	C	11	25	271	278
F	X		X		D	14	29	227	250
H	X		X		A	8	45	148	317
H	X		X		D	2	21	322	252
H	X		X		A	1	37	182	315
H	X		X		D	14	20	332	268
H	X		X		A	5	22	304	268
F	X			X	A	4	35	188	306

1.3. Catégories d'erreurs

Le tableau VII illustre comment les animateurs se sont comportés à l'égard de chacun des éléments de la grille. On constate que les erreurs se concentrent autour de certains aspects sur lesquels l'ensemble des animateurs a achoppé, mais dans des proportions variables. On constate un certain étalement des animateurs autour de ces erreurs.

Nos animateurs maîtrisent entre le tiers et la moitié des aspects oraux du français en situation d'improvisation. Et les difficultés qu'ils rencontrent sont les mêmes pour tous, mais dans des proportions diverses. On constate de plus que chaque animateur éprouve des difficultés particulières avec au moins un aspect de la grille, ce qui peut signifier que les animateurs n'ont

pas la chance de voir leur « production » soumise à l'analyse d'un spécialiste qui détecterait vite les tics personnels.

1.3.1. Les éléments de la grille qui font problème

Les deux chapitres d'erreurs qui font problème sont le chapitre « débit » et le chapitre « voyelles ». Tous les animateurs éprouvent, à des degrés divers, des difficultés à l'égard de ces éléments.

a) Le débit

Les animateurs **parlent trop vite** (élément A^1 de la grille d'analyse). C'est le reproche le plus « grave » que l'on peut leur faire. Les situations d'improvisation en ondes sont source notamment de tension ou d'emballement à cause de l'intérêt du sujet ou d'expressivité chargée même d'émotivité lors des discussions, et dont les manifestations apparaissent par l'irrégularité de contrôle de la rapidité du débit. Indépendamment de la langue (le français, l'anglais, l'allemand) parlée par les animateurs, ce critère est vraisemblablement un des plus importants à respecter et des plus difficiles à maîtriser dans la fonction d'animation.

La **place des pauses** leur crée beaucoup de problèmes: les animateurs maîtrisent mal l'utilisation des **pauses obligatoires** et **interdites** (A^3 et A^4), ce qui gêne la régularité générale du débit. Les pauses trop longues peuvent aller à la limite jusqu'à être interprétées comme des hésitations, surtout si elles sont mal placées, tandis que les pauses trop brèves peuvent, à la limite, donner l'impression de précipitation non justifiée.

Il existe un lien entre le fait de faire des phrases trop longues et celui de commettre des erreurs d'accentuation: les groupes sujets et verbes d'une phrase sont en général en début de phrase et ils sont peu longs, d'où une répartition harmonieuse des accents; mais si on allonge la phrase, en multipliant les compléments, cela entraîne souvent une distribution anarchique des accents.

Les hésitations de toute nature, avec ou sans reprise d'un bout de phrase ou de quelques mots, par correction d'une partie de phrase ou de quelques mots, par abandon d'une séquence prononcée (A^9, A^{10}, A^{11}, A^{13} et A^{14}), constituent la principale pierre d'achoppement de l'expression orale de la majorité, pour ne pas dire de la presque totalité de nos animateurs. Ces difficultés sont propres au domaine de la langue parlée en situation d'improvisation. Les faiblesses liées à l'accent et aux écarts de vitesse de débit sont de moindre importance par rapport à d'autres types d'erreurs. Elles touchent plus l'équilibre harmonieux de la phrase parlée que sa structure. Mais on doit constater leur présence dans la production orale.

Tableau VII

Somme globale des erreurs pondérées par le nombre de syllabes pour chacun des aspects de la grille

Éléments de la grille		Somme globale	Rang
Numéro	Nom de l'élément		
11	Hésitations (son)	5 586,163	1
49	Ouverture des voyelles	4 870,118	2
12	Hésitations (allongement)	3 096,669	3
44	Consonnes finales disparues	2 806,898	4
1	Débit trop rapide	2 587,417	5
51	Désonorisation de voyelles	2 582,482	6
4	Pauses interdites	2 350,006	7
45	Constrictives escamotées	2 222,304	8
7	Pauses trop longues	2 002,650	9
53	Voyelles antériorisées	1 986,885	10
10	Hésitations	1 978,981	11
54	Voyelles supprimées	1 921,110	12
40	Occlusives assibilées	1 920,300	13
46	Constrictives supprimées	1 912,981	14
50	Fermeture de voyelles	1 842,979	15
38	Occlusives relâchées	1 649,265	16
16	Intonation énonciative	1 501,346	17
14	Reprises corrections	1 085,396	18
9	Reprises	1 008,154	19
29	Maintien du « e » caduc	891,791	20
3	Pauses obligatoires	841,854	21
8	Pauses trop brèves	830,055	22
24	Accent groupe complément	801,844	23
31	Hiatus	673,071	24
2	Débit trop lent	632,865	25
47	Constrictives chuchotées	502,029	26
30	Chute du « e » caduc	492,607	27
39	Occlusives supprimées	444,526	28
52	Diphtongaison de voyelles	441,469	29
18	Intonation interrogative	421,256	30
56	Hypercorrections	386,801	31
32	Diphtongaisons (semi-consonnes)	360,233	32
15	Reprises abandons	319,942	33
20	Registre de voix	271,578	34
17	Intonation exclamative	254,100	35
22	Accent groupe sujet	243,378	36
23	Accent groupe verbe	215,346	37
27	Liaisons interdites	166,332	38
26	Liaisons obligatoires	162,237	39

Tableau VII (suite)
Somme globale des erreurs pondérées par le nombre de syllabes pour chacun des aspects de la grille

Éléments de la grille		Somme globale	Rang
Numéro	Nom de l'élément		
37	Occlusives nasalisées	148,343	40
42	Occlusives désonorisées	140,036	41
41	Occlusives sonorisées	102,481	42
13	Corrections	95,275	43
43	Consonnes finales maintenues	83,828	44
19	Intonation « suspensive »	76,581	45
33	Coups de glotte	61,068	46
48	Constrictives sonorisées	52,564	47
36	Occlusives dénasalisées	45,359	48
25	Accent d'insistance	41,829	49
34	Occlusives gémination	40,517	50
28	Liaisons facultatives	34,255	51
35	Occlusives déplacées	28,452	52
6	Pauses excessives	24,834	53
5	Pauses facultatives	6,449	54
21	Place de l'accent	3,933	55
55	Hypercorrections (liaisons)	0,0	56

b) Les voyelles

Les voyelles constituent le « groupe d'articulations » le plus « massacré » dans la bouche de nos locuteurs. Tantôt on pèche par **ouverture** (A^{49}) ou par **fermeture** (A^{50}) du timbre des voyelles. Les **désonorisations** (A^{51}), les **suppressions** (A^{54}), les **modifications par antériorisation** (A^{53}) sont source de difficultés. Par contre, on relève moins de diphtongaisons que ce que l'on aurait pu escompter; on dit souvent des Québécois qu'ils diphtonguent, sans doute cette tendance commence-t-elle à s'estomper pour les registres plus formels de la communication. Mais en général, les voyelles ne sont pas bien articulées.

Les animateurs **maintiennent** fréquemment, et de façon indue, **le « e » caduc** comme dans « ...mil neuf cent soixante-trois », au lieu de l'utiliser comme simple voyelle d'appui pour mieux réaliser la consonne précédente. Ils le maintiennent tout particulièrement en finale de phrase ou de groupes rythmiques intérieurs de phrases (avant une pause), ce qui peut être ressenti comme une locution hypercorrigée en situation d'improvisation, un peu comme une lecture malhabile d'un texte écrit. La tendance à prononcer nettement les « e » muets se retrouve dans des expressions

comme: « Avant toutes choses...: « Par exemple... ». L'excès va même chez certains locuteurs jusqu'à introduire cette voyelle là où elle n'a pas de correspondance écrite: « ...la guerre des six jour(e)s... »; « En mars(e) dernier, à Damas(e)... ».

c) L'intonation

Le troisième élément problématique chez nos animateurs concerne **l'intonation interrogative** (A^{18}) et **l'intonation énonciative** (A^{16}). À titre d'exemple, mentionnons qu'il est usuel d'entendre des animateurs ne pas baisser le ton de la voix à la fin d'une phrase pour se précipiter (donc en faisant une pause trop brève) et commencer la phrase suivante...souvent pour empêcher l'interlocuteur d'intervenir immédiatement! Il en est ainsi lorsqu'une première interrogation assez vague commande une seconde et même une troisième formulation qui, par adjonction, précise graduellement le sens de la question: dans ces situations, les animateurs ont aussi tendance à ne pas respecter l'intonation appropriée de même que la longueur des pauses nécessaires entre les phrases... au point de laisser croire qu'il s'agit d'une même phrase ou d'une même question reprise plusieurs fois.

d) Les consonnes

La prononciation des **consonnes occlusives** (à savoir « p », « b », « m », « t », « d », « n », « k », « g » et « gn ») est en général bonne. Mais elles sont souvent relâchées, leur prononciation est « molle », insuffisamment énergique (A^{38}) et parfois elles sont carrément supprimées (A^{39}). Les « t » et les « d » sont assibilés (prononciation avec l'introduction d'un son « s » ou « z » de longueur excessive au point de laisser croire à la disparition de ces « t » et « d ») par près des deux tiers des animateurs. D'un poids bien moindre toutefois, certains de ces sons, notamment les « b », « d » et « g », vont être perçus nasalisés (c'est sans doute un élément qui fait souvent dire à des étrangers que les Québécois « parlent du nez »... surtout qu'à cela s'ajoute l'antériorisation généralisée des voyelles telle que relevée en A^{53}).

Les consonnes **constrictives** semblent encore plus fragiles dans la bouche de nos locuteurs. Notons en premier que ceux-ci n'entachent pas habituellement la sonorité de ces articulations (A^{48}); les « s », « ch », « f » gardent leur caractéristique de sourdes, les « z », « j », « v » etc. conservent leur trait de sonorité (A^{23}). Cependant, ces consonnes de type constrictif sont escamotées (A^{45}), supprimées (A^{46}) ou parfois chuchotées (A^{47}). Pour l'ensemble des consonnes, les occlusives et les contrictives risquent souvent d'être modifiées: leur place en finale de mots ou de

phrases est une position particulièrement exposée aux transformations, et il leur arrivera d'être tout simplement supprimées (A^{44}).

e) Les réseaux d'erreurs

Le traitement statistique des données a permis de dégager des corrélations entre différentes catégories d'erreurs et de montrer que certaines erreurs voisinaient avec certaines autres de façon plus fréquente. Ces corrélations rejoignent les observations qui viennent d'être faites sur les données recueillies.

Les paires attestant d'une forte corrélation s'enchaînent les unes aux autres pour constituer des ensembles d'éléments phonétiques similaires qui les distinguent d'autres ensembles montrant aussi des affinités phonétiques. Bien entendu, ces sortes de réseaux ou de liens d'interrelation des éléments phonétiques exploitent de plus en plus d'éléments de la grille au fur et à mesure que l'on baisse la valeur du coefficient requis pour les inclure dans ces réseaux comparatifs (voir tableau VIII).

Le premier réseau est centré sur des **variables d'intonation et de rythme**. Il incorpore des éléments reliés à l'intonation interrogative, énonciative, exclamative, suspensive, au registre de la voix (c'est-à-dire à tout le chapitre de la grille consacré à l'intonation), à l'accent des divers groupes (sujet, verbe, complément) dans la phrase (donc au chapitre du **rythme**), aux pauses et liaisons facultatives et à la chute du « e » caduc. **Les corrélations sont particulièrement fortes entre les aspects suivants: intonation interrogative, registre de voix, accent des parties de phrase**.

Le sous-réseau 1RJ3 composé de 1R1 et 1RJ2 constitue un ensemble fortement interrelié avec neuf éléments phonétiques présentant des coefficients supérieurs à 70.

Le second réseau d'importance est plus diffus et comporte plusieurs sous-réseaux moins fortement corrélés entre eux. Seize éléments phonétiques montrent des liens d'affinité avec des coefficients supérieurs à 0,50. Il s'agit des occlusives assibilées et des voyelles ouvertes; de cette corrélation avec les voyelles fermées, diphtonguées et antériorisées; des occlusives relâchées et des constrictives escamotées; de cette dernière corrélation avec le débit trop rapide; des occlusives sonorisées, des constrictives sonorisées et des voyelles supprimées.

Les éléments révélés par ces corrélations et qui traitent de l'intonation, du rythme, des liaisons, de l'articulation des consonnes et des voyelles constituent des critères propres au **français oral**, contrairement aux éléments de débit qui sont communs à toutes les langues et qui sont influencés principalement par la situation de communication.

Tableau VIII
Réseaux d'éléments phonétiques en corrélation

1. Réseau « débit-intonation-rythme-jonction » (DIRJ)

IR	1:	AP18, AP20, AP22, AP23, AP24	(R > 0,90)
IRJ	2:	IR1, AP16, AP17, AP30	(R > 0,80)
IRJ	3:	IRJ2, AP28	(R > 0,70)
DIRJ	5:	IRJ3, AP5, AP19	(R > 0,50)

2. Réseau « consonnes-débit-voyelles » (CDV)

VV	2:	AP40, AP49	(R > 0,80)
VV	3:	VV2, AP50, AP52, AP53	(R > 0,70)
CC	2:	AP38, AP45	(R > 0,80)
CD	4:	CC2, AP1	(R > 0,60)
CV	4:	AP41, AP48, AP54	(R > 0,60)
CDV	5:	VV3, AP32, CD4, CV4, AP37, AP39, AP12, AP14	(R > 0,50)

3. Réseaux mineurs

DD	1:	AP2, AP7	(R > 0,90)
DC	5:	DD1, AP42, AP47	(R > 0,50)
CC	4:	AP43, AP46	(R > 0,40)
DD	5:	AP3, AP8	(R > 0,50)
RJ	5:	AP21, AP33	(R > 0,50)
EE	3:	AP29, AP56	(R > 0,70)
EDJ	5:	EE3, AP26, AP13	(R > 0,50)

1.3.2 Les éléments de la grille où les animateurs excellent

Les erreurs relevées ne doivent pas faire oublier que les animateurs maîtrisent certains aspects de la langue parlée de façon appréciable.

a) L'hypercorrection

On n'a relevé aucun cas d'hypercorrection, c'est-à-dire de liaisons considérées comme trop recherchées en conversation, même si elles sont jugées acceptables à d'autres niveaux du discours oral. N'oublions pas que notre corpus porte sur la langue en situation d'improvisation.

b) L'accent

Les animateurs éprouvent, on l'a dit, des difficultés avec l'utilisation des pauses dans la phrase parlée. Ils maîtrisent cependant fort bien l'utilisation de l'**accent** (qui relève plus des mots à l'intérieur de la phrase parlée que de la phrase parlée elle-même). Ils maîtrisent particulièrement

bien l'**accent d'insistance** (A^{25}) qui, en situation d'improvisation, contribue bien à la charge d'expressivité du discours; seul l'accent d'insistance sur le groupe complément (A^{24}) en fin de phrase laisse à désirer. Le registre de voix (A^{20}), qui doit changer de hauteur en s'abaissant pour marquer des explications insérées et qui est l'équivalent en quelque sorte de la parenthèse dans un texte écrit, est bien utilisé. **L'intonation exclamative** (A^{17}) et **l'intonation suspensive** (A^{19}) sont bien utilisées.

c) Les consonnes

Les consonnes occlusives sont nettement mieux prononcées que les constrictives. Elles sont très peu nasalisées ou dénasalisées selon les cas, sonorisées ou désonorisées selon les cas, et peu déplacées.

d) Les liaisons

Les liaisons obligatoires (A^{26}) et **interdites** (A^{27}) sont judicieusement respectées par environ 60 % des animateurs de notre corpus.

En résumé, on peut dire que, dans l'ensemble, nos animateurs et animatrices maîtrisent bien un peu plus du tiers des paramètres oraux de la langue parlée; près d'un autre tiers des caractéristiques orales ne sont pas des éléments majeurs de difficulté; environ le tiers des éléments phonétiques devraient être surveillés de près. L'analyse a mis en évidence des difficultés réelles que nous pouvons résumer de la manière suivante:

a) Les **hésitations** de toute nature, avec reprises ou corrections d'une partie d'une phrase, celles entraînant l'abandon de phrases, celles remplies de répétitions du « e » muet, rompent la régularité et la fluidité du débit. Ce type de défaut n'est pas le propre que du français.

b) **La vitesse de débit**, plus souvent trop rapide que trop lente, s'additionne d'erreurs sur la place des pauses, sur l'intonation énonciative et interrogative ainsi que sur la répartition des accents du groupe complément d'une structure, notamment lorsque les phrases sont trop longues. À l'exception de la vitesse de débit qui relève plutôt de la situation de communication, les autres éléments phonétiques sont régis par les lois de la phonétique française.

c) **La netteté de l'articulation des consonnes constrictives, la pureté du timbre des voyelles et l'énergie accordée à la prononciation des consonnes occlusives** mériteraient plus d'attention pour améliorer la qualité générale de l'expression orale. Ce sont des exigences caractéristiques de la langue française.

d) Ces principaux éléments phonétiques ainsi regroupés sont source d'erreurs mais d'un poids moindre pour les animateurs ayant la meilleure performance; ces mêmes caractéristiques phonétiques sont des pierres d'achoppement majeures pour les animateurs dont l'expression orale laisse le plus à désirer.

e) Le mariage des erreurs phonétiques a un effet multiplicateur difficile à apprécier mathématiquement mais n'en joue pas moins un rôle important lors de jugements à porter sur la qualité de l'expression orale ou des impressions laissées aux auditeurs par les animateurs. Sans tenir compte des autres constituants linguistiques du discours oral, l'impact produit par la combinaison des erreurs peut être « dévastateur » et faire oublier complètement tous les paramètres phonétiques bien maîtrisés.

Chaque analyste de l'équipe a été invité à rédiger ses commentaires principaux sous la rubrique « impressions générales » pour chaque animateur. À l'exception d'une demi-douzaine d'animateurs, tous les autres se sont vu attribuer quelques commentaires plus ou moins négatifs et parfois fort sévères. Il va de soi que beaucoup de ces appréciations correspondaient aux résultats de l'analyse phonétique pris dans leur ensemble. Ce sont des caractéristiques générales d'expression orale, sur la base des traits phonétiques et non pas du contenu des discours, qui résultent de ces jugements « impressionnistes ». Voici les mentions les plus fréquentes:

— phrases trop longues
— difficulté de structuration des phrases
— phrases incomplètes
— quantité impressionnante de mots « passe-partout »
— flot verbal incessant: remplissage
— questions mal formulées
— questions qui se succèdent sans réponse
— style d'intervention télégraphique
— changement inacceptable de niveaux de la langue
— force de voix: éteinte ou trop forte
— mauvaises habitudes respiratoires
— voix nasillarde (qualité individuelle de la voix)
— bégaiement fréquent

C'est à l'occasion de cette partie de l'exercice d'analyse que l'on a soulevé comme éléments les plus désagréables l'accumulation des erreurs phonétiques, le « débraillé » des structures où l'on parle souvent pour ne rien dire, l'épidémie d'hésitations et de reprises. Ce que l'on relève, finalement, à travers ces remarques, c'est un certain manque de précision dans l'acte de communiquer.

2. Les résultats selon certains paramètres

Lorsqu'ils sont regroupés selon le sexe, le média et le secteur, les animateurs présentent un certain nombre de différences significatives (voir tableau IX).

2.1. Différences selon le sexe

On constate que les femmes font plus d'erreurs que les hommes pour trois éléments de la grille seulement: l'**intonation interrogative** (A^{18}), le rythme marqué par **l'accent sur le groupe verbal** (A^{23}) et les **consonnes constrictives chuchotées** (A^{47}). Pour tous les autres éléments de la grille, les deux groupes se comportent de façon similaire.

2.2. Différences selon le média

Si on considère les animateurs selon leur appartenance à une station de radio ou de télévision, on relève quatre éléments phonétiques pour lesquels les animateurs de la télévision font plus de fautes que ceux de la radio: les **hésitations** (A^{10}), c'est-à-dire les variations de la vitesse de débit, **l'intonation des phrases interrogatives** (A^{18}), les brisures à la réalisation des **liaisons facultatives** (A^{28}), l'enchaînement avec **chute du « e » muet** (A^{30}). D'autre part, les animateurs de la radio commettent plus d'erreurs d'**hypercorrection**.

2.3. Différences selon le réseau

Le regroupement des animateurs selon leur appartenance au réseau privé ou d'État fait voir que six aspects phonétiques jouent un rôle distinctif entre les animateurs. Ce sont les caractéristiques phonétiques suivantes: **les consonnes dénasalisées** (AP^{36}), **les consonnes occlusives supprimées** (AP^{39}), les **consonnes (t) et (d) assibilées** (AP^{40}), les **consonnes constrictives escamotées** (AP^{45}), les **voyelles de timbre plus ouvert que prévu** (AP^{49}) et le chapitre traitant de **diverses réalisations consonantiques** (CP5). L'ensemble des six éléments phonétiques distinguant les animateurs regroupés de cette façon (réseau privé ou d'État) montre que les animateurs du réseau privé réussissent moins bien (font donc plus d'erreurs à produire un discours oral de qualité) que ceux du réseau d'État, pour ces aspects de la grille.

On peut donc affirmer que les animateurs regroupés d'une façon ou d'une autre (sexe, média et réseau) constituent des ensembles assez homogènes avec quelques différences particulières ou quelques degrés d'écarts pour la qualité de l'ensemble de leur expression orale. Les tendances observées font que les hommes, la radio et le secteur d'État

affichent des moyennes d'erreurs moins élevées pour certains traits phonétiques.

2.4. Différences selon l'âge

Une fois le corpus constitué, on a obtenu les renseignements concernant l'âge de chaque animateur, à l'exception de deux d'entre eux. Malgré le petit nombre d'informateurs, qui ne permet pas de rendre les données statistiquement valables, on peut tirer un certain nombre d'observations: d'abord, la moyenne des fautes pondérées décroît chez les hommes à partir du groupe des 30-34 ans jusqu'au groupe des 45-49 ans. Donc, les hommes plus âgés font moins d'erreurs que les hommes plus jeunes. Les femmes, quant à elles, font moins d'erreurs en moyenne pondérée, pour les groupes d'âge de 30-34 ans à 45-49 ans, que les hommes du même âge. De plus, le nombre moyen d'éléments phonétiques prononcés sans faute est légèrement supérieur chez les hommes que chez les femmes dans ces groupes d'âge.

Tableau IX
Distribution des éléments phonétiques différenciant les groupes selon le sexe, le média et le secteur

Niveau de signification	Sexe		Média		Secteur	
	Hommes	Femmes	Radio	Télévision	Privé	d'État
SIG≤.05	aucun	AP18 Intonation interrogative AP23 Accent groupe verbe AP47 Constrictives chuchotées	CP7 Hypercorrections AP56 Hypercorrections	AP10 Hésitations AP18 Intonation interrogative AP28 Liaisons facultatives AP30 Chute du « e » caduc	AP36 Occlusives nasalisées AP39 Occlusives supprimées AP40 Occlusives assibilées AP45 Constrictives escamotées AP49 Ouverture de voyelles CP5 Consonnes	Aucun

Tableau IX (suite)

Distribution des éléments phonétiques différenciant les groupes selon le sexe, le média et le secteur

Niveau de signification	Sexe		Média		Secteur	
	Hommes	Femmes	Radio	Télévision	Privé	d'État
,05<SIG≤,10	AP40 Occlusives assibilées	AP11 Hésitations AP17 Intonation exclamative AP22 Accentuation groupe sujet AP24 Accentuation groupe complément CP3 Rythme	AP3 Pauses obligatoires AP26 Liaisons obligatoires AP45 Constrictives escamotées	AP20 Registre de voix AP22 Accentuation groupe sujet AP23 Accentuation groupe verbe	AP52 Diphtongaison CP6 Voyelles	Aucun

2.5. Différences selon les stations (voir tableau X):

Les analyses simples de variance ont démontré des différences significatives entre les stations de radio et de télévision pour certains éléments de la grille. Ceux-ci ont été comparés deux à deux pour déterminer si leurs moyennes d'erreurs présentaient des différences significatives.

Le tableau fait voir que chaque station se distingue des autres par un certain nombre de caractéristiques, bonnes ou mauvaises, qui lui sont propres ou, plus exactement, qui sont propres aux animateurs de cette station et qui les distinguent de la moyenne des autres stations. Nous les fournissons à titre de renseignements.

2.6. Différences selon les types d'animateurs

Chaque élément phonétique de la grille a été passé en revue et une analyse de variance a été faite en regard du regroupement des animateurs en cinq catégories: animateur de lignes ouvertes, animateur vedette, personnalité, disc-jockey, animateur d'émissions diverses. Les éléments phonétiques qui distinguent, avec un seuil de 0,5, les catégories d'animateurs sont les suivants:

AP12 — hésitation par allongement de la dernière syllabe
19 — intonation « suspensive »
23 — rythme: accent sur le groupe complément

26 — liaison obligatoire
29 — maintien du « e » muet
35 — consonnes déplacées
45 — consonnes constrictives escamotées
56 — addition du « e » muet par hypercorrection

Une seconde analyse (voir tableau XI) a été faite avec le test de Duncan pour identifier les éléments phonétiques qui accentuent le contraste entre les différentes catégories d'animateurs. On voit que l'animateur de lignes ouvertes, qui est en dialogue constant avec ses auditeurs, se distingue par un débit mieux maîtrisé que les autres catégories d'animateurs, sans doute dans l'intention d'être bien saisi par ses interlocuteurs. On constate d'autre part que c'est surtout le disc-jockey qui se distingue par un certain nombre d'éléments phonétiques fautifs plus élevés que la moyenne, où les consonnes occupent une bonne place.

2.7. Un même animateur à la radio et à la télévision

Lors de la sélection des animateurs, nous avons au hasard choisi trois animateurs exerçant leur métier à la fois à la radio et à la télévision. Deux d'entre eux ont fourni un corpus oral lors de leurs émissions à la radio et à la télévision d'État ; un autre a été enregistré au réseau privé de radio et de télévision. Nous étions intéressés à faire un bref sondage pour apprécier l'élocution orale d'une même personne selon qu'elle exerçait sa profession à la radio et à la télévision. L'examen de l'évaluation phonétique, soit sous forme des points positifs et négatifs de la grille, soit selon les résultats totaux d'erreurs pondérées, fait nettement voir que ces animateurs ont « tendance » à s'exprimer mieux à la télévision qu'à la radio. Ces observations ne doivent être considérées qu'à titre indicatif (une tendance...) et non comme une démonstration ferme du comportement ou des habitudes phonétiques de tous les animateurs que l'on pourrait éventuellement ainsi comparer. Mais elles indiquent peut-être que le type de média, et le type de situations qu'il comporte, engendre peut-être des différences de performance, indépendamment de la compétence, qui reste la même.

Tableau X

Éléments phonétiques fautifs distinguant chaque station selon que ces éléments sont plus élevés que la moyenne des autres stations, moins élevés ou non discriminants

Station	Plus élevés que la moyenne	Non discriminants	Moins élevés que la moyenne
1		AP6 Pauses excessives	AP1 Débit trop rapide AP2 Débit trop lent AP13 Corrections AP22 Accent groupe sujet AP27 Liaisons interdites AP48 Constrictives sonorisées AP56 Hypercorrection
2	AP3 Pauses obligatoires AP34 Occlusives gémination AP40 Occlusives assibilées	AP16 Intonation énonciative AP27 Liaisons interdites AP32 Diphtongues (semi-constrictives) AP45 Constrictives escamotées AP49 Ouverture de voyelles	AP2 Débit trop lent AP9 Reprises AP13 Corrections AP15 Reprises abandons AP26 Liaisons obligatoires
3	AP4 Pauses interdites	AP2 Débit trop lent AP13 Corrections AP26 Liaisons obligatoires	AP1 Débit trop rapide AP22 Accent groupe sujet AP36 Occlusives dénasalisées AP44 Constrictives finales disparues AP46 Constrictives supprimées
4		AP15 Reprises abandons AP25 Accent d'insistance	AP27 Liaisons interdites

Tableau X (suite)
Éléments phonétiques fautifs distinguant chaque station selon que ces éléments sont plus élevés que la moyenne des autres stations, moins élevés ou non discriminants

Station	Plus élevés que la moyenne	Non discriminants	Moins élevés que la moyenne
5		AP3 Pauses obligatoires AP48 Constrictives sonorisées	AP27 Liaisons interdites
6		AP6 Pauses excessives AP25 Accent d'insistance AP36 Occlusives dénasalisées AP49 Ouverture de voyelles	AP26 Liaisons obligatoires
7		AP9 Reprises AP10 Hésitations AP25 Accent d'insistance AP32 Diphtongues (semi-consonnes)	AP2 Débit trop lent AP26 Liaisons obligatoires
8	AP6 Pauses excessives AP25 Accent d'insistance	AP32 Diphtongues (semi-consonnes) AP40 Occlusives assibilées AP43 Consonnes finales maintenues AP45 Constrictives escamotées AP46 Constrictives supprimées AP48 Constrictives sonorisées	AP13 Corrections
9		AP32 Diphtongues (semi-consonnes)	AP13 Corrections AP15 Reprises abandons

Tableau X (suite)
Éléments phonétiques fautifs distinguant chaque station selon que ces éléments sont plus élevés que la moyenne des autres stations, moins élevés ou non discriminants

Station	Plus élevés que la moyenne	Non discriminants	Moins élevés que la moyenne
		AP37 Occlusives nasalisées AP49 Ouverture de voyelles	AP22 Accent groupe sujet AP24 Accent groupe complément AP26 Liaisons obligatoires
10	AP16 Intonation énonciative AP19 Intonation « suspensive » AP32 Diphtongues (semi-consonnes) AP43 Consonnes finales maintenues	AP9 Reprises AP15 Reprises abandons AP24 Accent groupe complément AP45 Constrictives escamotées AP49 Ouverture de voyelles	AP2 Débit trop lent AP48 Constrictives sonorisées
11	AP5 Pauses facultatives	AP16 Intonation énonciative AP44 Consonnes finales disparues	AP1 Débit trop rapide AP27 Liaisons interdites AP37 Occlusives nasalisées AP48 Constrictives sonorisées
12		AP43 Consonnes finales maintenues	AP2 Débit trop lent AP13 Corrections AP22 Accent groupe sujet AP24 Accent groupe complément AP26 Liaisons obligatoires AP27 Liaisons interdites AP44 Consonnes finales disparues AP48 Constrictives sonorisées

Tableau X (suite)

Éléments phonétiques fautifs distinguant chaque station selon que ces éléments sont plus élevés que la moyenne des autres stations, moins élevés ou non discriminants

Station	Plus élevés que la moyenne	Non discriminants	Moins élevés que la moyenne
13	AP38 Occlusives relâchées AP40 Occlusives assibilées AP45 Constrictives escamotées AP49 Ouverture de voyelles	AP1 Débit trop rapide AP3 Pauses obligatoires AP16 Intonation énonciative AP32 Diphtongues (semi-consonnes) AP36 Occlusives dénasalisées	AP2 Débit trop lent AP13 Corrections AP22 Accent groupe sujet AP24 Accent groupe complément AP26 Liaisons obligatoires
14	AP29 Maintien du « e » caduc AP56 Hypercorrection	AP34 Occlusives gémination	AP10 Hésitations AP22 Accent groupe sujet AP27 Liaisons interdites

Tableau XI

Éléments phonétiques fautifs distinguant les cinq catégories d'animateurs de la moyenne des animateurs

Groupe	Éléments phonétiques fautifs	
	Plus élevés que la moyenne	Moins élevés que la moyenne
1		AP1 Débit trop rapide AP9 Reprises CP1 Débit
2	AP20 Registre de voix AP22 Accent groupe sujet AP23 Accent groupe verbe AP35 Occlusives déplacées CP3 Rythme	
3		AP9 Reprises CP5 Consonnes
4	AP12 Hésitations (allongement) AP26 Liaisons obligatoires AP29 Maintien du « e » caduc	

Tableau XI (suite)
Éléments phonétiques fautifs distinguant les cinq catégories d'animateurs de la moyenne des animateurs

Groupe	Éléments phonétiques fautifs	
	Plus élevés que la moyenne	Moins élevés que la moyenne
	AP34 Occlusives: gémination	
	AP38 Occlusives relâchées	
	AP41 Occlusives sonorisées	
	AP45 Constrictives escamotées	
	AP56 Hypercorrection	
5	AP1 Débit trop rapide	
	AP9 Reprises	

NOTE: Groupe 1: l'animateur de lignes ouvertes
Groupe 2: l'animateur vedette
Groupe 3: les personnalités
Groupe 4: le disc-jockey
Groupe 5: l'animateur d'émissions diverses

2.8. Prononciation des mots d'origine étrangère

L'analyse de l'expression orale des animateurs comportait un aspect particulier de grand intérêt pour les francophones québécois. La situation géographique n'est certes pas la même que celle des francophones d'Europe, des Antilles ou d'Afrique, et par conséquent les influences des langues étrangères varient considérablement entraînant conséquemment des modifications de certaines habitudes articulatoires chez les locuteurs. Les études sur la prononciation des mots empruntés aux langues étrangères à un moment donné pour une période donnée ne sont pas légion. On peut en extraire l'observation suivante que les francophones de France, par exemple, tentent davantage de franciser les mots que les francophones nord-américains. Les comportements observables n'ont à ce jour jamais donné une « règle absolue » à suivre: ce sont plutôt des tendances prédominantes qui sont dégagées.

Nous avons donc examiné ce vocabulaire trouvé ici et là tout au long des émissions retenues. Mentionnons tout de suite que les sujets des émissions, surtout le sport, la musique et la politique étrangère, ont fourni le plus grand nombre des exemples.

Quelles sont les caractéristiques de prononciation de ce vocabulaire constitué surtout de noms propres de langue anglaise?

a) La tendance dominante est de le prononcer à l'anglaise dans une proportion de trois fois sur quatre. C'est ce que nous retrouvons tout particulièrement avec les noms propres des joueurs des équipes de sport

professionnel, les musiciens auteurs et compositeurs, les titres des pièces musicales, la majorité des noms des villes et des équipes sportives.

b) Toutefois, il y a place pour une prononciation française une fois sur quatre, surtout lorsqu'il s'agit des noms de villes. Il suffit de songer à « Boston », « Chicago », « Vancouver », « Philadelphie ».

c) Ces deux tendances ne sont pas toujours aussi solidement établies qu'on l'aurait imaginé: il y a hésitation ou variation de la prononciation pour des motifs difficiles à cerner. Est-ce la francisation qui se manifeste de cette façon? Est-ce la fréquence d'usage peu élevée qui pousse à une manière de prononcer plutôt qu'une autre? Bref, nous constatons que « Sherbrooke », « Winnipeg », « cameraman », « showbusiness », « NBC », « IBM » seront tantôt prononcés à la française, tantôt à l'anglaise. On voit même des hésitations aussi étranges que le prénom francisé accolé à un nom de famille prononcé à l'anglaise: « Petula Clark », « Michel Smith »,... C'est le même genre de comportement mais inversé dans des expressions du type « les Pirates de Pittsburg », « les Canucks de Vancouver », « les Flames d'Atlanta ».

d) Nous avons surtout noté des mots ou des expressions de la langue anglaise; notre corpus a fourni fort peu de mots provenant de l'allemand, de l'espagnol, etc. Les circonstances politiques et économiques sont sans doute à l'origine d'une bonne ou d'une mauvaise cueillette de données sur ce plan du lexique. La centaine d'exemples fait nettement voir cependant que ces mots étrangers sont habituellement prononcés à la française, que l'on parle de « Tabriz », du « Bubderstaz », de l'« Oktoberfest », de « Monsieur Perez » ou de « Yasser Arafat ».

Ce court aperçu de la prononciation des mots étrangers détruit sans doute l'illusion sécurisante que tous devraient avoir une seule et même prononciation. Or, celle-ci est souvent divergente et tend surtout à ressembler au code phonétique de l'anglais dans une proportion de 75 %, ce qui est considérable. Cette fonction du réel phonétique montre non seulement qu'il n'existe pas une norme mais bien des normes et que certaines d'entre elles reposent sur des usages constatés mais pas nécessairement acceptés.

Voilà un sujet intéressant qui permet de dégager la tendance dominante de nos animateurs. C'est sans doute pourquoi ceux qui se font les défenseurs d'un renouveau inconditionnel en privilégiant la « francisation intégrale » de tout ce vocabulaire, en dépit des habitudes répandues, apparaissent vite comme marginaux, dans l'état actuel des choses. Il apparaît difficile, et il le sera toujours, de promulguer une « loi phonétique » sur ces habitudes de prononciation qui ne ferait pas l'objet de contestation et qui rallierait tous ces usages.

3. Conclusion sur l'analyse des données

L'analyse globale des données s'est révélée plus intéressante que les analyses en fonction de différents paramètres. Cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où l'objectif général de l'étude était de dresser un portrait d'ensemble de la langue des animateurs. Si on avait, par exemple, distingué pour l'analyse entre différentes situations de communication, en mettant dans le corpus un continuum des situations allant du moins formel au plus formel, les résultats recueillis auraient permis d'apprécier l'étendue de la variation linguistique chez nos animateurs. Tel n'était pas le but de l'étude dont les objectifs étaient moins de voir ce qui distinguait les animateurs que ce qu'ils ont en commun en tant que locuteurs d'un certain français québécois standard.

Conclusion

Que conclure de cette expérience de recherche? Que retenir de ces analyses phonétiques détaillées? Quelles remarques générales mériteraient réflexion?

Cette étude qui visait à restreindre la marge de subjectivité et à éviter les évaluations empiriques ou approximatives sur le plan de l'expression orale a atteint son but même si la langue parlée spontanée en situation d'improvisation n'est pas facile à soupeser et à mesurer. La rigueur appliquée à l'évaluation phonétique qui a fait voir les forces et les faiblesses de nos locuteurs dégage suffisamment d'aspects positifs pour juger le tableau de la situation encourageant. Mais, en même temps, elle révèle de nombreuses carences d'expression. Même s'il ne s'agit pas de décerner des oscars ou d'accorder des prix « citron », il n'est pas plus acceptable d'uniquement se féliciter des succès constatés que de minimiser les insuccès évidents pour s'encroûter dans de mauvaises habitudes articulatoires. Il ne nous a pas paru nécessaire d'utiliser un vocabulaire corrosif pour décrire la « médiocrité phonétique » de certaines réalisations orales. L'unité de tendance de la majorité de nos locuteurs à rechercher une prononciation qui faciliterait la meilleure compréhension est néanmoins réelle. Il existe même des animateurs qui ont une expression orale recommandable, voire prestigieuse.

Les résultats statistiques ont démontré, au total, que les uns et les autres emploient un même outil de communication, une même expression orale, à des degrés différents. En effet, ce sont des éléments phonétiques en nombre restreint qui autorisent des distinctions entre nos locuteurs de la radio et de la télévision, entre ceux des réseaux privé et d'État, entre les hommes et les femmes. Pour le moment, seule la variable « type d'émission » permet de dégager les liens les plus étroits entre les défauts de langue et les types d'animateurs; comme ceux-ci, notamment les disc-jockeys, sont plus nombreux à la programmation des réseaux privés, il s'ensuit qu'ils ont en quelque sorte une moins bonne cote sous cet angle. Les conclusions des chapitres de ce rapport de recherche permettent aujourd'hui de faire les ajustements nécessaires. D'ailleurs, ne serions-nous pas en face du résultat issu de la mobilité de ces professionnels d'une station à l'autre, d'un réseau à l'autre, etc., qui fait que, sous l'angle de la réalité statistique, la langue n'est pas plus déplorable chez les uns que chez les autres?

Si nous embrassons d'un coup d'oeil le tableau général des éléments positifs et négatifs, nous pourrions estimer grosso modo que 50 % (c'est une question d'opinion de la part des analystes en même temps qu'un choix d'un seuil limite sur la base du portrait d'ensemble et non le résultat d'une démonstration ferme !) de la langue parlée de nos animateurs est à relier à une prononciation de « français standard » ; les autres 50 % sont caractérisés par des prononciations hétérogènes et montrent de telles défaillances phonétiques à corriger qu'on ne se tromperait sans doute pas beaucoup en affirmant que plusieurs animateurs n'ont pas eu la chance de s'entraîner à l'expression orale en situation d'improvisation ou bien qu'ils n'ont pas une connaissance suffisante des caractéristiques et du rôle des éléments phonétiques multiples sur lesquels prend appui l'élocution. Pour ce dernier groupe, nous ne sommes pas loin parfois de pouvoir affirmer que de nombreux animateurs sont pratiquement « des cas de pathologie phonétique » et ce, même si on tient compte des variations contextuelles du discours oral. Les problèmes de débit et d'intonation, le choix des pauses, la production des voyelles, constituent les difficultés majeures sur lesquelles achoppent pour ainsi dire tous les animateurs. Ce qui distingue les individus à cet égard, c'est la proportion dans laquelle chacun commet ce genre d'erreurs. Il ressort donc de notre étude qu'à côté des véritables professionnels de l'animation, dont les performances sont véritablement prestigieuses, on trouve des personnes dont les performances phonétiques laissent beaucoup à désirer, ce qui donne de la situation un tableau qui mérite nuance. Ce tableau de situation apparaîtrait peut-être différent et plus circonstancié si on y ajoutait les données traitant du vocabulaire et de la structure.

Nos animateurs parlent-ils français ou « à la française » ? Sans hésitation, oui nos animateurs parlent français et nous ne pouvons mettre en doute que la phonologie du français standard leur sert de système de référence. Tous s'expriment avec le souci de se faire comprendre en français. Pour un grand nombre d'entre eux, la qualité phonétique de l'expression orale est de beaucoup supérieure à ce qu'on ose avouer sans pour autant pouvoir déclarer qu'ils parlent « à la française », loin de là. Il est évident que tous (à l'exception d'une animatrice) ont des caractéristiques proprement québécoises qui marquent sans excès leur phonétisme. Comme certains voudront le voir écrit : « un accent québécois » ! Et puis après, d'autres ont des accents à travers la francophonie. Il y a des animateurs et animatrices qui ont des prononciations des plus recommandables. En fait, c'est un français standard à coloration québécoise, habituellement épuré des excès de la langue populaire.

À la suite de cette étude, pourrait-on au moins caractériser l'aspect oral du français québécois correct même si on ne peut prétendre le décrire dans son entier (ce qui devrait comporter aussi les aspects lexical, morphologique et syntaxique)?

Ceux qui, parmi les animateurs, sont les meilleurs et qui constituent des « modèles » pratiquent certainement la « pause de voix » car leur débit est de vitesse moyenne, leur respiration bien contrôlée (selon les éléments de sens et les groupes rythmiques) ce qui leur permet de répartir adéquatement et de façon équilibrée les pauses nécessaires soit en nombre et en importance (longueur); leur facilité de parole est généralement sans hésitation et ne rend nullement difficile la compréhension de leur message. Ce sont des locuteurs qui exploitent les possibilités de leur registre de voix et respectent parfaitement les lois phonétiques régissant l'intonation même si parfois celle-ci semble quelque peu « chantante »! Les liaisons obligatoires et interdites, le maintien ainsi que la chute du « e » muet ne semblent pas être des causes de difficultés majeures. Ces animateurs auront plutôt tendance cependant à ne pas trop faire de liaisons facultatives (la multiplication des liaisons facultatives pouvant donner davantage l'impression d'un français oral quelque peu recherché). L'accent rythmique est perçu sur les bonnes syllabes des phrases; pour une oreille étrangère francophone notamment, il peut toutefois donner l'impression d'être déplacé sur la syllabe précédant celle où on l'attendait. En situation d'improvisation, la langue spontanée de ces locuteurs fait entendre de nombreux accents d'insistance, lesquels se multiplient en nombre selon le degré d'expressivité du discours.

Les consonnes sont bien articulées et aucune n'est escamotée: la netteté articulatoire est aussi précise que le français de la « mère patrie »; à la différence des Européens francophones, nos locuteurs gardent toujours une « légère assibilation » (une sorte de marque de commerce ou d'identité...) que certains voudront voir appeler « mouillure » pour la rendre « acceptable ». En outre, ils se permettront ici et là l'introduction de quelques consonnes géminées non justifiées.

Les voyelles les plus fermées (telles les « i », « u » et « ou ») le sont suffisamment et de façon distinctive mais pas autant que celles des francophones de France. À la différence de ces derniers, les voyelles « eu » et « e » sont bien marquées comme les « é » et « è » sont bien attestées. Les voyelles nasales sont plus claires et par conséquent plus antériorisées que celles prononcées par des Français; contrairement à ceux-ci, nos locuteurs québécois maintiennent la distinction entre les « in », « un », « on » et « an ». Les voyelles postérieures, surtout le « a » sombre, sont davantage postérieures, sans excès toutefois (comme on

pourrait le trouver en français québécois familier...). Les diphtongues que l'on pourrait entendre ne sont qu'accidentelles bien que des diphtongues partielles apparaissent plus fréquentes.

La prononciation des mots de langue étrangère peut être « flottante » ou hésitante sans doute par suite de la méconnaissance des langues en cause. Les mots issus de l'anglais sont prononcés à l'anglaise dans la majorité des cas ou, du moins, sur la base d'un système phonologique se rapprochant de l'anglais.

Bref, les qualités des performances phonétiques de nos animateurs modèles pourraient aisément servir de point de départ à la constitution d'un « dictionnaire sonore » du franco-québécois en langue publique spontanée.

Bibliographie

ARMAND, Robert et Jean Thévenot, « Le français sur les ondes », dans *Une langue : le français d'aujourd'hui dans le monde*, collection Hachette « F », Paris, Hachette, 1976.

LABERGE, René, « Le français commun, mythe ou réalité ? », *Le Français dans le monde*, n° 69, décembre 1969.

LAURENCE, Jean-Marie, « Français universel et bon usage », Deuxième biennale de la langue française, Québec, 1967.

LÉON, Pierre R., *Prononciation du français standard. Aide-mémoire d'orthoépie*, Montréal, Didier, 1966.

MARCHAND, F. *et al.*, *Manuel de linguistique appliquée*, vol. 4, *La norme linguistique*, Paris, Delagrave, 1975.

NIL, Normand H. *et al.*, *Statistical Package for the Social Sciences*, New York, McGraw-Hill, 2e éd., 1975.

RIVARD, Adjutor, « Notre prononciation », *Le Canada français*, vol. XXIII, septembre 1935.

Annexes

Annexe A

Grille d'analyse initiale

NOM _____ homme _____
femme _____

CATÉGORISATION INITIALE _____
FINALE _____

STATION radio _____ privée _____
télévision _____ d'État _____

TITRE DE L'ÉMISSION _____

TYPE D'ÉMISSION _____

DURÉE RÉELLE ANALYSÉE — temps en lecture _____
— temps en langue spontanée _____

COMPILATION — nombre de phrases _____
— nombre de syllabes _____

		NETTETÉ Ind.	NETTETÉ Pub.	ININTELLIGIBILITÉ
1.	DÉBIT			
1.1.	Vitesse d'élocution	AP	1	
	trop rapide	AP	10	
	acceptable			
	trop lente	AP	8	
1.2.	Place des pauses			
	obligatoire	AP	3	
	interdite	AP	3	
	facultative	AP	5	
	trop de pauses	AP	6	
1.3.	Longueur des pauses			
	trop longues			
	trop brèves			
1.4.	Reprises	AP	9	
1.5.	Hésitations	AP	10	
	son	AP	11	
	allongement de la dernière syllabe	AP	12	

	NETTETÉ Ind.	NETTETÉ Pub.	ININTELLIGIBILITÉ
1.6. Corrections	AP	13	
reprise et correction	AP	14	
phrase abandonnée	AP	15	
2. INTONATION			
2.1. Phrase énonciative	AP	16	
2.2. Phrase exclamative	AP	17	
2.3. Phrase interrogative	AP	18	
2.4. Phrase « suspensive »	AP	19	
2.5. Registre de la voix (incise)	AP	20	
3. RYTHME			
3.1. Place de l'accent	AP	21	
3.1.1. groupe sujet	AP	22	
3.1.2. groupe verbe	AP	23	
3.1.3 groupe complément	AP	24	
3.2. accent d'insistance	AP	25	
4. LES JONCTIONS			
4.1. Liaisons obligatoires	AP	26	
4.2. Liaisons interdites	AP	27	
4.3. Liaisons facultatives	AP	28	
4.4. Maintien du « e » muet	AP	29	
4.5. Chute du « e » muet	AP	30	
4.6. Voyelles en hiatus		31	
semi-consonnes	AP	32	
diphtongues	AP	32	
coups de glotte		33	
5. LES CONSONNES			
5.1. Gémination		34	
5.2. Consonnes déplacées		35	
5.3. Dénasalisation	AP	36	

	NETTETÉ		ININTELLI-GIBILITÉ
	Ind.	Pub.	
5.4. Nasalisation		37	
5.5. Occlusives relâchées		38	
5.6. Occlusives supprimées	AP	39	
5.7. Occlusives assibilées	AP	40	
5.8. Occlusives sonorisées		41	
5.9. Occlusives désonorisées		42	
5.8. Maintien de la consonne finale	AP	43	
5.9. Disparition de la consonne finale	AP	44	
5.10. Constrictives escamotées	AP	45	
5.11. Constrictives supprimées	AP	46	
5.12. Constrictives chuchotées	AP	47	
6. VOYELLES			
6.1. Ouverture	AP	49	
6.2. Fermeture	AP	50	
6.3. Désonorisation	AP	51	
6.4. Diphtongaison	AP	52	
6.5. Antériorisation	AP	53	
6.6. Voyelles supprimées	AP	54	
7. HYPERCORRECTION	AP	55	
7.1. Liaisons superflues			
7.2. Addition indue du « e » muet	AP	56	
7.3. Prononciation de certains mots	AP		
7.4. Expressions familières	AP		
8. DIVERS			
8.1. Mots étrangers prononcés			
à l'anglaise			
à la française			
autre			
9. IMPRESSION GÉNÉRALE			

Annexe B

Nombre d'animateurs et éléments phonétiques erronés regroupés par tranche d'erreurs

		100	90	80	70	60	50	40	30
A1	Débit trop rapide	8	1	1	2	2	5	2	5
A2	Débit trop lent				1			2	
A3	Pauses obligatoires		1				1	5	4
A4	Pauses interdites	3		3	4	1	3	3	4
A5	Pauses facultatives								
A6	Pauses excessives								
A7	Pauses trop longues			2	1	1	1		7
A8	Pauses trop brèves				1		1	1	3
A9	Reprises				1			1	7
A10	Hésitations	1	2	1	3	3	1	6	6
A11	Hésitations (son)	22	4	3	5	4	6	8	6
A12	Hésitations (allongement)	3	3	2	4	6	4	8	7
A13	Corrections								
A14	Reprises corrections							2	7
A15	Reprises abandons								
A16	Intonation énonciative	2		1		2	3	3	2
A17	Intonation exclamative						1	1	
A18	Intonation interrogative		1	1	1	2			
A19	Intonation « suspensive »					1			
A20	Registre de voix					1	1	2	
A21	Place de l'accent								
A22	Accent groupe sujet					1	1	2	2
A23	Accent groupe verbe							1	2
A24	Accent groupe complément	5		1					2
A25	Accent d'insistance								
A26	Liaisons obligatoires								
A27	Liaisons interdites								
A28	Liaisons facultatives								
A29	Maintien du « e » caduc	1				1	2	3	2
A30	Chute du « e » caduc	2					2	1	1
A31	Hiatus								3
A32	Diphtongues (semi-consonnes)							1	1
A33	Coups de glotte								
A34	Occlusives gémination								
A35	Occlusives déplacées								
A36	Occlusives dénasalisées								
A37	Occlusives nasalisées					1			
A38	Occlusives relâchées	2		1		1	2	10	4
A39	Occlusives supprimées						1		
A40	Occlusives assibilées	4	3	1	1		2	6	6

	100	90	80	70	60	50	40	30
A41 Occlusives sonorisées								
A42 Occlusives désonorisées								
A43 Consonnes finales maintenues								
A44 Consonnes finales disparues	3	2	5	3	4	6	7	7
A45 Constrictives escamotées	3	2	3	2	5	4	2	8
A46 Constrictives supprimées	4	1	1	2	3	1	5	6
A47 Constrictives chuchotées				1				
A48 Constrictives sonorisées								
A49 Ouverture de voyelles	19	4	2	1		2	3	5
A50 Fermeture de voyelles	2			1	2	1	3	7
A51 Désonorisation de voyelles	4	2	3	2	5	4	6	6
A52 Diphtongaison de voyelles		1						1
A53 Voyelles antériorisées	4			3	2	4	5	2
A54 Voyelles supprimées	3	1		1	2	1	8	5
A55 Hypercorrections (liaisons)								
A56 Hypercorrections (« e » caduc)								1

DEUXIÈME ÉTUDE

Les animateurs de la radio et de la télévision francophones de Québec et de Montréal et leurs opinions au sujet de la langue*

SORECOM Inc.

Avec la collaboration
d'Édith BÉDARD et de
Pierre GEORGEAULT

* Cette étude est suivie d'une réflexion inspirée par la lecture des données et faite par Édith Bédard et Pierre Georgeault, tous deux du Conseil de la langue française.

Table des matières

Page

INTRODUCTION 95

PREMIÈRE PARTIE: **Les caractéristiques des animateurs** 97

1. Le profil sociodémographique des animateurs de radio et de télévision 99
2. La formation des animateurs de radio et de télévision 104
3. Le cheminement de carrière des animateurs de radio et de télévision 107
4. L'exercice de la fonction d'animateur de radio et de télévision 113

DEUXIÈME PARTIE: **Les animateurs et la question de la langue** 121

1. La sensibilisation aux problèmes de langue 123
   - 1.1. La conscience qu'ont les animateurs de leur rôle de modèles linguistiques et quelques-unes de leurs opinions sur l'usage du français au Québec 123
   - 1.2. Les modèles suivis en matière d'animation de radio et de télévision 128
   - 1.3. L'auto-évaluation de la performance linguistique 132
   - 1.4. La performance linguistique par rapport à l'ensemble de la performance en animation 147
   - 1.5. Les supports linguistiques 150
2. La perception des politiques des stations en matière de langue et la perception de leur performance linguistique 154
3. La sensibilisation des animateurs et des animatrices à la question de la langue au Québec 161

CONCLUSION 171

APPENDICE: **Réflexions à partir des résultats du sondage*** 175
1. L'homogénéité dans les réponses concernant la langue 177
2. La qualité linguistique est-elle une dimension importante? 177
3. L'interaction avec le public 178
4. Les animateurs éprouvent-ils des difficultés à l'égard de la langue? 183
5. Les opinions quant à l'excellence 185
6. Une norme ou des normes? 186

ANNEXE A: **La méthode utilisée pour le sondage** 187
1. Un sondage auprès d'une population limitée 189
2. Le questionnaire 189
3. Les entrevues 190
4. Le traitement des données 190

ANNEXE B: **Le questionnaire** 193

* Par Édith Bédard et Pierre Georgeault, Conseil de la langue française.

Liste des tableaux

PREMIÈRE PARTIE:

		Page
I.1	Le profil socio-économique des animateurs de radio et de télévision	101
I.2	La répartition des animateurs de Montréal et de Québec selon leur âge, leurs revenus annuels et leur scolarité	102
I.3	La répartition des animateurs de radio, AM et FM, selon leur âge et leurs revenus annuels	103
I.4	La répartition des répondants animateurs de télévision privée et d'État selon leur scolarité	103
I.5	La formation des animateurs de radio et de télévision: les cours dans des domaines préparant à la carrière d'animateur ou d'animatrice	105
I.6	La formation des animateurs de radio et de télévision et certaines expériences susceptibles de préparer à la carrière d'animateur ou d'animatrice	107
I.7	Le nombre d'années d'expérience comme animateur ou animatrice	108
I.8	Les débuts en animation de radio et/ou de télévision	108
I.9	La description du premier emploi comme animateur ou animatrice	110
I.10	La fidélité au réseau et à la station où fut occupé le premier emploi	112
I.11	L'expérience dans le milieu de la radio et de la télévision	112
I.12	La situation actuelle des animateurs	113
I.13	Les conditions de travail des animateurs et des animatrices	115
I.14	L'autonomie des animateurs et des animatrices dans l'exercice de leurs fonctions	117
I.15	L'émission principale des animateurs et animatrices interrogés	118

DEUXIÈME PARTIE:

II.1 Opinion sur l'importance que le public accorde à la qualité du français et opinion personnelle des répondants sur l'importance du français dans leur travail 124

II.2 Accord ou désaccord des répondants avec des énoncés portant sur la langue que doivent utiliser les animateurs... 126

II.3 La spécificité du style d'animation francophone québécois 130

II.4 L'animateur ou l'animatrice préféré(e) des personnes interrogées 131

II.5 Les deux qualités, en matière de langue, d'un bon animateur ou d'une bonne animatrice..... 132

II.6 L'auto-évaluation du vocabulaire et de la prononciation utilisés dans l'animation de l'émission principale 134

II.7 L'auto-évaluation générale du niveau de langue parlée dans l'animation de l'émission principale..... 134

II.8 L'évaluation du niveau de langue parlée durant l'émission principale et l'évaluation de la prononciation..... 136

II.9 La comparaison entre l'auto-évaluation du niveau de langue parlée par l'animateur dans son émission principale et celles d'autres animateurs (ensemble des répondants) 136

II.10 La comparaison entre l'auto-évaluation du niveau de langue parlée par l'animateur dans son émission principale et lors de circonstances d'animation particulières..... 138

II.11 L'attitude à l'égard de certaines situations touchant la langue parlée en ondes 140

II.12 Les difficultés présentées par certains éléments du travail d'animation..... 142

II.13 L'importance de certaines attitudes dans le choix d'un niveau de langue 145

II.14 Les circonstances justifiant des compromis au niveau de la langue..... 147

II.15 La fréquence avec laquelle les répondants reçoivent des conseils ou des commentaires sur la langue qu'ils utilisent en ondes 149

II.16 L'importance de la qualité du français utilisé par les répondants dans l'appréciation de leur travail par leur employeur 150
II.17 L'utilisation de certains supports linguistiques 151
II.18 Opinion quant au travail de normalisation effectué par l'Office de la langue française 153
II.19 L'importance de certains critères pour occuper un poste d'animateur dans une station de radio ou de télévision francophones 155
II.20 Opinion quant à la qualité du français parlé par les animateurs à la radio et à la télévision, au cours des 10 dernières années 158
II.21 L'évaluation de la langue parlée par les animateurs des divers types de stations de radio et de télévision 160
II.22 La fréquence avec laquelle on aborde, en ondes, la question linguistique au Québec 163
II.23 Les raisons justifiant qu'on traite « souvent ou quelquefois » de questions touchant la situation linguistique au Québec 164
II.24 Les raisons justifiant qu'on traite « rarement ou jamais » de questions touchant la situation linguistique au Québec 165
II.25 L'opinion des participants sur des énoncés portant sur la situation linguistique au Québec 167
II.26 L'opinion des répondants sur l'intervention passée et future du gouvernement en matière de langue (Pourcentages d'accord avec l'énoncé) 169

Introduction

Cette étude a été réalisée en même temps que la première et vise à fournir un second éclairage sur les animateurs de la radio et de la télévision francophones de Montréal et de Québec. Le sondage dont nous présentons ici les résultats avait pour but de brosser le portrait des animateurs et animatrices de la radio et de la télévision francophones du Québec en mettant l'accent sur la description de leurs opinions et de leurs attitudes à l'égard de la langue qu'ils parlent et de déterminer un certain nombre de facteurs susceptibles d'influencer les pratiques linguistiques des animateurs en ondes.

Le sondage a été réalisé au printemps 1982. Pour les fins de ce rapport, nous avons surtout cherché à identifier les résultats les plus pertinents, compte tenu des objectifs de l'étude, et à en faire une première analyse descriptive.

Le rapport se divise en deux grandes parties. En première partie, on présentera les caractéristiques des animateurs: profil socio-économique, formation, cheminement de carrière et conditions d'exercice de leur profession. On abordera ensuite la question de leurs opinions et de leurs attitudes à l'égard de la langue, à l'égard des politiques des stations en matière de langue et à l'égard de la question, plus globale, du français au Québec.

PREMIÈRE PARTIE

Les caractéristiques des animateurs

Ce chapitre est consacré aux répondants eux-mêmes: leur profil socio-économique, leur formation, leur cheminement de carrière et les conditions dans lesquelles ils exercent leur profession. Nous parlerons ensuite de l'importance accordée par les animateurs à la langue, de l'auto-évaluation de leur performance linguistique, de la place qu'occupe la langue dans leur travail, des modèles linguistiques qu'ils suivent, des supports linguistiques dont ils disposent, etc. Enfin, les deux dernières sections porteront respectivement sur la perception que se font les animateurs des politiques des stations en matière de langue et sur les opinions des répondants à la question, plus générale, du français au Québec.

La plupart des données sont présentées en fonction du type d'animateur: animateur de radio seulement, animateur de télévision seulement, animateur de radio et de télévision; précisons que cette variable provient de la compilation des réponses à l'une des questions du sondage portant sur les heures de diffusion d'émissions animées par le répondant, la semaine précédant l'entrevue (question 3). Certains résultats ont aussi été analysés selon d'autres variables explicatives: sexe, âge, scolarité, revenus, statut de la station; nous ne tiendrons compte de ces croisements que lorsque des différences statistiquement significatives auront été observées. Ajoutons en dernier lieu que, comme les pourcentages des tableaux ont été arrondis, certains totaux peuvent être légèrement supérieurs ou inférieurs à 100.

1. Le profil sociodémographique des animateurs de radio et de télévision

À notre connaissance, aucune statistique n'a jamais été publiée sur les caractéristiques sociodémographiques des animateurs de radio et de télévision du Québec. Nous pouvons donc, à juste titre, nous demander ce que sont ces personnes qui, par leur travail, influencent entre autres choses nos habitudes linguistiques; les animateurs ressemblent-ils à l'ensemble de la population qu'ils desservent ou à ce qu'on peut appeler l'« élite intellectuelle »?

On constate, tout d'abord, qu'il y a beaucoup plus d'animateurs que d'animatrices. En effet, les trois quarts (77 %) des participants au sondage sont de sexe masculin alors qu'un quart (23 %) seulement est de sexe féminin. De plus, comme on peut le constater en lisant le tableau II, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à oeuvrer dans le domaine de la télévision (39 %) que dans celui de la radio (21 %) ou dans celui de la radio et de la télévision (20 %).

Les animateurs sont également assez jeunes, la majorité (52 %) n'ayant pas 35 ans; on observe aussi que les animateurs de « radio seulement »

sont sensiblement moins âgés que leurs confrères: 40 % ont moins de 30 ans alors que ce n'est le cas que de 16 % des animateurs de télévision et de 13 % de ceux travaillant dans les deux types de médias.

Les animateurs de radio et de télévision sont nettement plus instruits que ne l'est la moyenne de la population puisque, comme le démontrent les résultats, 50 % ont complété des études de niveau universitaire. Enfin, on peut dire que, dans l'ensemble, les revenus des animateurs se situent surtout (56 %) en deçà de 40 000 $ annuellement. Par ailleurs, une bonne partie des répondants (38 %) ont déclaré des revenus supérieurs à 40 000 $, dépassant même les 80 000 $ (8 %); il faut cependant mentionner que (nous le verrons dans une autre section de ce chapitre) la moitié des personnes interrogées occupaient un autre emploi en plus de celui d'animateur.

Le croisement des données socio-économiques avec celles d'autres variables de l'étude permet d'observer des différences intéressantes. En tenant compte de la région où travaillent les participants, on constate que les animateurs de Québec sont plus jeunes que ceux de la région de Montréal: 49 % des premiers ont moins de 30 ans alors que ce n'est le cas que de 25 % des seconds. Les animateurs « en poste » à Québec sont aussi proportionnellement moins nombreux (29 %) que les autres (55 %) à avoir obtenu un diplôme d'études universitaires. Enfin, probablement à cause de leur âge (et donc de leur expérience) et de leur scolarité, les animateurs de Québec ont des revenus plus faibles que ceux de Montréal: 43 % gagnent moins de 30 000 $ par année, alors que 37 % des animateurs de Montréal gagnent le même salaire.

Si l'on considère maintenant les animateurs de radio, on relève des différences selon que les répondants travaillent à la radio AM ou à la radio FM: tout d'abord, les animateurs de radio FM sont plus jeunes (moins de 30 ans: 44 %) que ceux oeuvrant dans des stations qui diffusent sur la bande AM (moins de 30 ans: 21 %); de plus, les animateurs de radio FM ont en majorité (65 %) des revenus inférieurs à 30 000 $ par année, ce qui est plus rare (21 %) chez les animateurs de radio AM.

Par ailleurs, on n'observe aucune différence statistique entre les caractéristiques des animateurs de télévision selon le statut (privé ou d'État) de la station qui les emploie; soulignons, cependant, que les données compilées tendent à démontrer que les animateurs de la télévision d'État ont fait des études de niveau universitaire en plus grand nombre (59 %) que leurs confrères de la télévision privée (50 %).

Tableau I.1
Le profil socio-économique des animateurs de radio et de télévision

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Répartition selon le sexe				
Masculin	79	62	80	77
Féminin	21	39	20	23
Total	**100**	**101**	**100**	**100**
Répartition selon l'âge				
Moins de 24 ans	14	—	2	9
25-29 ans	26	16	11	21
30-34 ans	17	37	28	22
35-39 ans	16	22	14	16
40-45 ans	10	12	18	12
45-49 ans	10	6	10	10
50 ans et plus	7	6	18	10
Total	**100**	**99**	**101**	**100**
Répartition selon la scolarité				
Niveau primaire	—	—	2	1
Niveau secondaire	15	6	10	12
Niveau collégial ou cégep	32	34	30	32
Niveau universitaire	46	57	54	50
Autre réponse	7	3	3	6
Total	**100**	**100**	**99**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau I.2
La répartition des animateurs de Montréal et de Québec selon leur âge, leurs revenus annuels et leur scolarité

	Montréal %	Québec %
Âge		
Moins de 30 ans	25	49
30 — 39 ans	40	32
40 — 49 ans	23	15
50 ans et plus	11	4
Total	**99**	**100**
Revenus annuels		
Moins de 30 000 $	37	43
De 30 000 $ à 49 999 $	32	42
50 000 $ et plus	25	6
Refus de répondre	7	9
Total	**101**	**100**
Scolarité		
Primaire	1	—
Secondaire	11	17
Collégial ou cégep	28	48
Universitaire	55	29
Autre	6	6
Total	**101**	**100**
Nombre de répondants	**163**	**53**

Tableau I.3
La répartition des animateurs de radio, AM et FM, selon leur âge et leurs revenus annuels

	Animateurs de radio AM %	Animateurs de radio FM %	Animateurs de radio AM et FM %
Âge (catégories regroupées)			
Moins de 30 ans	21	44	33
30 — 39 ans	37	34	—
40 — 49 ans	26	17	67
50 ans et plus	17	5	—
Total	**101**	**100**	**100**
Revenus annuels (catégories regroupées)			
Moins de 30 000 $	21	65	—
De 30 000 $ à 49 999 $	52	19	33
50 000 $ et plus	20	14	—
Refus	7	3	67
Total	**100**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**84**	**83**	**3**

Tableau I.4
La répartition des répondants animateurs de télévision privée et d'État selon leur scolarité

	Télévision privée %	Télévision d'État %
Dernier diplôme obtenu		
Secondaire	9	11
Collégial ou cégep	36	25
Universitaire	50	59
Autre réponse	6	5
Nombre de répondants	**18**	**38**

2. La formation des animateurs de radio et de télévision

Nous avons vu précédemment que les animateurs de radio et de télévision font partie de la fraction la plus scolarisée de la population (50 % ont un diplôme d'études universitaires et 32 % ont terminé des études de niveau collégial). D'autres résultats révèlent que, bien souvent, ces études générales constituent l'essentiel de leur formation académique et qu'une bonne partie d'entre eux ont vécu des expériences qui les ont préparés à leur carrière.

Divers types de cours (diction, pose de voix, improvisation orale, etc.) sont offerts à quiconque se destine à la carrière d'animateur. Interrogés à ce sujet, la majeure partie des répondants ont déclaré qu'ils ne faisaient pas partie de leur formation. Ainsi, 67 % des interviewés n'ont pas suivi de cours de techniques d'entrevue ou de communication; la majorité également n'a pas suivi de cours d'improvisation (63 %) ou d'expression orale (58 %). Les cours de diction et de pose de voix ont, par contre, été fréquentés plus souvent (% de ceux ayant suivi des cours de diction: 54 %; de pose de voix: 50 %). Ajoutons que, dans la plupart des cas, ces cours furent donnés ailleurs que dans une école d'annonceurs, environ un dixième des animateurs ayant reçu la formation dispensée dans de telles écoles spécialisées (proportions variant de 6 % à 10 % pour chacun des types de cours).

Les résultats du sondage révèlent également que la majeure partie des animateurs de radio et de télévision ont oeuvré, à titre professionnel ou amateur, dans des secteurs connexes aux communications. 51 %, dont particulièrement les animateurs de télévision (62 %) et ceux de radio et de télévision (57 %), ont déjà été comédiens; à ce sujet notons que 27 % de l'ensemble des répondants ont déclaré avoir étudié dans une école de théâtre. Les résultats du sondage montrent aussi qu'une fois sur deux (51 %), les répondants ont fait du spectacle. En outre, bien que le phénomène de la radio communautaire soit assez récent au Québec, près du tiers (31 %) des participants au sondage en ont fait l'expérience.

Tableau I.5
La formation des animateurs de radio et de télévision: les cours dans des domaines préparant à la carrière d'animateur ou d'animatrice

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Les cours de diction				
N'a pas suivi de cours de diction	48	47	42	46
Oui, dans une école d'annonceurs	12	5	7	10
Oui, ailleurs	38	42	48	41
Oui, dans une école d'annonceurs et ailleurs	2	6	3	3
Total	**100**	**100**	**101**	**100**
Les cours de pose de voix				
N'a pas suivi de cours de pose de voix	52	51	43	50
Oui, dans une école d'annonceurs	12	5	3	9
Oui, ailleurs	33	39	48	38
Oui, dans une école d'annonceurs et ailleurs	3	6	5	4
Total	**100**	**101**	**99**	**101**
Les cours de techniques de communication				
N'a pas suivi de cours de techniques de communication	60	65	86	67
Oui, dans une école d'annonceurs	11	6	3	9
Oui, ailleurs	28	29	9	23
Oui, dans une école d'annonceurs et ailleurs	1	—	1	1
Total	**100**	**100**	**99**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau I.5 (suite)
La formation des animateurs de radio et de télévision: les cours dans des domaines préparant à la carrière d'animateur ou d'animatrice

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Les cours d'expression orale				
N'a pas suivi de cours d'expression orale	53	63	68	58
Oui, dans une école d'annonceurs	10	2	—	6
Oui, ailleurs	35	35	27	33
Oui, dans une école d'annonceurs et ailleurs	2	—	5	2
Total	**100**	**100**	**99**	**99**
Les cours d'improvisation				
N'a pas suivi de cours d'improvisation	62	56	70	63
Oui, dans une école d'annonceurs	9	2	2	6
Oui, ailleurs	27	42	23	28
Oui, dans une école d'annonceurs et ailleurs	3	—	5	3
Total	**101**	**100**	**100**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau I.6
La formation des animateurs de radio et de télévision et certaines expériences susceptibles de préparer à la carrière d'animateur ou d'animatrice

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Proportions de répondants ayant				
...étudié dans une école de théâtre	23	25	39	27
...fait du théâtre	46	62	57	51
...fait du spectacle	49	43	62	51
...fait de la radio communautaire	39	18	20	31
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

3. Le cheminement de carrière des animateurs de radio et de télévision

Toute une section du questionnaire a été consacrée au cheminement de carrière des répondants. L'information obtenue permet ainsi de constater que beaucoup d'animateurs et d'animatrices ont connu des expériences similaires au cours de leur carrière et que celle-ci déborde souvent le strict domaine de l'animation.

Mentionnons en premier lieu que 53 % des personnes interrogées oeuvrent dans le domaine de l'animation radio-télévisée depuis moins de 10 ans. Les résultats révèlent également que les animateurs travaillant à la radio et à la télévision exercent leur métier depuis plus longtemps (10 ans et plus: 62 %) que les autres dont le champ d'activité se limite à la radio (42 %) ou à la télévision (48 %).

Par ailleurs, les débuts en animation varient souvent; si 51 % des participants ont commencé à travailler comme animateur immédiatement après la fin de leurs études, 49 % ont connu, auparavant, une autre expérience de travail. Le plus souvent (25 %), celle-ci ne concernait ni le domaine de la radio ou de la télévision, ni aucun autre domaine connexe: une fois sur 10 (13 %), les animateurs ont occupé un emploi dans le milieu des arts et des lettres et une proportion identique (13 %) ont oeuvré soit à la radio ou à la télévision (6 %), soit dans un autre média (7 %).

Les résultats de l'étude font aussi ressortir que la majorité (67 %) des répondants ont, au cours de leur carrière, exercé les fonctions de disc-jockey et ce, chez la plupart (69 %), pour une durée inférieure à sept ans.

On observe également que les animateurs de télévision ont été moins longtemps disc-jockeys (moins de quatre ans : 68 %) que leurs collègues de la radio (43 %) ou de la radio et de la télévision (32 %).

Tableau 1.7
Le nombre d'années d'expérience comme animateur ou animatrice

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Nombre d'années d'expérience comme animateur ou animatrice				
Moins de 5 ans	39	31	15	32
5-9 ans	19	21	24	21
10-14 ans	18	25	14	18
15-19 ans	6	15	11	9
20-24 ans	5	2	20	8
25 ans et plus	13	6	15	13
Total	**100**	**100**	**99**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau 1.8
Les débuts en animation de radio et/ou de télévision

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Secteur d'activité avant l'animation				
Était aux études	55	39	52	51
Avait un emploi :				
...dans le domaine de la radio ou de la télévision	4	12	4	6
...dans d'autres médias	6	3	11	7
...dans le milieu des arts et des lettres	9	24	17	13
...dans d'autres milieux professionnels	28	24	19	25
Total	**102**	**102**	**103**	**102**

Tableau I.8 (suite)
Les débuts en animation de radio et/ou de télévision

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
A-t-on été disc-jockey?				
Oui	68	53	73	67
Non	32	47	28	33
Total	**100**	**100**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**
Pendant combien d'années a-t-on été disc-jockey?	%	%	%	%
Moins d'un an	1	—	3	2
1-3 ans	42	68	29	41
4-6 ans	27	18	28	26
7-9 ans	7	9	16	10
10 ans et plus	23	6	23	21
Total	**100**	**101**	**99**	**100**
Nombre de répondants	**87**	**18**	**39**	**144**

Afin de brosser un tableau circonstancié de leur premier emploi en tant qu'animateur, nous avons posé aux répondants une question composée de quatre volets. Les données recueillies montrent, tout d'abord, que 52 % des animateurs et des animatrices ont débuté dans des stations de radio privées, que 18 % des répondants ont commencé leur carrière à la radio d'État et que 17 % ont animé leur première émission sur les ondes d'une station de radio communautaire. En ce qui concerne spécifiquement les animateurs de télévision, on doit souligner que, si près de la moitié d'entre eux (48 %) ont oeuvré immédiatement à la télévision (privée: 28 %; d'État: 20 %), la majeure partie (53 %) des animateurs ont travaillé auparavant dans des stations de radio (privées: 34 %; d'État: 19 %).

D'après les résultats du sondage, les animateurs commencent rarement (10 %) leur carrière dans la région de Québec. Le plus souvent (47 %), les animateurs ont occupé leur premier emploi à Montréal et le tiers d'entre eux (34 %) l'ont fait dans des stations de province.

Les données révèlent également que 62 % des répondants ont eu « la chance » d'occuper leur premier emploi à titre d'animateur régulier d'une station. Le statut d'occasionnel est par ailleurs plus fréquent chez les

animateurs de radio (43 %) que chez les animateurs de télévision (36 %) ou de radio et de télévision (28 %).

À leurs débuts, les animateurs ont été surtout disc-jockeys (37 %), les animateurs ayant beaucoup moins souvent débuté comme annonceurs (10 %) ou comme journalistes (12 %).

Toujours à propos de leur cheminement de carrière, on peut dire que relativement peu d'animateurs poursuivent leur carrière à la station où ils ont débuté; en effet, seuls 34 % des participants au sondage ont déclaré avoir toujours travaillé pour le même réseau et 25 % n'avoir jamais changé de station.

L'analyse des résultats fait clairement ressortir que l'activité des animateurs et des animatrices ne se limite pas nécessairement à l'animation. À ce sujet, mentionnons que 60 % des animateurs rencontrés ont affirmé oeuvrer dans le milieu de la radio et de la télévision depuis plus de 10 ans; cette porportion (60 %) est nettement plus élevée que celle observée à la même question portant sur l'ancienneté comme animateur (48 %) (tableau I.8). De plus, près des deux tiers (64 %) des répondants occupent actuellement (19 %) ou ont déjà occupé (45 %) un autre emploi relié au monde de la radio et de la télévision.

Tableau I.9
La description du premier emploi comme animateur ou animatrice

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Type d'entreprise				
Radio privée	50	34	66	52
Radio d'État	16	19	22	18
Télévision privée	3	28	6	8
Télévision d'État	4	20	2	6
Ailleurs (radio communautaire)	27	—	4	17
Total	**100**	**101**	**100**	**101**
Lieu de travail				
Montréal	47	50	45	47
Québec	8	13	11	10
En région	35	23	36	34
Ailleurs	9	15	8	10
Total	**99**	**101**	**100**	**101**

Tableau I.9 (suite)
La description du premier emploi comme animateur ou animatrice

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Statut d'emploi				
Emploi régulier	57	64	73	62
Occasionnel	43	36	28	38
Total	**100**	**100**	**101**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**
Type d'émission animée				
Disc-jockey/présentation de musique	43	18	33	37
Annonceur/bulletins de nouvelles	8	11	12	10
Reportage/journalisme/affaires publiques	12	6	18	12
Ligne ouverte	2	3	—	2
Émission de nuit ou de fin de semaine	1	3	6	2
Émission matinale	8	—	—	5
Émission pour enfants	3	22	—	5
Émission pour les jeunes	2	6	2	3
Émission féminine	1	3	8	3
Émission de services à la communauté	2	—	2	2
Émission de variété/sur tous les sujets	7	15	30	9
Émission culturelle/littéraire	6	6	2	5
Autre genre d'émission	2	—	—	1
Tous les genres d'émissions/de tout	3	6	—	3
Ne sait pas/manque de précision/sans réponse	2	—	6	3
Total	**100**	**99**	**100**	**102**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau I.10
La fidélité au réseau et à la station où fut occupé le premier emploi

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Proportions de répondants ayant toujours travaillé				
...pour le même réseau	37	32	30	34
...pour la même station	30	19	18	25
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau I.11
L'expérience dans le milieu de la radio et de la télévision

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Nombre d'années d'expérience dans le milieu de la radio et de la télévision				
Moins de 5 ans	30	12	4	21
5-9 ans	19	14	24	19
10-14 ans	21	35	18	22
15-19 ans	7	21	14	11
20-24 ans	9	12	18	12
25 ans et plus	15	6	21	15
Total	**101**	**100**	**99**	**100**
Occupe ou a occupé un autre emploi dans le milieu de la radio et de la télévision	16	12	30	19
A déjà occupé un autre emploi				
...à la radio seulement	13	12	11	13
...à la télévision seulement	3	12	7	6
...à la radio et à la télévision	22	35	31	26
N'occupe pas et n'a jamais occupé d'autre emploi dans le milieu de la radio et de la télévision	46	32	22	38
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Avant de clore cette section sur le cheminement de carrière des animateurs, nous allons décrire quelque peu leur situation actuelle. Au moment du sondage, 48 % des personnes interrogées travaillaient uniquement à titre d'animateur, alors que les autres (52 %) occupaient aussi un autre emploi, soit dans le domaine de la radio et de la télévision (19 %), dans celui des arts et lettres (10 %), de la presse écrite (4 %) ou dans un tout autre champ d'activités (19 %).

Tableau I.12
La situation actuelle des animateurs

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
N'occupe pas d'autre emploi que celui d'animateur	54	46	32	48
Occupe un autre emploi				
...dans le milieu de la radio et de la télévision	16	12	30	19
...dans le milieu de la presse écrite	5	3	4	4
...dans le milieu des arts et des lettres	10	15	7	10
...dans un autre milieu professionnel	15	24	26	19
Total	**100**	**100**	**99**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

4. L'exercice de la fonction d'animateur de radio et de télévision

Les conditions dans lesquelles s'exerce le métier d'animateur peuvent constituer autant de facteurs susceptibles d'influencer le style d'animation et la qualité de la langue parlée en ondes. Pour être complète, notre étude devait donc recueillir de l'information sur le sujet. Les résultats présentés maintenant permettront de préciser le portrait des animateurs de radio et de télévision.

À la lumière des résultats, on peut facilement constater que l'animation d'une émission nécessite plusieurs heures de travail, ce dont le public n'est peut-être pas toujours pleinement conscient. Pour formuler un tel commentaire, nous avons considéré le nombre d'heures de travail par semaine, le nombre d'émissions animées et la durée des émissions.

Dans l'ensemble, la moitié (51 %) des participants ont évalué à plus de 30 heures par semaine le temps qu'ils consacrent à leur travail d'animateur. On remarque, par ailleurs, que, pour plusieurs (31 %), la semaine de travail d'un animateur dépasse même les 40 heures; ce serait notamment le cas (51 %) des personnes cumulant deux postes d'animateur, à la radio et à la télévision.

58 % des interviewés animent une seule émission mais 29 % en animent deux. La durée des émissions varie nécessairement selon qu'elles sont diffusées à la radio ou à la télévision. Ainsi, d'après leurs calculs, 48 % des animateurs de radio ont occupé l'antenne moins de cinq heures, la semaine précédant l'entrevue; quant aux animateurs de télévision, ils ont, le plus souvent (62 %), été en ondes une heure ou moins.

De l'avis même des participants, ceux-ci disposent de beaucoup (67 %) ou de passablement (23 %) d'autonomie dans la détermination de la forme des émissions qu'ils animent. La situation est similaire en ce qui concerne le contenu: 65 % affirment avoir « beaucoup d'autonomie » et 25 % disent en avoir « passablement ». Cette autonomie laissée aux animateurs dans la préparation de leurs émissions leur donne une certaine latitude dans le choix des sujets traités en ondes dont, éventuellement, celui de l'usage du français au Québec; nous y reviendrons d'ailleurs lorsque nous traiterons du problème de la sensibilisation des animateurs à la question de la langue au Québec.

Quelques-unes des questions du sondage portaient sur ce que nous avons appelé « l'émission principale » du répondant. Il s'agissait, dans la plupart des cas (58 %), de la seule émission animée par le répondant et, pour les autres animateurs (42 %), de celle où ils étaient le plus longtemps en ondes de façon effective (« micro ouvert »). Pour classer les multiples émissions citées, nous avons conçu un code tenant compte du contexte dans lequel elles sont animées et des difficultés que ce dernier peut présenter au niveau de la langue utilisée; par exemple, une émission où l'animateur est seul et où il lit des textes rend plus facile l'emploi d'un français impeccable que ne le fait une émission de lignes ouvertes où l'animateur doit continuellement improviser son discours. D'après la classification effectuée, il semble que la plupart des animateurs vivent des situations d'animation comportant de l'improvisation à divers degrés: dans 43 % des cas, l'émission suscite des échanges avec d'autres personnes qui peuvent participer à l'émission de façon régulière (20 %), être invitées spécialement (10 %), faire partie de l'auditoire (6 %) ou encore, combiner deux (6 %) ou trois (1 %) types d'intervenants. En outre, plus du quart (27 %) des émissions « principales » ressemblent à la forme d'animation disc-jockey où l'animateur est seul mais peut improviser en ondes.

Pour préparer cette émission, les participants consacrent, pour la plupart (65 %), d'une à 14 heures de travail; un tiers (33 %) y accorde davantage de temps; c'est le cas particulièrement des animateurs de télévision dont 47 % passent 20 heures ou plus par semaine à la préparation de leur émission principale.

La composition du public auquel on s'adresse, ou du moins la représentation qu'on s'en fait, peut justifier un certain style d'animation et de langage utilisé. Dans l'ensemble, les animateurs interviewés estiment que l'auditoire de leur émission principale comprend autant d'hommes que de femmes (73 %). Ils le décrivent aussi comme moyennement scolarisé (45 %) ou de tous les niveaux de scolarité (38 %). L'âge du public touché est plus difficile à évaluer: on parle d'un public de tous les âges (28 %) ou on mentionne des catégories autres que celles proposées (40 %: exemples: de 21 à 45 ans, 30 ans et plus, etc.).

Tableau I.13
Les conditions de travail des animateurs et des animatrices

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Nombre d'heures consacrées à l'animation, par semaine				
Moins de 20 heures	38	19	16	29
20-29 heures	20	22	15	19
30-39 heures	22	16	18	20
40 heures et plus	21	36	51	31
Ne sait pas	—	6	—	1
Total	**101**	**99**	**100**	**100**
Nombre d'émissions animées				
Une émission	68	78	21	58
Deux émissions	25	14	47	29
Trois émissions	3	6	18	7
Quatre émissions	1	—	6	2
Cinq émissions ou plus	4	2	8	5
Total	**101**	**100**	**100**	**101**

Tableau I.13 (suite)
Les conditions de travail des animateurs et des animatrices

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Durée totale des émissions animées				
Émissions de radio				
Moins de trois heures	28	N.A.	25	27
3-5 heures	20	N.A.	24	21
6-10 heures	16	N.A.	23	18
11-15 heures	19	N.A.	13	17
16-20 heures	11	N.A.	11	10
21 heures et plus	7	N.A.	4	6
Total	**100**	**N.A.**	**100**	**99**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**
Durée totale des émissions animées				
Émissions de télévision				
Moins d'une heure	N.A.	3	18	13
Une heure	N.A.	47	50	49
Deux heures	N.A.	6	13	10
Trois heures	N.A.	25	6	14
Quatre heures et plus	N.A.	20	13	15
Total	**N.A.**	**101**	**101**	**101**
Nombre de répondants		**34**	**53**	**87**

N.A.: ne s'applique pas.

Tableau I.14
L'autonomie des animateurs et des animatrices dans l'exercice de leurs fonctions

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Quant à la forme (style, rythme) des émissions				
Disposent de				
...beaucoup d'autonomie	67	55	74	67
...passablement d'autonomie	21	34	18	23
...peu d'autonomie	10	11	6	9
...aucune autonomie	2	—	—	1
Ne sait pas/sans réponse	—	—	2	1
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
Quant à l'élaboration des contenus des émissions				
Disposent de				
...beaucoup d'autonomie	67	40	76	65
...passablement d'autonomie	20	44	22	25
...peu d'autonomie	9	13	2	8
...aucune autonomie	4	3	—	3
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau I.15
L'émission principale des animateurs et animatrices interrogés

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Genre d'émission				
Aucune interaction avec d'autres personnes *et*:				
a) le genre d'émission ne permet pas l'improvisation	2	3	7	4
b) le genre d'émission permet l'improvisation	35	—	26	27
Interaction avec des personnes faisant partie de l'émission *et*:				
a) le genre d'émission ne permet pas l'improvisation	2	6	—	2
b) le genre d'émission permet l'improvisation	16	35	17	20
Interaction avec des personnes extérieures à l'émission:				
c) invitées	9	15	6	10
d) non invitées (public)	3	12	7	6
Combinaison de genres:				
b, c	3	12	7	6
b, d	—	3	—	—
b, c, d	1	3	—	1
Indéterminé/sans réponse	28	12	28	26
Total	**99**	**101**	**98**	**102**
Temps consacré à la préparation de l'émission principale				
Moins de 5 heures	33	16	20	27
5-9 heures	16	16	29	19
10-14 heures	19	12	21	19
15-19 heures	11	6	10	10
20 heures et plus	18	47	20	23
Ne sait pas	3	3	—	2
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Tableau I.15 (suite)
L'émission principale des animateurs et animatrices interrogés

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Le sexe du public de l'émission principale				
Surtout masculin	10	6	12	10
Surtout féminin	12	24	18	16
Autant l'un que l'autre	77	69	68	73
Ne sait pas	2	—	2	2
Total	**101**	**99**	**100**	**101**
La scolarité du public de l'émission principale				
Tous les niveaux de scolarité	36	36	43	38
Très scolarisé	12	13	8	11
Moyennement scolarisé	47	29	48	45
Peu scolarisé	2	3	—	2
Autre réponse	3	19	1	5
Ne sait pas	1	—	—	1
Total	**101**	**100**	**100**	**102**
L'âge du public de l'émission principale				
Tous les âges	24	38	33	28
Moins de 20 ans	2	10	2	3
21-30 ans	17	3	6	12
31-45 ans	19	6	12	15
Plus de 45 ans	1	10	—	2
Autre réponse	38	34	48	40
Total	**101**	**101**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

DEUXIÈME PARTIE

Les animateurs et la question de la langue

Nous abordons dans ce chapitre ce qui constitue le coeur même du sondage, à savoir la question de la langue telle que vécue et perçue par les animateurs. Dans une première section, nous ferons état de la sensibilisation des animateurs aux problèmes de langue. Nous parlerons ensuite de leur perception des politiques des stations en matière de langue et de la performance linguistique de ces dernières telle qu'évaluée par les répondants. Nous terminerons ce chapitre en présentant les opinions des interviewés à l'égard de la question plus générale de la langue au Québec.

1. La sensibilisation aux problèmes de langue

La problématique de la recherche dans laquelle s'inscrit ce sondage ne visait pas, rappelons-le, à juger la qualité de la langue parlée par les animateurs selon les normes établies par l'analyse de la langue parlée dans d'autres communautés francophones. La recherche tenait davantage compte des facteurs influençant la langue parlée en ondes. Qui, mieux que les animateurs eux-mêmes, est en mesure de circonscrire les conditions (objectives et subjectives) qui justifient l'emploi de tel ou tel niveau de langue? Leurs opinions et leurs attitudes sont aussi très importantes puisque, s'ils ne sont pas conscients de leur rôle de modèles linguistiques, comment peuvent-ils devenir les agents de l'amélioration de la qualité de la langue en ondes? Dans cette section, nous aborderons successivement la conscience, chez les animateurs, du rôle de modèle linguistique, les modèles suivis en matière d'animation, l'auto-évaluation de la performance linguistique, la place de la performance linguistique dans l'ensemble de la performance en animation, et les supports linguistiques.

1.1. La conscience qu'ont les animateurs de leur rôle de modèles linguistiques et quelques-unes de leurs opinions sur l'usage du français au Québec

Les opinions recueillies nous portent à dire que la majeure partie des animateurs de radio et de télévision sont conscients de leur rôle de modèles auprès de l'auditoire.

79 % des personnes interrogées estiment que la qualité de leur langue est très (36 %) ou assez (43 %) importante dans l'évaluation que le public fait de leur émission principale, 16 % croyant plutôt que la qualité du français est peu importante pour leur auditoire et 3 % que cela n'a pour lui aucune importance.

Par ailleurs, 76 % considèrent que la qualité du français est « très » importante dans l'exercice de leurs fonctions et 20 % la jugent « assez » importante, une infime minorité (4 %) étant peu préoccupée par son niveau de langue (peu important: 3 %; pas du tout important: 1 %).

Tableau II.1
Opinion sur l'importance que le public accorde à la qualité du français et opinion personnelle des répondants sur l'importance du français dans leur travail

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
L'importance que le public accorde à la qualité du français				
La qualité du français est				
...très importante	30	50	40	36
...assez importante	46	32	43	43
...peu importante	19	10	11	16
...pas du tout importante	3	3	4	3
Ne sait pas/sans réponse	3	6	2	3
Total	**101**	**101**	**100**	**101**
L'importance que le répondant accorde à la qualité du français				
La qualité du français est un aspect				
...très important	72	80	85	76
...assez important	24	17	12	20
...peu important	4	3	1	3
...pas du tout important	1	—	2	1
Total	**101**	**100**	**100**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Les réponses à certains énoncés, soumis au cours de l'entrevue, confirment l'attitude favorable des animateurs à l'égard de l'importance à accorder à la qualité de la langue. Ainsi, 91 % des animateurs interviewés se sont déclarés « complètement » (67 %) ou « plutôt » d'accord (24 %) avec l'affirmation voulant qu'ils aient conscience « d'avoir un rôle à jouer dans l'effort qui est fait pour améliorer le français au Québec ». 89 % sont aussi d'avis que la maîtrise de la langue française est une condition « indispensable » pour quiconque veut faire une carrière d'animateur (complètement d'accord: 66 %; plutôt d'accord: 23 %). Les participants reconnaissent également l'influence des médias sur la qualité de la langue parlée par le public; en effet, neuf répondants sur dix (89 %) partagent l'opinion selon laquelle il faut être « plus exigeant en ce qui a trait à la qualité de la langue dans le milieu de la radio, de la télévision et du

journalisme que dans un autre milieu de travail » (complètement d'accord: 64 %; plutôt d'accord: 25 %).

Le consensus autour des autres énoncés proposés est moins important mais recueille tout de même l'adhésion de la majorité des participants. Ainsi, 73 % des animateurs rencontrés estiment que le succès d'une émission n'a « rien à voir avec la qualité de la langue utilisée sur les ondes » (complètement d'accord: 57 %; plutôt d'accord: 16 %); par contre, on observe que l'influence de la qualité de la langue sur les cotes d'écoute des émissions n'est pas reconnue par le quart des interviewés qui se déclarent « en désaccord »[1] (19 %) ou « entièrement en désaccord »[1] (6 %) avec elle.

La majeure partie (72 %) des animateurs sont conscients de l'influence qu'ils peuvent exercer sur la langue parlée des jeunes du Québec; comme le mentionne l'énoncé qui était soumis aux répondants, leur ascendant serait plus important que celui des enseignants (complètement d'accord: 26 %; plutôt d'accord: 46 %); on remarque cependant que 23 % des répondants attribueraient aux professeurs une influence plus déterminante que la leur sur la langue des jeunes (plutôt en désaccord: 23 %; complètement en désaccord: 4 %).

Les deux derniers énoncés concernaient la perception des participants quant à une possible modification dans les exigences, en matière de langue, chez leurs auditeurs et dans leur milieu de travail. Dans un cas comme dans l'autre, les deux tiers des animateurs estiment « avoir senti » qu'au cours des dernières années, on devenait plus exigeant vis-à-vis de la qualité de la langue parlée en ondes (proportions identiques pour les deux énoncés, complètement d'accord: 28 %; plutôt d'accord: 40 %).

1. N'oublions pas que l'opinion était libellée de façon négative.

Tableau II.2
Accord ou désaccord des répondants avec des énoncés portant sur la langue que doivent utiliser les animateurs

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
A) Les animateurs(trices) de la radio et de la télévision ont beaucoup plus d'influence sur la langue des jeunes que n'en ont les enseignants.				
Complètement d'accord	24	19	36	26
Plutôt d'accord	45	60	37	46
Plutôt en désaccord	23	21	24	23
Complètement en désaccord	5	—	3	4
Ne sait pas/sans réponse	3	—	—	2
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
B) On doit être plus exigeant en ce qui a trait à la qualité de la langue dans le milieu de la radio, de la télévision et du journalisme que dans un autre milieu de travail.				
Complètement d'accord	63	58	70	64
Plutôt d'accord	26	27	20	25
Plutôt en désaccord	6	12	4	6
Complètement en désaccord	4	3	6	4
Ne sait pas/sans réponse	2	—	—	1
Total	**101**	**100**	**100**	**100**
C) Il est indispensable pour un animateur ou une animatrice qui veut faire carrière de maîtriser parfaitement sa langue.				
Complètement d'accord	63	79	65	66
Plutôt d'accord	27	12	20	23
Plutôt en désaccord	7	3	12	8
Complètement en désaccord	3	6	2	4
Ne sait pas/sans réponse	—	—	2	1
Total	**100**	**100**	**101**	**102**

Tableau II.2 (suite)

Accord ou désaccord des répondants avec des énoncés portant sur la langue que doivent utiliser les animateurs

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
D) En tant qu'animateur(trice), j'ai conscience d'avoir un rôle à jouer dans l'effort qui est fait pour améliorer le français au Québec.				
Complètement d'accord	58	76	81	67
Plutôt d'accord	28	17	18	24
Plutôt en désaccord	5	6	1	4
Complètement en désaccord	6	—	—	3
Ne sait pas/sans réponse	4	—	—	2
Total	**101**	**99**	**100**	**100**
E) La cote d'écoute n'a rien à voir avec la qualité de la langue utilisée sur les ondes.				
Complètement d'accord	55	64	58	57
Plutôt d'accord	16	10	20	16
Plutôt en désaccord	21	20	13	19
Complètement en désaccord	7	3	6	6
Ne sait pas/sans réponse	1	3	4	2
Total	**100**	**100**	**101**	**100**
F) Au cours des dernières années, j'ai senti une plus grande exigence en ce qui concerne la qualité de la langue chez les auditeurs.				
Complètement d'accord	26	27	33	28
Plutôt d'accord	42	42	35	40
Plutôt en désaccord	17	16	18	17
Complètement en désaccord	8	10	10	9
Ne sait pas/sans réponse	8	6	4	7
Total	**101**	**101**	**100**	**101**

Tableau II.2 (suite)
Accord ou désaccord des répondants avec des énoncés portant sur la langue que doivent utiliser les animateurs

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
G) Au cours des dernières années, j'ai senti une plus grande exigence en ce qui concerne la qualité de la langue dans mon milieu de travail.				
Complètement d'accord	28	23	31	28
Plutôt d'accord	40	37	42	40
Plutôt en désaccord	18	24	12	17
Complètement en désaccord	9	10	14	10
Ne sait pas/sans réponse	5	6	2	5
Total	**100**	**100**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

1.2. Les modèles suivis en matière d'animation de radio et de télévision

Pour mieux cerner comment et pourquoi les animateurs évaluent leur niveau de langue à un certain degré, nous avons cherché à déterminer si, à leurs yeux, il existe un style d'animation typiquement québécois et, si tel est le cas, quelles en sont les caractéristiques. Nous leur avons aussi demandé de citer le nom de leur animateur préféré et de nommer les deux qualités, en ce qui concerne la langue, d'un bon animateur ou d'une bonne animatrice.

Le fait que l'on reconnaisse, ou non, l'existence d'un style d'animation typiquement québécois peut constituer un facteur influençant la conduite adoptée par les animateurs lorsqu'ils sont à l'antenne; ceux-ci peuvent, en effet, désirer se conformer à un style d'animation particulier et c'est pourquoi nous leurs avons posé quelques questions sur le sujet. Les résultats obtenus révèlent, premièrement, que la majorité (68 %) des animateurs concède au style d'animation québécois une originalité qui le distingue; pour le décrire, on retient surtout (20 %) l'ambiance que peut créer l'animateur dans sa relation avec l'auditoire: le style est « direct », « décontracté », « rempli d'humour ». On mentionne aussi (17 %) certaines particularités dans le vocabulaire des animateurs: ceux-ci « cherchent

leurs mots », leur vocabulaire est « simpliste » ou « peu étendu » (9 %) ou encore comporte des anglicismes et des canadianismes (8 %). La question du langage est également utilisée pour décrire le style d'animation propre à la communauté francophone québécoise: l'accent est particulier (6 %) ou la langue est, de façon générale, « accessible », « près des gens » (5 %). (Pour plus de détails sur les réponses recueillies, consulter le tableau II.3.)

En demandant aux participants de citer le nom du meilleur animateur ou de la meilleure animatrice francophone québécois(e), nous désirions, avant tout, déterminer un point de référence pour relativiser l'auto-évaluation du répondant quant à son niveau de langue. Plusieurs noms ont été mentionnés, au cours des entrevues, mais seulement cinq ressortent de la compilation des résultats; ce sont, dans l'ordre: Pierre Nadeau (23 %), Joël LeBigot (10 %), Denise Bombardier (9 %), Andréanne Lafont (5 %) et Lise Payette (4 %). Nous laissons aux lecteurs le soin d'interpréter le choix des animateurs lui-même; ce qui nous importe dans cette analyse, c'est l'évaluation que les répondants ont fait de la qualité du français parlé par leur animateur préféré, quel qu'il soit. À cet effet, nous avons soumis aux personnes interrogées une échelle à sept degrés sur laquelle ils étaient invités à situer le niveau de langue de leur animateur favori. Les données obtenues permettent de constater que, dans l'ensemble, les animateurs ont une haute opinion de la qualité du français utilisé par leur animateur modèle; 65 % des participants ont, en effet, choisi les degrés les plus élevés de l'échelle proposée (7: 42 %; 6: 23 %). Puisque le même instrument de mesure a été utilisé pour déterminer l'évaluation que font les animateurs de leur propre niveau de langage, nous pourrons, ultérieurement, comparer cette évaluation avec celle de leur animateur préféré.

Toujours à propos des modèles à suivre en matière de langue, nous avons désiré connaître les critères sur lesquels se basent les animateurs pour juger de la qualité de la langue utilisée. Il semble, d'après les résultats obtenus, que l'on considère surtout la facilité à communiquer.

Ainsi, la première qualité qu'on attribue à un bon animateur ou à une bonne animatrice est, le plus souvent (30 %), la clarté de son discours, son aptitude à communiquer, sa capacité de synthèse ou encore ce que l'on résume en disant: « se faire comprendre »; ce qui a trait à la compréhension du discours est également l'élément que l'on retrouve le plus fréquemment (24 %) dans les énoncés concernant la seconde qualité importante pour un animateur. Parmi les critères retenus, les répondants considèrent aussi la richesse du vocabulaire (1re qualité: 27 %; 2e qualité: 16 %) ainsi que la diction (1re qualité: 12 %; 2e qualité: 14 %) et la syntaxe des phrases parlées (1re qualité: 8 %; 2e qualité: 12 %).

Tableau II.3
La spécificité du style d'animation francophone québécois

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Première caractéristique du style d'animation typiquement francophone québécois				
Un style d'animation typiquement francophone québécois n'existe pas	35	21	22	30
Vocabulaire simpliste/peu étendu	10	6	8	9
Emploi d'angliscismes/de canadianismes	6	—	15	8
Prononciation/prononciation relâchée	2	—	6	3
Structure des phrases/syntaxe	2	—	1	1
Laisser-aller/bâclé/insipide	3	2	6	4
Style direct/décontracté/humour	16	28	27	20
Rythme/débit	4	3	—	3
Autre forme de style non classé	4	10	—	4
Langage accessible/près des gens	4	10	3	5
Accent québécois, particularité de l'accent	8	—	3	6
Français international	1	—	1	1
Autres réponses	3	12	4	5
Ne sait pas/sans réponse	3	9	2	3
Total	**101**	**101**	**98**	**102**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau II.4
L'animateur ou l'animatrice préféré(e) des personnes interrogées

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Nom de l'animateur ou de l'animatrice préféré(e)				
Pierre Nadeau	18	30	30	23
Joël LeBigot	13	3	6	10
Denise Bombardier	7	17	9	9
Andréanne Lafont	7	—	4	5
Lise Payette	3	10	2	4
Autres réponses	36	26	33	34
Ne sait pas/sans réponse	16	14	16	16
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**32**	**51**	**211**
Niveau de langue parlée par l'animateur ou l'animatrice préféré(e)				
1 (français « joualisant »)	—	—	—	—
2	—	—	—	—
3	1	—	—	1
4 (français standard)	21	17	24	21
5	12	18	12	13
6	27	17	15	23
7 (français très soutenu	39	48	48	42
Total	**100**	**100**	**99**	**100**
Nombre de répondants	**107**	**30**	**45**	**182**

Tableau II.5
Les deux qualités, en matière de langue, d'un bon animateur ou d'une bonne animatrice

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Première qualité d'un animateur				
Syntaxe/structure des phrases	6	13	8	8
Diction/prononciation	14	3	13	12
Vocabulaire/avoir le mot juste	29	17	26	27
Clarté du discours/se faire comprendre/concision/aptitude à communiquer	27	48	25	30
Langue/bien parler son français	14	9	19	14
Autres qualités: être sympathique/fonceur	3	3	7	4
Autres réponses	5	7	2	5
Ne sait pas	2	—	—	1
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
Deuxième qualité d'un animateur				
Syntaxe/structure des phrases	12	7	16	12
Diction/prononciation	14	17	14	14
Vocabulaire/avoir le mot juste	17	13	16	16
Clarté du discours/se faire comprendre/concision/aptitude à communiquer	23	23	26	24
Langue/bien parler son français	14	7	6	11
Autres qualités: être sympathique/fonceur	7	14	4	7
Autres réponses	11	20	18	14
Ne sait pas	2	—	—	1
Sans réponse	1	—	—	1
Total	**101**	**101**	**100**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**31**	**51**	**210**

1.3. L'auto-évaluation de la performance linguistique

L'évaluation de la qualité de la langue parlée par les animateurs telle que nous l'avons mesurée lors du sondage est purement subjective; elle repose sur la perception qu'ont les répondants de leur propre comportement. Cette façon de procéder correspond au but de l'étude qui est de

recueillir les opinions personnelles des interviewés et non de définir des normes permettant de les juger. Les entrevues ont permis d'aborder plusieurs aspects du travail des participants: l'évaluation du niveau de langue parlée habituellement et dans certaines circonstances particulières, la prononciation et le vocabulaire employés, les difficultés que peuvent présenter certains éléments du travail d'animateur, les situations où on serait justifié de faire des compromis au niveau de la langue, l'importance à accorder à diverses situations qui peuvent devenir autant de raisons de modifier la qualité de la langue parlée, l'utilisation des anglicismes et des expressions familières, la prononciation des mots en langue étrangère.

Nous avons d'abord demandé aux participants de juger la qualité de leur vocabulaire et de leur prononciation lorsqu'ils animent leur émission principale. En ce qui a trait au vocabulaire, 74 % des animateurs estiment que celui qu'ils emploient est « standard », 17 % le qualifient de « simplifié » et seulement 9 % considèrent utiliser un vocabulaire « élaboré ».

Les avis sont assez partagés à propos de la qualité de la prononciation adoptée pour s'adresser à l'auditoire: la moitié (49 %) des animateurs considèrent en effet qu'ils utilisent une prononciation « standard » alors qu'une proportion presque aussi importante (45 %) affirme plutôt qu'elle est « soignée ». Notons par ailleurs que relativement peu (4 %) de participants admettent que leur prononciation est « relâchée ».

Dans le but de connaître l'évaluation personnelle des répondants, nous leur avons présenté une « échelle de niveau de langue » composée de sept points allant de la plus faible qualité (définie comme « français joualisant ») au niveau le plus élevé (français très soutenu), en passant par un point milieu correspondant à une qualité moyenne ou, tel que défini, « standard ». La même question fut posée à diverses reprises pour évaluer le niveau de langue dans des situations particulières en animation, pour juger de la qualité du français parlé par l'animateur préféré (nous l'avons vu auparavant) et par les confrères animateurs de radio privée (AM et FM), de radio d'État, de télévision privée et d'État. Comme nous le constaterons, l'efficacité de la méthode provient surtout de ses possibilités de comparaison.

On ne peut pas dire, à la lumière des résultats recueillis, que les animateurs de radio et de télévision sont portés à sous-estimer le niveau de langue qu'ils emploient. En effet, très peu des personnes interviewées (5 %) ont choisi les degrés inférieurs de l'échelle pour évaluer le type de langue qu'elles utilisent dans leur émission principale. Le plus souvent (52 %), les participants fixent leur qualité de langue au niveau « standard », soit le point 4 de l'échelle de mesure. Les degrés supérieurs à la moyenne sont aussi fréquemment (41 %) sélectionnés.

Tableau II.6
L'auto-évaluation du vocabulaire et de la prononciation utilisés dans l'animation de l'émission principale

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Qualité du vocabulaire utilisé				
Élaboré	9	—	14	9
Standard	71	84	72	74
Simplifié	18	16	14	17
Ne sait pas/sans réponse	2	—	—	1
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
Qualité de la prononciation				
Relâchée	4	6	2	4
Standard	46	54	53	49
Soignée	47	36	45	45
Ne sait pas/sans réponse	3	3	—	2
Total	**100**	**99**	**100**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau II.7
L'auto-évaluation générale du niveau de langue parlée dans l'animation de l'émission principale

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Auto-évaluation du niveau de langue				
1 (français « joualisant »)	—	—	—	—
2	1	—	1	1
3	5	3	1	4
4 (français standard)	59	42	43	52

Tableau II.7 (suite)
L'auto-évaluation générale du niveau de langue parlée dans l'animation de l'émission principale

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
5	20	28	25	22
6	9	16	9	10
7 (français très soutenu)	4	12	20	9
Ne sait pas/sans réponse	3	—	—	2
Total	**101**	**101**	**99**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Il ne convient pas de juger si l'auto-évaluation des répondants est exacte ou non mais nous pouvons néanmoins relativiser l'impression que peut donner la lecture de ces données en considérant d'autres résultats. Tout d'abord, on constate qu'un certain lien existe entre le jugement que les répondants émettent à l'endroit de leur niveau de langue et celui qu'ils portent sur leur prononciation. Le croisement des réponses recueillies pour les deux questions montre, en effet, que 65 % des animateurs qui évaluent leur langue au niveau « standard » font de même pour leur prononciation; en outre, ceux qui se situent au-dessus de la moyenne jugent très souvent que leur prononciation est « soignée » (niveau 5: 55 %; niveau 6: 90 %; niveau 7: 69 %). Ajoutons que de telles relations entre l'auto-évaluation générale et celle de la qualité du vocabulaire n'ont pas été observées.

Les comparaisons entre le niveau de langue du répondant, tel qu'il l'a évalué, avec celui qu'il attribue à d'autres animateurs sont également révélatrices. Ainsi, quelle que soit leur propre évaluation, 59 % des répondants accordent à leur animateur ou animatrice préféré(e) un meilleur score de qualité de langue qu'à leur niveau de langue personnelle. Par ailleurs, l'opinion des animateurs, lorsqu'ils se comparent à leurs confrères, varie selon le type de station de radio ou de télévision. En effet, d'après l'analyse des résultats, des différences existent entre l'évaluation que les répondants font de leur qualité de langue et celle qu'ils reconnaissent à d'autres animateurs. Dans le cas des confrères oeuvrant à la radio et à la télévision d'État, les évaluations sont, en majorité, plus élevées que les évaluations personnelles (radio d'État: 58 %; télévision d'État: 54 %). Dans le cas des animateurs des stations privées, les évaluations sont moins élevées si on les compare à celles des animateurs des stations d'État. Le

phénomène serait particulièrement évident dans le cas des animateurs de radio privée AM et de télévision privée. Comme on peut le constater en lisant le tableau II.9, la majorité des animateurs interviewés estiment que leur propre niveau de langue est supérieur à celui de leurs collègues de la télévision privée (58 %) mais surtout (68 %) des stations de radio AM. Les opinions sont probablement plus partagées au sein des animateurs, en ce qui concerne la qualité de la langue parlée sur les ondes de radio FM: 38 % des participants attribuent aux animateurs de radio FM une évaluation plus faible que celle qu'ils formulent à leur propre sujet mais 36 % estiment les deux de façon identifique; enfin, 19 % des participants jugent que leurs confrères des stations FM utilisent un meilleur français que le leur.

Tableau II.8
L'évaluation du niveau de langue parlée durant l'émission principale et l'évaluation de la prononciation

	Niveau de langue							
	1	2	3	4	5	6	7	
Prononciation	**Français « joualisant »**			**Français standard**			**Français très soutenu**	**S.R.**
	%	%	%	%	%	%	%	%
Relâchée	—	—	37	2	5	—	—	33
Standard	—	58	42	65	39	10	31	33
Soignée	—	42	9	32	55	90	69	33
Sans réponse	—	—	12	2	2	—	—	—
Total	**—**	**100**	**100**	**101**	**101**	**100**	**100**	**99**
Nombre de répondants	**—**	**2**	**9**	**113**	**48**	**22**	**20**	**3**

Tableau II.9
La comparaison entre l'auto-évaluation du niveau de langue parlée par l'animateur dans son émission principale et celles d'autres animateurs (ensemble des répondants)

	Plus faible que l'auto-évaluation	Identique à l'auto-évaluation	Plus élevé que l'auto-évaluation	Ne sait pas	Total	Nombre de répondants
L'animateur préféré	4	37	59	1	101	182
Les animateurs de radio privée AM	68	23	2	8	101	216

Tableau II.9 (suite)
La comparaison entre l'auto-évaluation du niveau de langue parlée par l'animateur dans son émission principale et celles d'autres animateurs (ensemble des répondants)

	Plus faible que l'auto-évaluation	Identique à l'auto-évaluation	Plus élevé que l'auto-évaluation	Ne sait pas	Total	Nombre de répondants
Les animateurs de radio privée FM	38	36	19	7	100	216
Les animateurs de radio d'État	15	25	58	2	100	216
Les animateurs de télévision privée	58	32	7	3	100	216
Les animateurs de télévision d'État	16	28	54	3	101	216

La qualité de la langue peut également dépendre de certaines situations d'animation. C'est pourquoi nous avons soumis aux personnes interrogées sept circonstances différentes en leur demandant d'évaluer le niveau de langue qu'elles utilisent dans chacune. Tous, bien sûr, n'ont pas nécessairement vécu chacune de ces situations particulières mais, selon les données recueillies, elles auraient peu d'influence sur la qualité de la langue utilisée habituellement.

Exception faite de la lecture de bulletins de nouvelles, les animateurs rencontrés « s'attribuent » en majorité un score de qualité identique à celui retenu pour décrire le français parlé dans leur émission principale. Considérons tout d'abord le cas de la couverture des événements sportifs : même si un petit nombre de répondants (70) a déjà vécu ce genre d'expérience en animation, 75 % des personnes concernées évaluent de la même façon leur niveau de langue dans cette circonstance et celui qu'ils emploient pour s'adresser au public de leur principale émission. La situation est semblable chez les animateurs de lignes ouvertes : 73 % jugent de manière identique leur français parlé ; on observe cependant que, plus d'une fois sur 10 (15 %), les participants s'accordent une évaluation plus faible dans les émissions où il y a de l'interaction avec les auditeurs que dans celles où il n'y en a pas. Présenter de la musique ou des chansons n'influencerait pas non plus la qualité de la langue parlée de la majorité (69 %) des animateurs. C'est également ce que révèle la comparaison des données entre l'auto-évaluation de la langue durant l'émission principale et celle utilisée pour les entrevues ou les tables rondes (68 %). En outre, 55 % des animateurs qui ont déjà eu à communiquer « en direct » des annonces

d'intérêt public disent que cela n'affecte par leur façon coutumière de parler aux auditeurs; 38 % jugent plutôt que la qualité de leur français est meilleure dans ces situations. Les mêmes constatations prévalent lorsqu'on compare la langue utilisée habituellement et celle qui est parlée lors de messages publicitaires « en direct » et hors d'un studio: 52 % font la même évaluation de leur niveau de langue et 39 % prétendent qu'il est meilleur. La seule des situations proposées où l'auto-évaluation des participants diffère, dans la majorité des cas, est celle de la lecture de bulletins de nouvelles. En effet, 50 % des animateurs concernés estiment que leur niveau de langue est plus élevé lors de la lecture des bulletins de nouvelles que lors de l'animation de leur émission principale; par contre, une importante proportion (45 %) ne voit aucune différence entre la qualité du français dans l'une ou l'autre des situations.

La langue parlée en ondes peut, entre autres, se caractériser par la fréquence de l'emploi d'anglicismes et d'expressions particulières à la communauté linguistique d'un animateur, et encore, par la manière dont on prononce les mots provenant de langues étrangères. Voyons maintenant quelle est l'attitude adoptée par les répondants du sondage à l'égard de chacun de ces trois aspects de leurs pratiques linguistiques.

Tableau II.10
La comparaison entre l'auto-évaluation du niveau de langue parlée par l'animateur dans son émission principale et lors de circonstances d'animation particulières

	Plus faible que l'évaluation générale	Identique à l'évaluation générale	Plus élevé que l'évaluation générale	Ne sait pas	Total	Nombre de répondants
Messages publicitaires en direct et hors d'un studio	8	52	39	1	100	145
Bulletins de nouvelles	2	45	50	3	100	139
Annonces d'intérêt public en direct	6	55	38	1	100	168
Couverture d'un événement sportif	6	75	16	3	100	70

Tableau II.10 (suite)
La comparaison entre l'auto-évaluation du niveau de langue parlée par l'animateur dans son émission principale et lors de circonstances d'animation particulières

	Plus faible que l'évaluation générale	Identique à l'évaluation générale	Plus élevé que l'évaluation générale	Ne sait pas	Total	Nombre de répondants
Présentation de musique et de chansons	8	69	21	2	100	170
Lignes ouvertes	15	73	10	3	101	163
Entrevues tables rondes	10	68	21	2	101	181

Selon les données recueillies, l'utilisation d'angliscismes ne constitue pas une pratique approuvée par les animateurs de radio et de télévision interrogés. Plus de la moitié (54 %) d'entre eux affirment, en effet, les « proscrire ». Toutefois, les anglicismes sont employés par le quart (25 %) des animateurs: 18 % disent les utiliser et 7 % ne pas y « porter d'attention ». Il semble aussi que, devant un nom propre anglais, le comportement le plus fréquent (80 %) soit de le prononcer à l'américaine, un dixième (9 %) des participants préfèrent le dire à « la française ». Les résultats font également ressortir que l'emploi de termes et d'expressions typiques à la langue québécoise est pratique courante chez 36 % des animateurs de radio et de télévision: 32 % estiment les utiliser quelquefois et 4 % prétendent les inclure « souvent » dans leur discours. Dans 70 % des cas, les personnes interrogées affirment n'utiliser que « rarement » (25 %) ou même « jamais » (35 %) des expressions comme celle qui leur avait été soumise, par exemple: « Y a rien là ».

Le travail d'animation est soumis à certaines contraintes qui peuvent influencer la qualité du français d'un animateur; le stress provoqué par la nécessité de respecter le temps d'antenne alloué peut faire, par exemple, qu'on « bafouille » en ondes. Pour les fins du sondage, nous avons retenu six éléments qui sont susceptibles de présenter des difficultés à un animateur ou à une animatrice et, par conséquent, d'avoir certaines répercussions sur son niveau de langue. Les personnes interviewées étaient invitées à les classer selon l'importance des difficultés éprouvées: l'élément le moins bien maîtrisé recevant le rang « 1 », le deuxième plus difficile obtenant le rang « 2 » et ainsi de suite jusqu'au sixième. Le

tableau II.12 présente chacun des éléments avec les pourcentages de répondants leur ayant attribué les divers scores. Pour faciliter l'analyse de ces résultats, nous avons surtout considéré les moyennes des points obtenus par les six éléments; cette méthode permettait de les classer aisément dans un ordre reflétant l'ensemble des réponses émises, les moyennes les plus faibles revenant aux éléments auxquels on a le plus fréquemment attribué les premiers rangs.

La méthode d'analyse permet de constater que le vocabulaire ou, tel que défini dans le questionnaire, « le choix des mots justes » représente l'aspect du travail le plus difficile pour les animateurs (moyenne: 2,58). En second lieu, c'est la structure des phrases « non lues » ou improvisées qui occasionne des problèmes à l'ensemble des animateurs (moyenne: 2,78). Les éléments que l'on retrouve en troisième et quatrième positions sont intimement reliés au contexte de l'animation en direct; il s'agit du temps chronométré (3,32) et de la vitesse de débit (3,34). La prononciation des mots étrangers suit dans l'ordre de difficulté (3,90). Enfin, le dernier et donc celui qui est, selon les animateurs, le plus facile à maîtriser est le timbre de voix (4,65). Comme le lecteur l'aura remarqué, les données révèlent que les difficultés de langue qu'éprouvent surtout les animateurs se situent sur les plans du vocabulaire et de la syntaxe.

Tableau II.11
L'attitude à l'égard de certaines situations touchant la langue parlée en ondes

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
L'utilisation des anglicismes				
Je n'y porte pas attention	7	—	9	7
Je les utilise	23	6	13	18
Je les proscris	50	70	55	54
Autre réponse	20	24	23	21
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Tableau II.11 (suite)
L'attitude à l'égard de certaines situations touchant la langue parlée en ondes

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
La prononciation des noms propres anglais				
Je les prononce à l'anglaise (à l'américaine)	80	79	80	80
Je les prononce à la française	9	9	12	9
Autre réponse	12	13	8	11
Total	**101**	**101**	**100**	**100**
L'utilisation de termes ou d'expression typiquement québécois				
Je les utilise souvent	5	6	2	4
Je les utilise quelquefois	35	29	27	32
Je les utilise rarement	26	21	28	25
Je ne les utilise jamais	32	40	41	35
Autre réponse	4	3	2	3
Total	**102**	**99**	**100**	**99**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau II.12
Les difficultés présentées par certains éléments du travail d'animation

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Timbre de voix				
1 (plus difficile)	3	3	8	5
2	8	3	2	6
3	10	6	14	10
4	13	3	8	11
5	23	22	11	20
6	30	48	45	36
Sans réponse	13	15	12	13
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
Vitesse du débit				
1 (plus difficile)	10	16	10	11
2	15	10	16	14
3	23	3	24	20
4	22	35	16	23
5	13	21	20	16
6	5	3	6	5
Sans réponse	12	12	10	11
Total	**100**	**100**	**102**	**100**
Structure des phrases parlées				
1 (plus difficile)	23	12	14	19
2	26	21	22	24
3	16	20	22	18
4	11	16	17	13
5	9	10	14	10
6	4	6	—	3
Sans réponse	11	15	10	12
Total	**100**	**100**	**99**	**99**

Tableau II.12 (suite)
Les difficultés présentées par certains éléments du travail d'animation

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Prononciation des mots étrangers				
1 (plus difficile)	15	6	12	13
2	6	9	10	7
3	12	10	12	12
4	18	19	17	18
5	14	24	20	17
6	21	16	22	21
Sans réponse	14	18	8	13
Total	**100**	**102**	**101**	**101**
Temps chronométré alloué				
1 (plus difficile)	16	38	28	23
2	11	19	19	14
3	13	15	7	12
4	10	2	14	10
5	18	2	18	15
6	20	15	8	16
Sans réponse	12	9	6	10
Total	**100**	**100**	**100**	**100**
Choix des mots justes				
1 (plus difficile)	27	20	26	26
2	27	27	25	27
3	13	29	10	15
4	10	6	16	11
5	9	6	6	8
6	6	—	8	6
Sans réponse	8	13	10	9
Total	**100**	**102**	**101**	**102**
Moyenne des scores des six aspects				
Timbre de voix	4,54	5,14	4,58	4,65
Vitesse du débit	3,27	3,43	3,35	3,34
Structure des phrases parlées	2,63	2,97	2,94	2,78
Prononciation des mots étrangers	3,83	3,96	3,84	3,90
Temps chronométré	3,72	2,55	2,92	3,32
Choix des mots justes	2,60	2,43	2,69	2,58
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Le désir d'adapter son langage à celui de ses auditeurs ou de ses confrères de la station où l'on travaille, la certitude que certaines circonstances justifient que l'on puisse faire des compromis au niveau de la langue, constituent ce qu'on pourrait appeler des « conditions subjectives » à l'emploi d'un français de qualité. C'est ce que nous avons voulu connaître en interviewant les participants sur l'importance accordée à diverses opinions relatives à leur langage et sur les situations où ils jugent nécessaire de modifier leur niveau de langue habituel.

Deux opinions recueillent l'assentiment de plus des quatre cinquièmes des animateurs interrogés. Disons, tout d'abord, que neuf fois sur 10 (89 %), on considère « très » (60 %) ou « assez » important (29 %) de « garder son langage à soi » lorsqu'on anime une émission; seulement 10 % des répondants ne sont pas du même avis (peu important: 6 %; pas du tout important: 4 %). L'importance de parler « un français impeccable » est aussi reconnue par la grande majorité (85 %) des animateurs: cela est d'ailleurs jugé comme « très » important dans plus de la moitié (58 %) des cas et comme « assez » important une fois sur quatre (27 %); ici également l'avis contraire est peu répandu (peu important: 9 %; pas du tout important: 3 %). Toutefois, le style de l'émission apparaît comme une raison majeure d'adapter son langage; on observe, du moins, que près des trois quarts (73 %) des répondants considèrent que cela est « très » (43 %) ou « assez » (30 %) important; ceux qui ne partagent pas cette opinion (25 %) estiment surtout (17 %) qu'il n'est « pas du tout important » de changer son niveau de langue pour l'ajuster au style d'une émission. Par ailleurs, l'idée qu'il est nécessaire de se conformer au langage du public doit certainement soulever des controverses au sein des animateurs québécois. En effet, comme le démontrent les données sur le sujet, il n'y a pas de consensus chez les personnes rencontrées: 51 % jugent qu'il est peu (30 %) ou pas du tout important (21 %) de parler le même langage que son public alors que 48 % affirment que cela est important (27 %) et même très important (21 %). Les avis sont tout aussi partagés lorsqu'on demande aux animateurs s'ils considèrent le type de langue parlée à la station où ils travaillent: 49 % désirent (probablement) se conformer au langage de leurs confrères (très important: 20 %; assez important: 29 %) alors qu'une proportion identique (49 %) ne le recherche pas (peu important: 22 %; pas du tout important: 27 %).

Tableau II.13
L'importance de certaines attitudes dans le choix d'un niveau de langue

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Importance de se conformer au type de langue parlée à la station où l'on travaille				
Très important	22	8	21	20
Assez important	32	24	25	29
Peu important	20	31	21	22
Pas du tout important	22	34	33	27
Ne sait pas/sans réponse	3	3	—	3
Total	**99**	**100**	**100**	**101**
Importance d'adapter son langage au style de l'émission				
Très important	46	36	40	43
Assez important	32	29	27	30
Peu important	9	10	8	8
Pas du tout important	13	19	25	17
Ne sait pas/sans réponse	1	6	—	2
Total	**101**	**100**	**100**	**100**
Importance de parler le même langage que son public				
Très important	22	22	18	21
Assez important	29	25	22	27
Peu important	29	31	32	30
Pas du tout important	18	22	28	21
Ne sait pas/sans réponse	3	—	—	2
Total	**101**	**100**	**100**	**101**
Importance de garder son langage à soi				
Très important	54	64	72	60
Assez important	32	28	22	29
Peu important	9	2	2	6
Pas du tout important	4	3	4	4
Ne sait pas/sans réponse	2	3	—	2
Total	**101**	**100**	**100**	**101**

Tableau II.13 (suite)
L'importance de certaines attitudes dans le choix d'un niveau de langue

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Importance de parler un français impeccable				
Très important	52	58	73	58
Assez important	29	33	19	27
Peu important	11	9	4	9
Pas du tout important	5	—	2	3
Ne sait pas/sans réponse	3	—	2	2
Total	**100**	**100**	**100**	**99**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Les réponses à deux autres questions du sondage font tout d'abord ressortir que 71 % des animateurs considèrent justifié de faire certains compromis au niveau de la langue dans des circonstances particulières; par contre, 28 % n'acceptent aucune compromission sur le sujet. Les raisons expliquant qu'on accorde moins d'importance à la qualité de la langue peuvent être nombreuses; nous en avons soumis quelques-unes aux participants. Les quatre cinquièmes (81 %) des animateurs interviewés estiment que le désir d'utiliser une « langue imagée, plus évocatrice pour le public » constitue une raison suffisante pour modifier la qualité du français parlé en ondes. Selon la majorité des répondants, c'est également le cas si l'on vise à créer un effet comique (71 %) ou si l'on doit exprimer un sentiment ou une idée « difficile à rendre en français très soutenu » (65 %). Les autres circonstances présentées comme pouvant justifier des compromis linguistiques n'obtiennent pas l'assentiment de la majeure partie de l'échantillon. Les raisons les moins acceptées par les animateurs sont, premièrement, la volonté de créer un style décontracté à une émission (47 %) et deuxièmement, le fait que le public soit composé de jeunes (23 %). On observe aussi que peu de répondants (19 %) invoquent la nécessité de s'attirer la sympathie du public comme prétexte valable pour accepter des compromis d'ordre qualitatif. D'autres situations que celles citées dans le questionnaire peuvent justifier l'emploi d'une langue moins soutenue qu'habituellement. Parmi les circonstances mentionnées par les répondants (36 %), on retrouve notamment les entrevues où l'animateur doit être compris de son invité; on insiste également sur l'importance d'atteindre le public et encore une fois, « d'être compris ».

Tableau II.14
Les circonstances justifiant des compromis au niveau de la langue

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Y a-t-il des circonstances où il est justifié de faire des compromis au niveau de la langue?				
Oui, dans certains cas	70	66	79	71
Non, jamais	29	34	22	28
Sans réponse	2	—	—	1
Total	**101**	**100**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**
Proportions de répondants ayant affirmé qu'il est justifié de faire des compromis au niveau de la langue dans les circonstances suivantes				
Attirer la sympathie du public	21	10	18	19
Créer un effet comique	73	54	77	71
Donner à une émission un style décontracté	51	26	50	47
S'adresser à un public de jeunes	22	22	24	23
Exprimer un sentiment ou une idée difficile à rendre en français très soutenu	62	56	74	65
Utiliser une langue imagée, plus évocatrice pour le public	79	87	82	81
Autres circonstances (ex.: lors d'entrevues, pour être compris du public)	32	42	41	36
Nombre de répondants	**91**	**22**	**42**	**155**

1.4. La performance linguistique par rapport à l'ensemble de la performance en animation

L'un des facteurs qui peuvent inciter un animateur ou une animatrice à se préoccuper de la qualité de sa langue parlée en ondes est l'intérêt qu'y porte son entourage. Les auditeurs, les collègues de travail et particulière-

ment l'employeur peuvent, par leurs commentaires positifs ou négatifs, inciter l'animateur à s'interroger sur son niveau de langue. Par contre, si l'évaluation de la performance linguistique n'occupe que peu de place dans l'évaluation du travail de l'animateur, celui-ci peut se sentir justifié de ne pas utiliser « le meilleur français possible ». La perception des participants sur l'opinion qu'on se fait de leur performance linguistique méritait donc que le sondage s'y attarde quelque peu.

Nous avons déjà vu précédemment que plus des trois quarts (79 %) des personnes interrogées estiment que la qualité de leur langue est importante dans l'évaluation que le public fait de leur émission principale. Les réponses à une autre question révèlent cependant que, dans l'ensemble, les animateurs reçoivent peu de commentaires de la part de leurs auditeurs; 33 % affirment que des membres de leur auditoire leur formulent souvent (7 %) ou quelquefois (26 %) des remarques sur leur langue mais, dans la majorité (76 %) des cas, les appréciations venant du public sont rares (28 %) ou même inexistantes (38 %). La situation est semblable en ce qui concerne l'évaluation des confrères de travail: les conseils ou les commentaires de leur part sont le plus souvent (65 %) très peu fréquents (rarement: 22 %; jamais: 43 %); seuls 35 % des interviewés en reçoivent, dont 5 % régulièrement et 30 %, à l'occasion.

En ce qui a trait à l'opinion des supérieurs hiérarchiques des animateurs, on observe tout d'abord que les deux tiers des personnes interrogées estiment que la qualité de leur français est très (27 %) ou assez (40 %) importante dans l'évaluation que leur employeur fait de leur travail d'animateur ou d'animatrice (tableau II.15). Néanmoins, 57 % des participants mentionnent que leurs supérieurs ne leur formulent **jamais** de remarques sur la langue qu'ils utilisent en ondes. En outre, on constate par le fait même que l'évaluation formelle de la performance linguistique des animateurs vient surtout de leur auditoire et de leurs collègues de travail (proportions de répondants recevant souvent ou quelquefois des commentaires de la part: des auditeurs: 33 %, des collègues: 35 %, des supérieurs: 19 %). De tels résultats ne sont pas faciles à interpréter: le jugement de la performance linguistique n'est-il que partie intégrante et indistincte de l'évaluation de la performance totale? Les employeurs et peut-être aussi les animateurs considèrent-ils que la qualité de la langue est une condition préalable à l'obtention d'un emploi d'animateur et qu'il n'est pas nécessaire d'en faire une évaluation explicite ni de chercher à parfaire la performance d'un animateur? Les données analysées ne nous permettent malheureusement pas de répondre adéquatement à toutes les questions qu'on peut se poser sur le sujet; mentionnons cependant que, comme nous le verrons ultérieurement dans une autre section de ce chapitre, 89 % des animateurs

interrogés considèrent que la correction de la langue est un critère important dans l'engagement d'un animateur mais pas nécessairement le plus important. Il faudrait se demander cependant ce que les répondants entendent par correction de la langue.

Tableau II.15

La fréquence avec laquelle les répondants reçoivent des conseils ou des commentaires sur la langue qu'ils utilisent en ondes

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Fréquence avec laquelle on reçoit des conseils ou des commentaires...				
...de la part des collègues				
Souvent	5	3	6	5
Quelquefois	28	46	26	30
Rarement	23	29	14	22
Jamais	44	22	55	43
Total	**100**	**100**	**101**	**100**
...de la part des supérieurs				
Souvent	3	6	6	4
Quelquefois	13	24	12	15
Rarement	24	24	17	22
Jamais	58	46	64	57
Ne sait pas/sans réponse	3	—	2	2
Total	**101**	**100**	**101**	**100**
...de la part des auditeurs				
Souvent	9	6	4	7
Quelquefois	22	27	34	26
Rarement	30	39	17	28
Jamais	38	29	44	38
Ne sait pas/sans réponse	—	—	2	1
Total	**99**	**101**	**101**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau II.16
L'importance de la qualité du français utilisé par les répondants dans l'appréciation de leur travail par leur employeur

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
La qualité du français est				
...très importante	24	24	38	27
...assez importante	36	49	45	40
...peu importante	24	24	6	20
...pas du tout importante	7	—	10	7
Ne sait pas/sans réponse	9	3	2	6
Total	**100**	**100**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

1.5. Les supports linguistiques

Plusieurs instruments peuvent être mis à la disposition des animateurs qui désirent améliorer leur langue: les dictionnaires, les fiches et les bulletins linguistiques distribués dans certaines stations, le service de consultation de l'Office de la langue française et celui de la Société Radio-Canada. En concevant le sondage, nous avons voulu déterminer la fréquence d'utilisation de ces supports linguistiques chez les animateurs tant de radio que de télévision. Nous nous sommes également intéressés à leur attitude et à leur opinion vis-à-vis du travail de normalisation entrepris par l'Office de la langue française.

Les résultats du sondage font clairement ressortir que les animateurs et les animatrices utilisent des dictionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. Ainsi, 53 % des personnes interviewées déclarent les consulter souvent et près de 30 % disent les utiliser « quelquefois »; seuls 18 % des animateurs recourent moins fréquemment au dictionnaire (rarement: 10 %; jamais: 8 %).

Par ailleurs, les stations de radio et de télévision n'offrent pas toutes à leur personnel la possibilité de consulter des fiches ou des bulletins linguistiques. Néanmoins, 35 % des animateurs rencontrés utilisent « souvent » (10 %) ou quelquefois (25 %) de tels documents linguistiques tandis que 20 % en font un usage moins fréquent. Notons qu'une bonne partie de ceux qui disent ne jamais consulter de fiches ou de bulletins linguistiques (45 %) n'y ont probablement pas accès.

Parmi les autres supports accessibles aux animateurs, on retrouve les services linguistiques de l'Office de la langue française et de Radio-Canada; ce dernier étant, dans une certaine mesure, accessible au grand public. À la lecture des données sur l'utilisation de ces deux services, on constate que celui de Radio-Canada est davantage consulté que celui de l'Office; la proportion de répondants qui ont recours à ces sources « souvent » et « quelquefois » est plus élevée (32 %) dans le cas du service de la station d'État que dans celui du service de l'Office de la langue française (17 %). Ajoutons que les deux services sont peu utilisés par la majorité des animateurs (proportions de répondants ayant affirmé utiliser rarement et jamais le service de l'O.L.F.: 74 %, celui de Radio-Canada: 68 %).

Tableau II.17
L'utilisation de certains supports linguistiques

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Utilisation de dictionnaires				
Souvent	51	60	53	53
Quelquefois	28	34	31	30
Rarement	12	3	8	10
Jamais	9	3	8	8
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
Utilisation de fiches linguistiques et de bulletins linguistiques				
Souvent	9	6	14	10
Quelquefois	26	27	24	25
Rarement	18	20	24	20
Jamais	48	47	38	45
Ne sait pas/sans réponse	—	—	1	—
Total	**101**	**100**	**101**	**100**

Tableau II.17 (suite)
L'utilisation de certains supports linguistiques

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Utilisation du service de consultation téléphonique de l'Office de la langue française				
Souvent	5	—	4	4
Quelquefois	13	14	12	13
Rarement	15	30	22	19
Jamais	68	56	63	65
Total	**101**	**100**	**101**	**101**
Utilisation du service linguistique de Radio-Canada				
Souvent	10	12	15	11
Quelquefois	17	32	22	21
Rarement	11	9	14	11
Jamais	62	48	50	57
Total	**100**	**101**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Depuis quelques années, l'Office de la langue française a entrepris de normaliser l'emploi de certains termes qui devient obligatoire dans certains domaines précisés dans la loi. Cette normalisation ne touche cependant pas la langue des médias.

De l'analyse des données sur le sujet, on peut dire que l'on décèle un intérêt certain chez les animateurs à l'égard du travail de l'Office dans le domaine de la normalisation. Plus précisément, mentionnons que 77 % des participants se disent très (38 %) ou assez (39 %) intéressés par ce qui se fait actuellement à l'O.L.F. en matière de normalisation. Les personnes interrogées qui ne manifestent pas un tel intérêt sont relativement peu nombreuses (16 %, soit 12 % peu intéressées et 4 % pas du tout intéressées) et une faible proportion d'animateurs (7 %) n'ont jamais entendu parler de l'action de l'Office dans le domaine.

Les résultats révèlent également que la grande majorité (87 %) des animateurs approuvent l'intervention de l'Office de la langue française en matière de normalisation linguistique. En fait, 50 % des répondants au courant du travail entrepris se déclarent en accord avec l'action de l'Office

et 37 % renchérissent en se disant « complètement d'accord » sur le sujet. Quant aux opposants à ce type d'intervention, ils sont peu nombreux: plutôt en désaccord: 6 %; complètement en désaccord: 2 %.

L'utilisation des termes normalisés par l'Office est facultative mais nous avons voulu savoir si les animateurs se jugeaient « personnellement tenus » de les employer à l'antenne. Les données obtenues révèlent que, quel que soit leur intérêt vis-à-vis de ce travail de normalisation, 56 % des animateurs ne se croient pas obligés d'employer les termes normalisés. Par contre, 41 % des personnes rencontrées affirment se sentir « personnellement tenues d'utiliser en ondes les termes normalisés. Notons, en outre, que nous n'avons pas vérifié la connaissance par les répondants des secteurs où la normalisation est « obligatoire ».

Tableau II.18

Opinion quant au travail de normalisation effectué par l'Office de la langue française

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Intérêt pour le travail de normalisation de l'Office				
Très intéressé(e)	35	38	45	38
Assez intéressé(e)	39	50	33	39
Peu intéressé(e)	14	9	9	12
Pas du tout intéressé(e)	3	—	10	4
N'est pas au courant	9	3	4	7
Total	**100**	**100**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**
Opinion sur l'action de l'Office dans le domaine de la normalisation				
Complètement d'accord	33	33	48	37
Plutôt d'accord	58	52	33	50
Plutôt en désaccord	5	9	7	6
Complètement en désaccord	2	—	4	2
Ne sait pas/sans réponse	3	7	8	5
Total	**101**	**101**	**100**	**100**
Nombre de répondants	**117**	**33**	**51**	**201**

Tableau II.18 (suite)
Opinion quant au travail de normalisation effectué par l'Office de la langue française

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
L'utilisation des termes normalisés par l'Office				
Se sent tenu(e) d'utiliser les termes normalisés	44	37	36	41
Ne se sent pas tenu(e) d'utiliser les termes normalisés	53	56	62	56
Ne sait pas	3	7	2	3
Nombre de répondants	**117**	**33**	**51**	**201**

2. La perception des politiques des stations en matière de langue et la perception de leur performance linguistique

Un des éléments importants du sondage porte sur la langue parlée dans les stations de radio et de télévision du Québec et sur le jugement global des animateurs à cet égard. Les sujets abordés lors des entrevues concernant notamment les critères considérés pour la sélection d'un animateur ou d'une animatrice, l'évolution de la qualité du français parlé dans les stations au cours des dernières années ainsi que l'évaluation de cette qualité actuellement.

Lors de l'engagement d'un animateur ou d'une animatrice, plusieurs critères de sélection peuvent être retenus par un employeur. Nous avons pris cinq de ces critères et nous avons demandé aux répondants si, à leur avis, ils étaient importants dans le processus de sélection de l'employeur. Les résultats obtenus montrent que l'ensemble des participants juge, en très grande majorité, ces éléments importants. En effet, si l'on considère la somme des proportions des répondants qui estiment que les critères mentionnés sont « très » et « assez » importants, on constate que la majeure partie de l'échantillon reconnaît l'importance de la prononciation (95 %), de l'aptitude à communiquer facilement avec le public (95 %), du débit (93 %), de la correction de la langue parlée (90 %) et du timbre de voix (85 %). De tous ces points, celui que l'on désigne comme le plus important pour obtenir un poste d'animateur ou d'animatrice est l'aptitude à communiquer (72 %) et le second en importance est le timbre de voix du candidat ou de la candidate. Comme on peut l'observer, les aspects

touchant la qualité de la langue, même s'ils sont jugés importants, sont rarement choisis comme critères clés dans une entrevue de sélection pour un poste d'animateur (correction ou qualité de la langue parlée: 4 %, prononciation: 4 %).

Tableau II.19
L'importance de certains critères pour occuper un poste d'animateur dans une station de radio ou de télévision francophones

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Le timbre de voix				
Très important	46	21	32	39
Assez important	43	54	49	46
Peu important	10	13	11	10
Pas du tout important	—	3	6	2
Ne sait pas/sans réponse	2	10	2	3
Total	**101**	**101**	**100**	**100**
La prononciation				
Très important	65	61	64	64
Assez important	32	27	32	31
Peu important	2	3	—	2
Pas du tout important	—	—	2	1
Ne sait pas/sans réponse	2	10	2	3
Total	**101**	**101**	**100**	**101**
Le débit				
Très important	43	20	61	44
Assez important	52	61	35	49
Peu important	3	10	2	4
Pas du tout important	—	—	—	—
Ne sait pas/sans réponse	2	10	2	3
Total	**100**	**101**	**100**	**100**

Tableau II.19
L'importance de certains critères pour occuper un poste d'animateur dans une station de radio ou de télévision francophones

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
L'aptitude à communiquer facilement avec le public				
Très important	77	88	86	81
Assez important	20	6	8	14
Peu important	3	—	4	3
Pas du tout important	—	—	—	—
Ne sait pas/sans réponse	1	6	2	2
Total	**101**	**100**	**100**	**100**
La correction (qualité) de la langue parlée				
Très important	45	41	51	46
Assez important	46	50	35	44
Peu important	7	3	10	7
Pas du tout important	2	—	2	2
Ne sait pas/sans réponse	1	6	2	2
Total	**101**	**100**	**100**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**53**	**215**
Critère considéré comme le plus important par les employeurs				
Timbre de voix	17	6	11	14
Prononciation	5	3	—	4
Débit	3	—	4	3
Aptitude à communiquer facilement avec le public	69	79	73	72
Correction (qualité) de la langue parlée	4	—	6	4
Ne sait pas	3	12	7	5
Total	**101**	**100**	**101**	**102**
Nombre de répondants	**125**	**34**	**50**	**209**

Que pensent les animateurs de la langue parlée dans diverses stations de radio et de télévision du Québec? Avant de répondre à cette question, mentionnons que les animateurs font plusieurs distinctions selon que la

station est privée ou d'État, de radio AM ou FM; ajoutons que nous n'avons pas observé de différences sensibles entre les opinions des participants selon qu'ils sont animateurs de radio, de télévision ou de radio et de télévision: ils semblent donc être en mesure de porter des jugements globaux, bien qu'ils soient rattachés à une station en particulier.

Si, à l'aide des résultats observés, on attribuait des cotes de qualité à la langue parlée dans les stations de radio et de télévision, c'est sûrement la radio privée AM qui obtiendrait la moins bonne note. En effet, pour évaluer le niveau de langue parlée dans ces stations, 55 % des répondants ont choisi sur l'échelle d'évaluation les degrés inférieurs à celui correspondant à la moyenne ou au « français standard »: 1: 14 %, 2: 15 %, 3: 26 %. On remarque cependant qu'une importante proportion (45 %) des participants estiment par ailleurs que la qualité du français parlé dans les stations de radio AM s'est améliorée au cours des 10 dernières années; les autres (45 %) se partagent entre l'idée voulant qu'elle se soit détériorée (23 %) ou celle affirmant qu'elle n'a pas changé (22 %).

La langue parlée à l'antenne des stations FM est mieux perçue que celle des stations AM. Dans la majorité (75 %) des cas, on lui attribue le score moyen (4: 46 %) ou au-dessus (5: 21 %, 6: 5 %, 7: 3 %). En outre, 48 % des personnes interviewées estiment que la qualité s'est améliorée dans ces stations; 24 % considèrent qu'elle est restée la même depuis 10 ans et 18 % croient plutôt que la qualité s'est détériorée.

Le français parlé dans les stations d'État est le mieux coté dans le secteur des stations radiophoniques. On le situe au-dessus de la qualité standard et même très souvent (76 %) sur les points maximum de l'échelle d'évaluation (5: 19 %, 6: 30 %, 7: 27 %). Ce haut niveau de qualité ne serait pas récent dans les stations de radio d'État: la majorité (58 %) des animateurs estiment en effet que la qualité du français y est restée la même depuis 10 ans. Ajoutons qu'une fois sur quatre (26 %) on prétend que le français s'est amélioré à la radio d'État et qu'une fois sur 10 (12 %) on considère qu'au contraire il se serait détérioré.

Du côté des stations de télévision, on observe que là aussi les stations privées sont moins bien jugées que les stations d'État. Ainsi, la grande majorité (88 %) des animateurs rencontrés choisissent le point milieu ou les points inférieurs pour décrire le niveau de langue parlée dans les stations privées (1: 6 %, 2: 9 %, 3: 26 %, 4: 47 %). Quant à savoir s'il y a eu amélioration, 44 % estiment que c'est effectivement le cas, 26 % n'ont perçu aucun changement et 23 % croient que la qualité du français s'est détériorée dans ces stations de télévision.

On est très « généreux » lorsqu'il s'agit d'évaluer la langue parlée par les animateurs et les animatrices des stations de télévision d'État: trois fois

sur quatre (72 %), on y accorde les degrés supérieurs à la moyenne de l'échelle (5 : 24 %, 6 : 29 %, 7 : 19 %). Comme nous l'avons souligné pour les stations de radio d'État, 59 % des participants estiment que cette qualité est la même depuis 10 ans. On constate également que près du quart (24 %) des répondants voient dans la langue parlée actuellement à l'antenne des stations d'État un progrès par rapport à celle utilisée il y a 10 ans. Seulement 11 % sont d'avis contraire.

Tableau II.20
Opinion quant à la qualité du français parlé par les animateurs à la radio et à la télévision, au cours des 10 dernières années

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
À la radio privée AM				
La qualité du français				
...s'est améliorée	46	27	55	45
...s'est détériorée	22	24	26	23
...est restée la même	22	34	17	22
Ne sait pas/sans réponse	11	15	2	9
Total	**101**	**100**	**100**	**99**
À la radio privée FM				
La qualité du français				
...s'est améliorée	47	42	54	48
...s'est détériorée	19	10	20	18
...est restée la même	23	34	21	24
Ne sait pas/sans réponse	11	15	6	10
Total	**100**	**101**	**101**	**100**
À la radio d'État				
La qualité du français				
...s'est améliorée	21	33	33	26
...s'est détériorée	10	22	13	12
...est restée la même	64	39	54	58
Ne sait pas/sans réponse	6	6	—	4
Total	**101**	**100**	**100**	**100**

Tableau II.20 (suite)
Opinion quant à la qualité du français parlé par les animateurs à la radio, au cours des 10 dernières années

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
À la télévision privée				
La qualité du français				
...s'est améliorée	41	49	49	44
...s'est détériorée	23	15	28	23
...est restée la même	27	31	23	26
Ne sait pas/sans réponse	9	6	—	6
Total	**100**	**101**	**100**	**99**
À la télévision d'État				
La qualité du français				
...s'est améliorée	23	31	24	24
...s'est détériorée	11	13	11	11
...est restée la même	58	54	65	59
Ne sait pas/sans réponse	8	2	—	5
Total	**100**	**100**	**100**	**99**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau II.21
L'évaluation de la langue parlée par les animateurs des divers types de stations de radio et de télévision

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Niveau de langue parlée par les animateurs de radio privée AM				
1 (français « joualisant »)	14	13	14	14
2	17	10	14	15
3	23	31	28	26
4 (français standard)	37	41	38	38
5	—	—	2	1
6	1	—	—	1
7 (français très soutenu)	—	—	—	—
Sans réponse	8	6	4	7
Total	**100**	**101**	**100**	**100**
Niveau de langue parlée par les animateurs de radio privée FM				
1 (français « joualisant »	5	3	—	3
2	2	3	4	3
3	14	13	12	13
4 (français standard)	45	43	51	46
5	22	24	19	21
6	5	6	5	5
7 (français très soutenu)	2	2	4	3
Sans réponse	6	6	6	6
Total	**101**	**100**	**99**	**100**
Niveau de langue parlée par les animateurs à la radio d'État				
1 (français « joualisant »	1	—	—	1
2	—	—	—	—
3	—	—	—	—
4 (français standard)	21	22	26	22
5	18	27	17	19
6	32	28	25	30
7 (français très soutenu)	27	20	32	27
Sans réponse	1	3	—	1
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Tableau II.21 (suite)
L'évaluation de la langue parlée par les animateurs des divers types de stations de radio et de télévision

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Niveau de langue parlée par les animateurs de la télévision privée				
1 (français « joualisant »	6	6	6	6
2	9	10	9	9
3	26	19	30	26
4 (français standard)	47	50	44	47
5	5	15	10	8
6	1	—	1	1
7 (français très soutenu)	2	—	—	1
Sans réponse	4	—	—	2
Total	**100**	**100**	**100**	**100**
Niveau de langue parlée par les animateurs de la télévision d'État				
1 (français « joualisant »	—	—	—	—
2	—	—	—	—
3	1	—	1	1
4 (français standard)	24	25	30	25
5	25	30	19	24
6	29	31	27	29
7 (français très soutenu)	19	14	23	19
Sans réponse	3	—	—	2
Total	**101**	**100**	**100**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

3. La sensibilisation des animateurs et des animatrices à la question de la langue au Québec

À la fin des entrevues, quelques questions ont été posées aux animateurs sur leurs attitudes et leurs opinions quant à la situation linguistique du Québec, en général. Le but visé était triple; premièrement, l'intérêt des répondants pour le sujet pouvait constituer un facteur explicatif de leur sensibilisation à la qualité du français parlé à l'antenne; deuxièmement, nous désirions savoir si les animateurs étaient conscients de leur rôle de

leaders d'opinion et, enfin, nous voulions vérifier si l'attitude des participants sur le sujet différait ou non de celle d'autres groupes sociaux.

Selon le style des émissions qu'ils animent et l'autonomie dont ils disposent dans l'élaboration du contenu de leurs émissions, certains animateurs de radio ou de télévision peuvent aborder, en ondes, des sujets traitant de la situation linguistique au Québec. Or, de tous les participants au sondage, 42 % le font effectivement. Interrogées sur la fréquence avec laquelle elles traitent de la question linguistique dans leurs émissions, les personnes concernées ont précisé que cela leur arrivait « souvent » (18 %) ou « quelquefois » (43 %); toutefois, 40 % ont mentionné que les sujets touchant l'usage du français au Québec n'étaient traités que rarement (34 %) ou même jamais (6 %) dans leurs émissions.

Les raisons justifiant qu'on aborde à l'antenne la question linguistique peuvent être nombreuses et, à une seule exception près, celles proposées au cours de l'entrevue ont reçu l'assentiment de la grande majorité des répondants: on estime en effet que c'est le rôle des médias de faire le point sur ces questions (86 %); on affirme que ce sont des sujets qui intéressent les auditeurs (82 %) et on juge que cela est important pour l'avenir du Québec (82 %). 17 % des animateurs rencontrés ont acquiescé à l'opinion voulant qu'il est nécessaire de souligner aux auditeurs le caractère excessif de certaines mesures gouvernementales. Par ailleurs, quant à la raison principale invoquée pour expliquer qu'ils traitent de la question linguistique, les répondants se partagent entre trois des quatre choix qui leur étaient proposés; 39 % optent pour l'importance du sujet pour l'avenir du Québec, 35 % considèrent le rôle des médias dans le domaine et 25 % citent l'intérêt du public.

La contrepartie des raisons dont nous venons de parler n'explique pas qu'on ne touche pas à la question linguistique. En effet, les quelques personnes interviewées (38 %) ont unanimement affirmé que l'énoncé: « Je ne suis pas d'accord avec les politiques linguistiques du gouvernement » ne correspond aucunement à l'une des raisons qui les justifient de ne pas traiter en ondes de la question de la langue. De plus, d'infimes minorités ont mentionné qu'effectivement leur comportement s'explique par le fait que la langue n'est pas un sujet important (3 %) ou qu'on en parle trop au Québec (2 %). La seule opinion qui recueille l'assentiment d'une proportion notable de participants est celle du manque d'intérêt de la part des auditeurs (23 %). Dans la majorité (56 %) des cas, aucune des raisons proposées n'explique que les animateurs concernés ne traitent pas, en ondes, de l'usage du français au Québec.

Tableau II.22
La fréquence avec laquelle on aborde, en ondes, la question linguistique au Québec

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Le genre d'émissions animées				
Permet d'aborder en ondes des questions touchant la situation linguistique au Québec	44	35	39	42
Ne permet pas d'aborder en ondes des questions touchant la situation linguistique au Québec	56	65	41	58
Total	**100**	**100**	**100**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**
La fréquence avec laquelle on traite de questions touchant la situation linguistique				
Souvent	19	29	10	18
Quelquefois	41	45	45	43
Rarement	34	26	40	34
Jamais	7	—	5	6
Total	**101**	**101**	**100**	**101**
Nombre de répondants	**58**	**11**	**22**	**91**

Tableau II.23
Les raisons justifiant qu'on traite « souvent ou quelquefois » de questions touchant la situation linguistique au Québec

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Proportion de répondants ayant affirmé que les raisons suivantes justifient qu'ils traitent de la situation linguistique au Québec				
Ce sont des sujets importants pour l'avenir du Québec.	74	100	91	82
Ce sont des sujets qui intéressent les auditeurs.	82	87	79	82
C'est le rôle des médias de faire le point sur ces questions.	82	100	85	86
Il faut souligner à nos auditeurs le caractère excessif de certaines politiques linguistiques du gouvernement.	13	13	33	17
Raison la plus importante				
L'importance du sujet	41	26	41	39
L'intérêt des auditeurs	30	13	21	25
Le rôle des médias	30	61	31	35
Le caractère excessif de certaines politiques	—	—	7	2
Total	**100**	**100**	**100**	**101**
Nombre de répondants	**34**	**8**	**12**	**55**

Tableau II.24

Les raisons justifiant qu'on traite « rarement ou jamais » de questions touchant la situation linguistique au Québec

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Proportion de répondants ayant affirmé que les raisons suivantes justifient qu'ils ne traitent pas de la situation linguistique au Québec				
Les questions concernant la langue ne sont pas importantes.	—	—	11	3
Au Québec on parle trop de langue.	3	—	—	2
Ce sont des sujets qui n'intéressent pas les auditeurs.	23	37	21	23
Je ne suis pas d'accord avec les politiques linguistiques du gouvernement.	—	—	—	—
Raison la plus importante				
La non-importance du sujet	6	—	11	7
Le manque d'intérêt de la part des auditeurs	30	37	21	28
Ce n'est pas un sujet de l'émission	6	—	—	3
Aucune de ces raisons	54	63	58	56
Ne sait pas/sans réponse	4	—	11	6
Total	**100**	**101**	**101**	**100**
Nombre de répondants	**24**	**3**	**10**	**38**

Pour déterminer l'attitude des répondants à l'égard de la question linguistique québécoise, nous leur avons soumis diverses opinions sur le sujet, en leur demandant d'exprimer leur accord ou leur désaccord avec chacune d'elles. Les faibles taux de non-réponse observés (entre 1 % et 3 %) dénotent l'intérêt des participants pour tout ce qui concerne l'utilisation du français au Québec. Les résultats obtenus montrent, tout d'abord, que la plupart des animateurs ne sont pas pessimistes en ce qui concerne l'avenir du français au Québec; en effet, 94 % des personnes interrogées ont mentionné qu'elles étaient en désaccord (20 %) et surtout (74 %) entièrement en désaccord avec l'idée que la cause du français serait perdue d'avance.

85 % des participants ne croient pas non plus que la question linguistique revête trop d'importance actuellement au Québec (plutôt en désaccord: 42 %; complètement en désaccord: 43 %). L'utilité ou l'efficacité de la Charte de la langue française n'est pas remise en doute par plus des quatre cinquièmes (83 %) des animateurs interviewés qui rejettent l'idée prétendant qu'une loi comme la loi 101 ne peut « accroître l'utilisation du français » comme langue de travail (plutôt en désaccord: 36 %; complètement en désaccord: 47 %). Les avis divergent un peu plus, cependant, en ce qui a trait aux répercussions de la loi 101 sur l'économie de la province; 74 % ne croient pas qu'elle nuise à la situation économique actuelle (en désaccord: 34 %; complètement en désaccord: 40 %) mais 25 % des interviewés se déclarent entièrement (8 %) ou plutôt d'accord (17 %) avec l'énoncé affirmant le contraire. Par ailleurs, les données font ressortir que la plupart (63 %) des animateurs craignent que le phénomène de la hausse d'écoute des médias anglophones chez les francophones du Québec constitue un réel danger pour la survie du fait français au Québec; en effet, 33 % des participants se sont dits d'accord et 30 % se sont déclarés tout à fait d'accord avec une opinion voulant qu'il est menaçant pour l'avenir du français que de plus en plus de francophones écoutent la radio en anglais et regardent la télévision en anglais; on remarque, par contre, que 35 % des répondants ne partagent pas le même avis (plutôt en désaccord: 23 %; complètement en désaccord: 12 %). Le dernier énoncé au sujet duquel nous avons demandé l'opinion des participants portait sur d'éventuels assouplissements aux mesures inscrites dans la loi 101. Les réponses recueillies sur le sujet sont très partagées: 46 % des personnes interrogées estiment que des adoucissements à la loi ne pourraient permettre de préserver le français au Québec (complètement d'accord: 19 %; plutôt d'accord: 27 %) mais une proportion légèrement plus élevée (51 %) juge plutôt que « tout assouplissement » aux mesures prévues par la loi 101 ne nuirait pas à la situation linguistique (plutôt en désaccord: 32 %, complètement en désaccord: 19 %).

En terminant, précisons que les résultats à une question sur l'orientation de l'intervention gouvernementale en matière de questions linguistiques confirment, en quelque sorte, que la majeure partie des animateurs de radio et de télévision approuvent l'action du gouvernement dans le domaine mais qu'une fraction importante d'entre eux apprécieraient que des assouplissements soient apportés à la législation actuelle. On observe, en effet, que près de la moitié (48 %) des personnes interviewées considèrent qu'il fallait que le gouvernement du Québec intervienne dans le domaine et que son action doit être poursuivie dans le même sens. Par contre, 38 % des répondants ne contestent pas l'intervention passée du gouvernement mais souhaitent que l'application de certaines mesures soit adoucie. Enfin, seuls 9 % des participants sont d'avis que la position du gouvernement devrait être plus ferme que maintenant.

Tableau II.25
L'opinion des participants sur des énoncés portant sur la situation linguistique au Québec

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
A) Il est menaçant pour l'avenir du français au Québec que de plus en plus de francophones écoutent la radio et regardent la télévision en anglais.				
Complètement d'accord	28	22	42	30
Plutôt d'accord	33	43	26	33
Plutôt en désaccord	24	24	19	23
Complètement en désaccord	13	8	11	12
Ne sait pas/sans réponse	2	3	2	2
Total	**100**	**100**	**100**	**100**
B) On accorde beaucoup trop d'importance à la question linguistique au Québec.				
Complètement d'accord	3	—	6	3
Plutôt d'accord	13	10	9	12
Plutôt en désaccord	40	50	41	42
Complètement en désaccord	43	37	44	43
Ne sait pas/sans réponse	1	3	—	1
Total	**100**	**100**	**100**	**101**

Tableau II.25 (suite)
L'opinion des participants sur des énoncés portant sur la situation linguistique au Québec

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
C) Tout assouplissement à la loi 101 ne pourrait permettre de préserver le français au Québec.				
Complètement d'accord	19	15	24	19
Plutôt d'accord	27	31	25	27
Plutôt en désaccord	35	24	30	32
Complètement en désaccord	19	24	18	19
Ne sait pas/sans réponse	1	6	4	3
Total	**101**	**100**	**101**	**100**
D) La loi 101 nuit à la situation économique du Québec.				
Complètement d'accord	6	6	12	8
Plutôt d'accord	16	18	17	17
Plutôt en désaccord	31	36	39	34
Complètement en désaccord	45	37	30	40
Ne sait pas/sans réponse	3	3	2	3
Total	**101**	**100**	**100**	**102**
E) Ce n'est pas une loi comme la loi 101 qui peut accroître l'utilisation du français au travail.				
Complètement d'accord	6	3	8	6
Plutôt d'accord	10	10	7	10
Plutôt en désaccord	34	28	47	36
Complètement en désaccord	50	56	36	47
Ne sait pas/sans réponse	—	3	2	1
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Tableau II.25 (suite)
L'opinion des participants sur des énoncés portant sur la situation linguistique au Québec

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
F) La cause du français au Québec est une cause perdue d'avance.				
Complètement d'accord	1	—	2	1
Plutôt d'accord	4	3	2	3
Plutôt en désaccord	22	9	23	20
Complètement en désaccord	72	85	71	74
Ne sait pas/sans réponse	2	3	2	2
Total	**101**	**100**	**100**	**100**
Nombre de répondants	**129**	**34**	**54**	**216**

Tableau II.26
L'opinion des répondants sur l'intervention passée et future du gouvernement en matière de langue (Pourcentages d'accord avec l'énoncé)

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Le gouvernement n'aurait jamais dû intervenir dans ce domaine.	1	—	—	1
Il fallait que le gouvernement intervienne mais il faudrait maintenant qu'il adoucisse certaines mesures.	38	37	38	38
Il fallait que le gouvernement intervienne et il doit continuer dans le même sens que maintenant.	46	57	44	48

Tableau II.26 (suite)
L'opinion des répondants sur l'intervention passée et future du gouvernement en matière de langue (Pourcentages d'accord avec l'énoncé)

	Animateurs de radio %	Animateurs de télévision %	Animateurs de radio et de télévision %	Total %
Il fallait que le gouvernement intervienne et il faudrait maintenant qu'il « durcisse » certaines mesures.	10	7	10	9
Autre réponse	5	—	8	5
Total	**100**	**101**	**100**	**101**
Nombre de répondants	**129**	**33**	**54**	**215**

Conclusion

Les chercheurs en sondage d'opinion publique s'accordent pour dire que la plupart du temps les sondages servent surtout à mesurer l'ampleur d'un phénomène, à le situer dans un contexte permettant de mieux le comprendre, à découvrir certains éléments pouvant l'exprimer plutôt qu'à révéler au grand jour un phénomène inconnu jusqu'alors. Il en va de même du présent sondage auprès des animateurs de radio et de télévision. Cela n'a dû guère étonner, en effet, de constater que la majorité des participants se disent conscients de l'importance de la qualité de leur langue dans l'exercice de leurs fonctions. Ce qui est plus révélateur, c'est la proportion observée: 96 % des personnes interrogées considèrent que la qualité du français est très importante (76 %) ou assez importante (20 %). La pertinence du sondage tient aussi à ce qu'on est en mesure de greffer à ce résultat d'autres données donnant une image plus complète de leur attitude vis-à-vis de la langue parlée en ondes. Ainsi, il semblerait qu'une partie des animateurs ne croit pas que le public partage la même opinion qu'elle sur l'importance du français; à titre d'exemple, citons les résultats de la question sur la part de l'évaluation de l'auditoire d'une émission qui est reliée à la qualité du français d'un animateur: selon 79 % des répondants, le public considère la langue parlée comme importante dans son appréciation mais, comme on peut le constater, cette proportion est nettement inférieure à celle dont nous venons de parler plus haut (96 %) et qui concernait l'opinion personnelle des animateurs.

La première étude que contient cet ouvrage (Rochette et Bédard) porte sur la langue effectivement parlée par les animateurs. Le sondage que nous avons effectué dans ce rapport porte sur les **perceptions** que les animateurs en ont. Ils estiment parler un français standard (52 %) ou de meilleure qualité (41 %); en outre, ils qualifient leur vocabulaire de « standard » également (74 %) et leur prononciation de « standard » (49 %) ou de « soignée » (45 %). Tout d'abord, 41 % des animateurs jugent qu'ils utilisent un niveau de langue au-dessus de la moyenne; ils peuvent donc manifester certaines réticences à parfaire ce qu'ils considèrent vraisemblablement comme très acceptable. Deuxièmement, la qualité du français parlé ne doit pas être distinguée du but du travail d'animateur qui est la communication. L'importance d'avoir une vision globale de l'animation se dégage des réponses obtenues dans le sondage et de l'analyse des résultats. Ainsi, 67 % des interviewés reconnaissent l'existence d'un type d'anima-

tion typiquement québécois. En outre, si les animateurs considèrent important de parler un français impeccable (85 %), le style de l'émission apparaît à 73 % d'entre eux comme une raison majeure d'adapter leur langage à la situation de communication.

Le désir d'atteindre le public semble essentiel pour les animateurs mais les avis sont assez partagés quant à savoir si cela justifie qu'on modifie son niveau de langue: 48 % des animateurs rencontrés jugent devoir adapter leur parler à celui de leur auditoire alors que 51 % estimeraient plutôt que cela n'a que peu d'importance. Quoi qu'il en soit, les animateurs considèrent, en majorité (71 %), qu'il est acceptable de faire certains compromis au niveau de la langue, dans des circonstances particulières; la volonté d'être, selon leur propre expression, « bien compris » serait à l'origine de ces accrocs que peuvent se permettre les animateurs dans leur travail; on retient notamment le désir d'utiliser une langue plus imagée (81 %), la nécessité de créer un effet comique (71 %) ou les difficultés que l'on peut ressentir à exprimer un sentiment ou une idée en employant un français très soutenu (65 %). Enfin, toujours en ce qui concerne l'attitude des animateurs face au perfectionnement de leur français parlé, il nous faut souligner leur comportement à l'égard des travaux de normalisation de l'Office de la langue française. Si la plupart des participants manifestent un certain intérêt vis-à-vis du travail entrepris (77 %) et se déclarent en accord avec l'action de l'Office dans le domaine (85 %), la majorité (56 %) ne se sent pas tenue d'utiliser les termes normalisés en ondes, et dont l'usage n'est, soit dit en passant, absolument pas obligatoire. Cette attitude nous semble très révélatrice; elle traduirait, à notre avis, une volonté de conserver une certaine autonomie. C'est un peu comme si les animateurs s'exprimaient en disant: « Certes nous avons besoin d'aide technique au niveau de l'utilisation du français, mais qu'on nous laisse juges de décider des termes à employer en ondes et de la capacité du public à écouter une langue de plus en plus soutenue. » Cette interprétation des résultats peut sembler abusive mais ce qui est évident c'est que dans la pratique les animateurs reconnaissent qu'ils éprouvent quelques difficultés au niveau de la langue et qu'exception faite des dictionnaires, ils profitent rarement de supports linguistiques et d'encouragements de la part de leur entourage de travail. En effet, les données révèlent que les problèmes de langue qu'éprouveraient les animateurs se situeraient surtout sur les plans du vocabulaire (« choix des mots justes ») et de la syntaxe considérée dans le sens précis de « structure des phrases parlées ». Nous avons observé également que la plupart des animateurs n'utilisent pas ou (dans certains cas, probablement) ne disposent pas de fiches ou de bulletins linguistiques (65 %); en outre, relativement peu d'entre eux consulteraient les services linguistiques de Radio-Canada (32 %) et de l'Office de la langue française

(17 %). Les animateurs de radio et de télévision recevraient rarement des conseils ou des commentaires des membres de leur milieu de travail et ce, particulièrement de leurs supérieurs hiérarchiques: 67 % des personnes interrogées estiment que la qualité de leur français est importante dans l'évaluation que leurs employeurs font de leur travail mais 57 % mentionnent que leurs supérieurs ne leur formulent jamais de remarques sur la langue qu'ils utilisent en ondes; donc, à cet égard, le suivi institutionnel est faible et le progrès laissé au hasard.

APPENDICE

Réflexions à partir des résultats du sondage

Nous allons maintenant énoncer un certain nombre de remarques suggérées par la lecture des données et portant plus particulièrement sur les dimensions linguistiques de l'enquête. Les questions abordées porteront sur l'homogénéité dans les réponses concernant la langue, la qualité linguistique, l'interaction avec le public, les difficultés que rencontrent les animateurs dans l'exercice de leur métier et, finalement, les critères d'excellence.

1. L'homogénéité dans les réponses concernant la langue

On constate que les animateurs de la radio et de la télévision francophones présentent des profils socioprofessionnels très similaires tant par le bagage scolaire que par le cheminement de carrière. La grande majorité d'entre eux n'a pas fréquenté d'école d'animateur ni suivi de cours de techniques de communication. La sélection se fait souvent par le biais du monde du spectacle. Le milieu de l'animation se renouvelle constamment, c'est un milieu exigeant, qui demande une grande polyvalence et la faculté de s'adapter aux modifications de la demande. C'est également un milieu où les animateurs jouissent d'une latitude assez grande et où ils ont la possibilité de se faire entendre, d'être connus et d'avoir sur leurs auditeurs une influence indéniable. Les réponses au sondage projettent l'image d'un groupe qui, tout en étant composite, est homogène dans ses opinions.

On constate également une grande homogénéité dans les opinions exprimées par les animateurs lors du sondage. Les réponses ne révèlent pas d'antagonismes en ce qui concerne les questions touchant les aspects linguistiques, comme leur sensibilisation aux faits de langue, leurs perceptions à l'égard de leur rôle de modèles, l'importance qu'ils accordent à la langue par rapport à d'autres dimensions de leur métier. Les affirmations sont non équivoques. Mais de quelle réalité cette cohésion est-elle le reflet? S'il y a unanimité chez nos répondants sur le chapitre linguistique, c'est peut-être parce qu'il s'agit d'une question qui ne les mobilise pas.

2. La qualité linguistique est-elle une dimension importante?

La qualité de la langue est une préoccupation qui, de l'avis des animateurs, est importante. Cette dimension est cependant secondaire par rapport aux impératifs de la communication qui intègrent, dans cette profession, un nombre important de dimensions extra-linguistiques. La concurrence et la recherche de la cote d'écoute obligent à sacrifier les aspects linguistiques de la performance lorsque ceux-ci risquent d'entraver la communication au lieu de la faciliter. Les réponses au questionnaire ne permettent pas de creuser cette question de façon directe. Elles permettent

cependant de déterminer la place qu'occupe la langue parmi les préoccupations professionnelles des animateurs.

Les animateurs ont donné leur adhésion massive aux questions touchant l'importance de la langue et la qualité linguistique des médias. 79 % d'entre eux estiment que la qualité de leur langue est importante dans l'évaluation que le public fait de leur émission principale et se déclarent conscients d'être des modèles; 76 % considèrent que la qualité du français est **très** importante dans l'exercice de leurs fonctions; 89 % croient qu'il faut être plus exigeant en ce qui a trait à la qualité de la langue dans le milieu de la radio, de la télévision et du journalisme que dans un autre milieu de travail. En même temps, 73 % d'entre eux estiment que « la cote d'écoute d'une émission n'a rien à voir avec la qualité de la langue utilisée » en ondes. C'est que l'animateur est pris entre deux ordres d'obligations: l'obligation de se conformer à certains standards linguistiques, car le public ne tolérerait pas qu'il contrevienne à certaines normes de langue; l'obligation, d'autre part, de réussir, par le biais de son « intervention », une communication efficace et de ne pas se couper de son public. C'est pourquoi il est si important, pour les animateurs, comme ils l'ont massivement confirmé, de « garder son langage à soi » et de s'adapter au style de l'émission.

3. L'interaction avec le public

On a procédé à un certain nombre de mises en relations de variables qui permettent d'évaluer la cohérence interne entre certaines réponses des animateurs au questionnaire. Ainsi, les animateurs qui croient que la qualité du français qu'ils utilisent est importante dans l'appréciation que le public fait de leur émission principale sont en général ceux qui pensent que la qualité du français qu'ils doivent utiliser représente un aspect important de leur travail d'animateur. Ce que le questionnaire ne permet pas de creuser, c'est si les animateurs n'infèrent pas des attentes du public à partir de leur propre vision des choses (voir tableau I).

En même temps, parmi ceux qui croient que la qualité du français qu'ils doivent employer représente un aspect important de leur travail d'animation, 39,7 % pensent en même temps qu'il est **très important** d'adapter son langage au style de l'émission et 31,1 % pensent que cela est **important** de le faire (voir tableau II). Ceux qui pensent que la qualité du français représente un aspect important de leur travail d'animation sont cependant plus divisés en ce qui concerne l'importance de parler le même langage que le public: 41,9 % d'entre eux pensent que cela est important de parler le même langage que le public et 58,0 % pensent que cela ne l'est pas (voir tableau III).

Vouloir parler le même langage que son public ne signifie pas nécessairement adopter une pratique linguistique à la baisse. Cela révèle que les animateurs sont d'abord des communicateurs. Les réponses recueillies révèlent également les limites de l'instrument utilisé dans le sondage, quand il s'est agi de déterminer la place qu'occupe la dimension linguistique dans la communication: un communicateur donnera toujours la préséance à l'impératif de l'efficacité, et la représentation qu'il se fait de la langue dans cet ensemble sera un « plus » ou un « moins » difficilement univoque. Les pratiques linguistiques des animateurs ne sont pas fixes et univoques: elles sont constamment « en situation ».

Une autre mise en relation nous renseigne sur la place accordée au français par les animateurs par rapport aux attentes et aux critères d'évaluation de leurs auditeurs. Parmi ceux qui considèrent que la qualité du français entre pour beaucoup dans l'appréciation que le public fait de leur émission, 31,0 % considèrent important de parler le même langage que leur public alors que 69,0 % trouvent que cela n'est pas important. D'autre part, 29,1 % de ceux qui considèrent l'aspect linguistique peu important dans l'appréciation du public et 40,0 % de ceux qui le jugent comme pas du tout important trouvent en même temps très important de se conformer au langage de leur public. Ce qui illustre, comme on l'a dit plus haut, les paradoxes du métier d'animateur-communicateur (voir tableau IV).

C'est plus l'importance de la qualité linguistique dans l'exercice de leur métier qui préoccupe les animateurs que leur rôle social de modèles de langue. La langue fait partie de la stratégie de la communication. Elle ne sera jamais pour eux une fin en soi.

Le sondage aborde aussi la question de l'influence relative des animateurs et des enseignants auprès des jeunes. Les animateurs considèrent généralement leur influence supérieure à celle des enseignants (26 % sont complètement d'accord avec cet énoncé et 46 % sont plutôt d'accord). Mais alors que, pour les enseignants, cette vocation d'être des modèles de langue, du moins pour l'écrit, est explicite et fait partie de leur « mission », elle n'est pas explicitement requise pour les animateurs. On ne pourrait soutenir que les médias, en plus de distraire et d'informer, doivent également éduquer. Et les animateurs savent que leur influence, bien que déjà supérieure, à leur avis, à celle des enseignants, pourrait être encore plus grande qu'elle ne l'est maintenant.

Tableau I

Importance accordée par le public à la qualité linguistique pour l'appréciation d'une émission et importance, aux yeux des animateurs, de la qualité linguistique, dans l'exercice de leur métier

Q 7 \ Q 8A	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important	Total
Très important	97,2 46,2	2,8 5,4	0 0	0 0	100,0
Assez important	73,4 42,3	26,6 61,9	0 0	0 0	100,0
Peu important	45,0 9,4	38,6 32,7	13,2 67,6	3,2 50,0	100,0
Pas du tout important	50,0 2,0	0 0	33,3 32,4	16,7 50,0	100,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	

Nombre de répondants: 210

Notes:

Question 7:
Lorsque le public juge votre émission principale, avez-vous l'impression que la qualité du français que vous utilisez est très, assez, peu ou pas du tout importante dans son appréciation?

Question 8A:
Vous-même, diriez-vous que la qualité du français que vous devez employer pour parler à vos auditeurs représente un aspect très important, assez important, peu important ou pas du tout important de votre travail d'animateur(trice)?

Tableau II

Importance, selon les animateurs, d'adapter leur langage au style de l'émission et importance à leurs yeux de la qualité linguistique dans l'exercice de leur profession

Q 8A \ Q 11B	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important	Total
Très important	39,7 69,0	31,1 77,1	9,9 88,2	19,3 84,2	100,0
Assez important	60,2 27,9	26,1 17,2	5,0 11,8	8,6 10,0	100,0
Peu important	44,1 3,2	55,9 5,7	0 0	0 0	100,0
Pas du tout important	0 0	0 0	0 0	100,0 5,8	100,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	

Nombre de répondants: 213

Notes:

Question 8A:

Vous-même, diriez-vous que la qualité du français que vous devez employer pour garder vos auditeurs représente un aspect très important, assez important, peu important ou pas du tout important de votre travail d'animateur(trice)?

Question 11B:

En pensant à votre expérience personnelle comme animateur(trice), diriez-vous qu'il est très important, assez important, peu important ou pas important du tout d'adapter son langage au style de l'émission?

Tableau III

Importance de la qualité de la langue dans l'exercice du métier d'animateur et importance, selon les animateurs, de parler le même langage que leur public

Q 8A \ Q 11C	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important	Total
Très important	17,3 62,7	24,6 68,9	32,7 82,2	25,3 90,5	100,0
Assez important	26,1 25,0	39,5 29,2	24,3 16,1	10,0 9,5	100,0
Peu important	83,8 12,4	0 0	16,2 1,7	0 0	100,0
Pas du tout important	0 2,6	100,0 1,9	0 0	0 0	100,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	

Nombre de répondants: 210

Notes:

Question 8A:

Vous-même, diriez-vous que la qualité du français que vous devez employer pour parler à vos auditeurs représente un aspect très important, assez important, peu important ou pas du tout important de votre travail d'animateur(trice)?

Question 11C:

En pensant à votre expérience personnelle comme animateur(trice), diriez-vous qu'il est très important, assez important, peu important ou pas important du tout de parler le même langage que son public?

Tableau IV

Place accordée au français par les animateurs en fonction de leurs publics et importance accordée au français, selon les animateurs, par le public

Q 7 \ Q 11C	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important	Total
Très important	15,3 26,0	15,7 20,8	34,4 39,7	34,6 61,3	100,0
Assez important	22,0 46,7	41,8 69,3	24,4 35,1	11,7 25,9	100,0
Peu important	29,1 22,4	13,2 8,0	45,0 23,5	12,7 10,2	100,0
Pas du tout important	40,0 4,9	20,0 1,9	20,0 1,7	20,0 2,5	100,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	

Nombre de répondants: 207

Notes:

Question 7:

Lorsque le public juge votre émission principale, avez-vous l'impression que la qualité du français que vous utilisez est très, assez, peu ou pas du tout importante dans son appréciation?

Question 11C:

En pensant à votre expérience personnelle comme animateur(trice), diriez-vous qu'il est très important, assez important, peu important ou pas important du tout de parler le même langage que son public?

4. Les animateurs éprouvent-ils des difficultés à l'égard de la langue?

Les animateurs ont souligné que c'est surtout avec le vocabulaire (« le choix des mots justes ») et la syntaxe de la langue parlée (la construction des phrases) qu'ils éprouvaient de la difficulté. Il s'agit en effet de deux aspects de l'improvisation particulièrement exigeants et auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Au sujet des anglicismes, on constate que la grande majorité des animateurs qui se sont dits convaincus que la qualité du français qu'ils utilisent entre pour beaucoup dans l'appréciation de leur public déclarent, à 87,6 %, proscrire les anglicismes. Alors que 60,0 % de ceux qui considèrent que la qualité linguistique n'entre pas du tout dans l'appréciation de leur public déclarent utiliser des anglicismes (voir tableau V).

En même temps, le critère de qualité linguistique le plus important pour eux est surtout phonétique, tant dans la sélection par les stations de radio et de télévision que dans l'évaluation que les animateurs font de leur façon de parler. Les résultats de l'étude phonétique (Rochette-Bédard) ont montré que les animateurs éprouvent des difficultés avec le débit et l'intonation, avec le choix des pauses, la production des voyelles. Or, si cet aspect phonétique, pour lequel ils éprouvent des difficultés, est si important, comment se fait-il que la majorité des animateurs n'ait pas suivi de cours de diction, de phonétique, de pose de voix? Comme il a déjà été dit dans le rapport du sondage, le croisement des réponses montre que la majorité (65 %) des animateurs qui évaluent leur langue au niveau « standard » font de même pour leur prononciation. Effectivement, des études ont démontré[1] que c'est à partir des variables phonétiques (prononciation, timbre de voix, etc.) que les usagers sont spontanément portés à évaluer la performance linguistique de quelqu'un et non à partir des variables lexicales ou syntaxiques. C'est l'aspect le plus « visible » et le plus frappant de la performance, celui qui tient de l'« esthétique » du message, une enveloppe importante de l'image véhiculée. Il n'est cependant pas le plus important, il peut être même trompeur, mais il illustre bien que le milieu des médias est, lui aussi, rattaché au milieu du spectacle, de l'interprétation, de la communication au sens large, et pas seulement à celui de l'information. Mentionnons également que 57 % des répondants soulignent que leurs supérieurs ne leur font jamais de remarques sur la langue qu'ils utilisent en ondes. Les évaluations portent sur des critères plus globaux de performance.

D'autre part, le perfectionnement est laissé à l'initiative des individus; il n'exite pas de politiques des stations à ce sujet. Les animateurs recourent peu aux supports linguistiques mis à leur disposition. Les conditions dans lesquelles ils exercent leur métier (rapidité d'exécution, horaires chargés, polyvalence professionnelle) ne facilitent pas les choses. Et on imagine mal la mise sur pied de supports linguistiques collectifs pour les médias, puisqu'il s'agit en grande partie d'entreprises privées où la concurrence joue beaucoup. Les stations et les animateurs utiliseraient-ils de tels supports s'ils devenaient plus accessibles qu'ils ne le sont maintenant?

1. Voir Danièle NOËL, *Le français parlé : analyse des attitudes des adolescents de la ville de Québec selon les classes sociales*, Centre international de recherche sur le bilinguisme, étude B-94, 1980, p. 36.

Tableau V

Importance de la qualité de la langue dans l'appréciation du public par rapport à l'utilisation des anglicismes par les animateurs

Q 18A / Q 7	N'y porte pas attention	Les utilise	Les proscrit	Total
Très important	3,1 12,9	9,3 3,4	86,6 46,8	100,0
Assez important	14,3 74,2	25,3 49,8	60,4 39,9	100,0
Peu important	3,1 5,4	41,0 26,9	55,9 12,3	100,0
Pas du tout important	20,0 7,5	60,0 8,6	20,0 20,0	100,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**Nombre de répondants 164**

Notes:

Question 7:

Lorsque le public juge votre émission principale, avez-vous l'impression que la qualité du français que vous utilisez est très, assez, peu ou pas du tout importante dans son appréciation?

Question 18A:

En tant qu'animateur(trice), quelle attitude avez-vous vis-à-vis de l'utilisation des anglicismes?

5. Les opinions quant à l'excellence

Plusieurs des questions du sondage recueillaient l'« opinion » des animateurs sur des aspects linguistiques de leur travail. Le but de ces questions était moins de recueillir de l'information objective sur ces aspects (auquel cas il aurait fallu développer une batterie de tests plus complexe) que de recueillir leurs perceptions. Par exemple, les questions où on demandait aux animateurs de s'auto-évaluer ne permettent pas d'inférer leur qualité linguistique ni de porter un jugement sur ce qu'est leur compétence linguistique. Elles nous renseignent néanmoins sur l'opinion qu'ils entretiennent à l'égard d'eux-mêmes et sur la représentation qu'ils se font de leur milieu professionnel. Invités à comparer la qualité linguistique des médias privés et des médias d'État, les animateurs maintiennent la dichotomie: secteur privé: qualité linguistique moindre/secteur

public : qualité linguistique supérieure. Les évaluations que chaque animateur a portées sur lui-même sont en majorité plus élogieuses que dépréciatives. Mais ces évaluations personnelles sont inférieures à celles qu'ils font de l'animateur/animatrice qu'ils qualifient de « meilleur(e) » et dont ils jugent la langue comme « soutenue ». Les animateurs définissent alors la norme sociale qui, en matière d'animation, leur semble idéale. C'est dire que les modèles que sont Nadeau, Le Bigot, Bombardier, Lafont et Payette sont cotés très haut. Or ces animateurs utilisent un français très international.

N'y a-t-il pas une contradiction entre les critères de définition par nos répondants de l'animateur idéal et la représentation qu'ils se font du style d'animation typiquement québécois, fait de décontraction et d'humour ? Ces dimensions du sondage, si elles avaient été creusées, auraient peut-être permis de dégager les paradoxes et les difficultés que rencontrent les animateurs lorsqu'ils doivent à la fois « parler correctement » et « parler efficacement ». C'est, nous semble-t-il, à la lecture des résultats, cette deuxième dimension qui l'emporte sur la première.

6. Une norme ou des normes ?

Lors de la conception du questionnaire, on a voulu voir quelles étaient les opinions des animateurs au sujet de leur façon de s'exprimer *en ondes*. On a évité de les soumettre au choix dichotomique entre français international et français québécois. On a plutôt mis sur une seule échelle les critères définissant la langue qu'ils parlaient afin de voir le degré de formalisme auquel ils se soumettaient lorsqu'ils s'exprimaient publiquement et de voir les positions respectives qu'ils accordent à leur performance, à celle de leur collègue et aux différents médias. Les différences régionales ou sociales n'ont pas été évoquées, parce qu'il semble qu'elles soient estompées le plus possible dans les pratiques linguistiques des médias.

Les réponses montrent que les animateurs veulent parler un français correct mais qu'ils pratiquent également la variation linguistique, c'est-à-dire qu'ils adaptent leur parler à la situation de communication. Ce qui signifie que, tout en se conformant à certains modèles de référence, ils s'adaptent aux réalités socioculturelles de leur milieu.

L'ensemble des données recueillies nous révèle donc, globalement, que les animateurs manifestent une forme d'engagement non équivoque à l'égard de leur tâche de communicateur, mais que leur intérêt à l'égard des dimensions linguistiques ne peut se concevoir indépendamment de leur préoccupation principale : celle d'être un bon animateur. Les préoccupations d'ordre linguistique sont relativisées par rapport aux impératifs de la communication.

ANNEXE A

La méthode utilisée pour le sondage

Dans cette annexe méthodologique nous parlerons successivement de la population limitée du sondage, du questionnaire, des entrevues et du traitement des données recueillies.

1. Un sondage auprès d'une population limitée

Pour atteindre ses objectifs, l'étude se devait d'être menée auprès d'un groupe représentatif de l'ensemble des animateurs travaillant à la radio et à la télévision francophones et ayant un statut de permanent ou de régulier; pour diverses raisons reliées aux coûts de cueillette et à la problématique de la recherche du Conseil, la population visée fut limitée aux personnes oeuvrant dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

Quelle que soit la taille d'une population, les règles de l'analyse statistique exigent qu'un nombre minimal d'entrevues soient complétées; dans le cas du présent sondage, ce nombre fut fixé à deux cents (200). Étant donnée la taille restreinte de la population (les listes utilsées comprenaient trois cent soixante-quatorze (374) noms), nous avons convenu de ne pas tirer d'échantillon préalable mais de demander la collaboration de tous les animateurs et de toutes les animatrices inscrits sur la liste d'éligibilité. Au total, deux cent quatre-vingt-onze (291) personnes ont été contactées; de ce nombre, deux cent trente-six (236) ont été rejointes et ont accepté de participer au sondage. (Pour plus de détails sur les résultats de la cueillette, voir le tableau I, page 33).

2. Le questionnaire

Le questionnaire utilisé lors des entrevues fut rédigé en collaboration avec les chercheurs du Conseil de la langue française chargés de la recherche, soit Édith Bédard et Pierre Georgeault. Avant de prendre sa forme définitive, le questionnaire fut l'objet de deux pré-tests auprès de quelques animateurs. L'opération visait particulièrement à s'assurer que le libellé des questions ainsi que l'emploi de certains termes soient interprétés correctement par les interviewés; les pré-tests ont aussi permis de définir une stratégie de cueillette efficace: puisque dans l'ensemble les animateurs étaient très difficiles à rejoindre et souvent très occupés, il était préférable de centraliser la prise des rendez-vous et de les confirmer avant de se rendre sur place.

L'instrument utilisé pour la cueillette des données comprenait des questions en majorité fermées, c'est-à-dire avec des choix de réponses préétablis. Le lecteur trouvera à l'annexe B du présent rapport le questionnaire utilisé lors du sondage.

3. Les entrevues

Deux cent seize (216) entrevues personnelles furent effectuées avec des animateurs et des animatrices de radio et de télévision. Ce nombre nous semble très acceptable, étant donné que les animateurs constituent un groupe d'individus difficiles à rejoindre et dont l'emploi du temps est souvent si chargé qu'il leur était parfois malaisé de consacrer une heure aux fins du sondage. De plus, nous devons souligner que le fait que tous les types d'animateurs (radio AM, radio FM, télévision privée, télévision d'État) sont représentés dans l'échantillon, confirme notre jugement vis-à-vis du nombre de participants. Rappelons, par ailleurs, que l'étude a été menée auprès de l'ensemble de la population et non auprès d'un échantillon de celle-ci; cette particularité ajoute aux résultats une fiabilité plus importante que celle associée à un sondage réalisé auprès d'une population infinie et selon les méthodes de sélection aléatoire employées habituellement.

Les interviews furent réalisées par le personnel professionnel de la firme spécialisée INCI, filiale de SORECOM INC.; les entrevues duraient, en moyenne, trente minutes et eurent lieu durant la période allant du 1er au 19 mars 1982.

4. Le traitement des données

Les questionnaires complétés ont tous été vérifiés et les réponses à certaines questions ouvertes (sans choix suggéré) ont été codées. Les résultats furent par la suite compilés par ordinateur. Ajoutons qu'après vérification, le groupe de répondants de la région de Québec était légèrement surreprésenté; cette distorsion mineure fut corrigée en utilisant des coefficients de pondération qui ramènent les proportions observées à celle de la population, soit: Montréal 81 % et Québec 19 %.

L'analyse que nous avons présentée repose sur l'information recueillie auprès d'un groupe de deux cent seize (216) animateurs; même si le sondage n'a pas été mené auprès d'un échantillon de la population nous avons utilisé dans l'analyse le calcul de la marge d'erreur échantillonnale avant d'établir des comparaisons entre les différents sous-groupes (type d'animateur, âge, sexe, région, etc.). À défaut d'un meilleur instrument de mesure statistique, celui de l'intervalle de confiance semblait adéquat puisque nous désirions observer une certaine prudence dans l'analyse des données.

Tableau 1
Résultats de la cueillette

Liste initiale	**Nombre**	**%**
Éligible	291	78
Non-éligible (n'est plus animateur ou animatrice)	27	7
Inaccessibles durant la période du sondage	56	15
Total	**374**	**100**
Liste finale		
Entrevue complétée	216	74
Refus de participer au sondage	20	7
N'a pu être rejoint	35	12
Répondant absent au rendez-vous	20	7
Total	**291**	**100**

ANNEXE B

Le questionnaire

INSTITUT DE CUEILLETTE DE L'INFORMATION INC.
511, Place d'Armes
Suite 300
Montréal, Qué. Tél.: 288-2123

NO DE L'ÉTUDE [3] [ ] [4] [0] [0] [4]
1 2 3 4 5 6

NO DU QUEST.: [ ] [ ] [ ]
7 8 9

RÉGION: [ ]
10

STATUT: [ ] [ ]
11 12

USAGE DU BUREAU: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]
13 14 15 16 17

CARTE: [1]
18

APPEL (Hre)	DATE Jr.-Mois	COM-PLÉTÉE	PAS DE RÉPONSE	REFUS	RÉPON-DANT ABSENT	LANGUE ÉTRAN-GÈRE	NO DISCON.	NON-RÉSI-DENTIEL	AUTRES RAISONS
1									
2									
3									
4									
5									

REMARQUES: _____

Bonjour, puis-je parler à: _____

Bonjour, je suis _____ de l'Institut de cueillette de l'information. Nous faisons présentement une étude auprès des animateurs de radio et de télévision pour connaître leurs opinions sur la question de la langue parlée sur les ondes et les problèmes que cela peut poser à un animateur(trice) et nous aurions besoin de votre collaboration. Ce sondage est réalisé par la firme SORÉCOM Inc. et s'inscrit dans le cadre d'une étude sur la sensibilisation à la question de la langue française au Québec.

SI LA PERSONNE CHOISIE EST ABSENTE OU OCCUPÉE, DEMANDEZ QUEL JOUR ET À QUELLE HEURE ON PEUT LA REJOINDRE ET PRENDRE NOTE.

Jour_____ Hre_____

Q. 1

Pour commencer, j'aimerais savoir si, actuellement, vous oeuvrez comme animateur(trice) dans le milieu...

de la radio **seulement**	1	(19)
de la télévision **seulement**	2	
ou de la radio et de la télévision?	3	

Q. 2

Et depuis combien d'années travaillez-vous comme **animateur(trice)**... (CHOISIR SELON LA SITUATION DU RÉPONDANT)

	Nombre d'années	
de radio	_____	(20-21)
de télévision	_____	(22-23)
de radio et de télévision	_____	(24-25)

Q. 3

Pour chaque jour de la semaine dernière, dites-moi, au total, combien d'heures ont duré les émissions que vous avez animées. (VOIR QUESTION 1) (EXCLURE LE TEMPS CONSACRÉ À LA PRÉPARATION DES ÉMISSIONS)

***Note:** Si le répondant n'a pas travaillé la semaine dernière demandez à propos de la dernière semaine de travail.*

	À la radio	**À la télévision**	
Lundi	_____	_____	(26-27)
Mardi	_____	_____	(28-29)
Mercredi	_____	_____	(30-31)
Jeudi	_____	_____	(32-33)
Vendredi	_____	_____	(34-35)
Samedi	_____	_____	(36-37)
Dimanche	_____	_____	(38-39)
Ne s'applique pas	8	8	(40-41)
TOTAL	_____	_____	(42-43)
			(44-45)

Q. 4a)

La semaine dernière, combien d'émissions avez-vous animées?

Une seule	1	▶ (Posez Q. 4b)	(46)
Deux émissions	2	(Posez Q. 4c)	
Trois émissions	3		
Quatre émissions	4		
Cinq ou plus	5		

Q. 4b)

SI UNE SEULE ÉMISSION: Quel est le titre de cette émission?

_____ (47-48-49-50)

Q. 4c)

SI PLUS D'UNE ÉMISSION: En considérant le temps où vous êtes effectivement en ondes (micro ouvert) laquelle de ces émissions serait votre émission principale?

Titre: _____ (51-52-53-54)

Si le répondant ne peut ou ne semble pas vouloir choisir d'émission principale, demandez le titre de l'émission où il(elle) est le plus longtemps en ondes.

Q. 5

En excluant le temps de diffusion ou d'enregistrement, en moyenne, combien d'heures avez-vous consacrées à la préparation de cette émission la semaine dernière?

_____heures (55-56)

Q. 6a)

Diriez-vous que le public auquel vous vous adressez **dans votre émission principale est**...

LIRE

surtout masculin	**1**	(57)
surtout féminin	**2**	
autant l'un que l'autre	**3**	

Q. 6b)

Selon vous, vous adressez-vous surtout à un public...

de tous les niveaux de scolarité	1	(58)
très scolarisé	2	
moyennement scolarisé	3	
peu scolarisé	4	
autre réponse _____ (précisez)	7	

Q. 6c)

Selon vous, vous adressez-vous surtout à un public...

LIRE

de tous les âges	1	(59)
de moins de 20 ans	2	
de 21 à 30 ans	3	
de 31 à 45 ans	4	
de plus de 45 ans	5	
Autre réponse _____ (précisez)	7	

Q. 7

Lorsque le public juge votre émission principale, avez-vous l'impression que la qualité du français que vous utilisez est très, assez, peu ou pas du tout importante dans son appréciation?

Très	1	(60)
Assez	2	
Peu	3	
Pas du tout	4	

Q. 8a)

Vous-même, diriez-vous que la qualité du français que vous devez employer pour parler à vos auditeurs représente un aspect très important, assez important, peu important ou pas du tout important de votre travail d'animateur(trice)?

Très	1	(61)
Assez	2	
Peu	3	
Pas du tout	4	

Q. 8b)

En quelques mots, pourquoi dites-vous cela?

Commentaires: _____ (62-63)

_____

_____

Q. 9

Pour être bien compris(e) de votre public-cible à cette émission, êtes-vous porté(e) à:

a) utiliser un vocabulaire: (64)
élaboré 1
standard 2
simplifié 3

b) utiliser une prononciation: (65)
relâchée 1
standard 2
soignée 3

Q. 10

Voici une liste d'éléments du travail d'animation qui peuvent présenter certaines difficultés pour un(e) animateur(trice) qui est en ondes. Dans votre cas, comment les classeriez-vous par ordre de difficulté. (Considérez d'abord celui avec lequel vous éprouvez le plus de difficulté).

	Ordre de difficulté	
— Le timbre de voix qu'il vous faut avoir	_____	(66)
— La vitesse de votre débit	_____	(67)
— La structure de vos phrases parlées	_____	(68)
— La prononciation des mots étrangers	_____	(69)
— Le temps chronométré qui vous est alloué	_____	(70)
— Le choix des mots justes	_____	(71)

Q. 11

En pensant à votre expérience personnelle comme animateur(trice), diriez-vous qu'il est très important, assez important, peu important ou pas important du tout ...

LIRE	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important	
a) de se conformer au type de langage parlé à la station où l'on travaille	1	2	3	4	(72)
b) d'adapter son langage au style de l'émission	1	2	3	4	(73)
c) de parler le même langage que son public	1	2	3	4	(74)
d) de garder toujours son langage à soi	1	2	3	4	(75)
e) de parler un français impeccable	1	2	3	4	(76)

Q. 12a)

Selon vous, existe-t-il un style d'animation typiquement francophone québécois?

Oui 1 (77)
Non 2 ▶ (Passez à Q. 13a)

Q. 12b)

SI OUI. Quelles en seraient les deux caractéristiques principales?

1re caractéristique: _____ (78)
2e caractéristique: _____ (79)

Q. 13a)

À votre avis, quel(le) est le meilleur ou la meilleure animateur(trice) francophone québécois(e)? CARTE 2 18

_____ (19-20)

Ne sait pas/aucun 8 ▶ (Passez à Q. 14)

Q. 13b)

Pourquoi dites-vous cela? _____ (21-22)

_____

_____

Q. 13c)

En utilisant l'échelle suivante comment évalueriez-vous la qualité du français parlé par cet animateur (ou animatrice)?

Français « joualisant »			Français standard			Français très soutenu	
▼			▼			▼	
1	2	3	4	5	6	7	(23)

Q. 14

D'après vous, **en matière de langue**, quelles sont les deux principales qualités d'un bon animateur ou d'une bonne animatrice?

1re qualité: _____ (24-25)

2e qualité: _____

Q. 15a)

Selon vous, y a-t-il des circonstances dans lesquelles un animateur ou une animatrice est justifié(e) de faire des compromis au niveau de la qualité de la langue?

Oui, dans certains cas	1	(26)
Non, jamais	2 ▶ (Passez à Q. 16)	

Q. 15b)

SI OUI. Selon vous, un animateur ou une animatrice sont-ils justifié(e)s de faire des compromis au niveau de la langue, dans les circonstances suivantes...

LIRE	Oui	Non	
— pour attirer la sympathie du public?	1	2	(27)
— pour créer un effet comique?	1	2	(28)
— pour donner à une émission un style décontracté?	1	2	(29)
— pour s'adresser à un public de jeunes?	1	2	(30)
— pour exprimer un sentiment ou une idée difficile à rendre en français très soutenu?	1	2	(31)

— pour utiliser une langue imagée, plus évocatrice pour le public ?	1	2	(32)
— Autres circonstances _____ (précisez) _____	1	2	(33)

Q. 16

En utilisant l'échelle suivante où situeriez-vous votre niveau de langue lorsque vous êtes en ondes durant votre émission principale ?

Français « joualisant »			Français standard			Français très soutenu	
▼			▼			▼	
1	2	3	4	5	6	7	(34)

Q. 17

Où situeriez-vous votre niveau de langue dans les circonstances suivantes ?

Lorsque vous...	Français « joualisant » ▼			Français standard ▼			Français très soutenu ▼	Je ne vis jamais cette situation	
— faites des messages publicitaires en direct et hors d'un studio	1	2	3	4	5	6	7	0	(35)
— lisez des bulletins de nouvelles	1	2	3	4	5	6	7	0	(36)
— faites des annonces d'intérêt public, en direct	1	2	3	4	5	6	7	0	(37)
— couvrez un événement sportif, en direct	1	2	3	4	5	6	7	0	(38)
— présentez de la musique et des chansons	1	2	3	4	5	6	7	0	(39)
— conversez avec des auditeurs (lignes ouvertes)	1	2	3	4	5	6	7	0	(40)

— faites des entrevues/des tables rondes 1 2 3 4 5 6 7 0 (41)

Q. 18

En tant qu'animateur(trice), quelle attitude avez-vous vis-à-vis de...

l'utilisation des anglicismes?

Je n'y porte pas attention	1	(42)
Je les utilise	2	
Je les proscris	3	
Autre réponse _____ (précisez)	7	

la prononciation des noms propres anglais?

Je les prononce à l'anglaise (à l'américaine)	1	(43)
Je les prononce à la française	2	
Autre réponse _____ (précisez)	7	

l'utilisation de termes ou d'expressions typiquement québécois (comme l'expression: « Y'a rien là »)

Je les utilise souvent	1	(44)
Je les utilise quelquefois	2	
Je les utilise rarement	3	
Je ne les utilise jamais	4	
Autre réponse _____ (précisez)	7	

Q. 19

Diriez-vous que vous recevez souvent, quelquefois, rarement ou jamais des conseils ou des commentaires sur la langue que vous utilisez sur les ondes

	Souvent	Quelque-fois	Rarement	Jamais	
...de la part des collègues?	1	2	3	4	(45)
...de la part de vos supérieurs?	1	2	3	4	(46)
...de la part de vos auditeurs?	1	2	3	4	(47)

Q. 20

Lorsque votre employeur évalue votre travail d'animateur(trice), selon vous, par rapport à l'ensemble des critères d'évaluation, la qualité du français que vous utilisez est-elle très, assez, peu ou pas du tout importante dans son appréciation ?

Très	1	(48)
Assez	2	
Peu	3	
Pas du tout	4	

Q. 21

Je vais vous lire quelques énoncés sur l'utilisation de la langue française dans les médias d'information. Dites-mois si vous êtes complètement d'accord, pluiôt d'accord, plutôt en désaccord ou complètement en désaccord avec chacun d'eux ?

	Complètement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord	
— Les animateurs(trices) de la radio et de la télévision ont beaucoup plus d'influence sur la langue des jeunes que n'en ont les enseignants	1	2	3	4	(49)
— On doit être plus exigeant en ce qui a trait à la qualité de la langue dans le milieu de la radio, de la télévision et du journalisme que dans un autre milieu de travail	1	2	3	4	(50)
— Il est indispensable pour un animateur ou une animatrice qui veut faire carrière de maîtriser parfaitement sa langue	1	2	3	4	(51)
— En tant qu'animateur(trice) j'ai conscience d'avoir un rôle à jouer dans l'effort qui est fait pour améliorer le français au Québec	1	2	3	4	(52)

— La cote d'écoute n'a rien à voir avec la qualité de la langue utilisée sur les ondes	1	2	3	4	(53)
— Au cours des dernières années j'ai senti une plus grande exigence en ce qui concerne la qualité de la langue chez les auditeurs	1	2	3	4	(54)
— Au cours des dernières années j'ai senti une plus grande exigence en ce qui concerne la qualité de la langue dans mon milieu de travail	1	2	3	4	(55)

Q. 22a)

Lors d'une entrevue de sélection pour occuper un poste d'animateur ou d'animatrice dans une station de radio ou de télévision francophone quelle est, selon vous, l'importance des critères suivants: sont-ils très, assez, peu ou pas du tout importants?

LIRE	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important	
1 – timbre de voix	1	2	3	4	(56)
2 – prononciation	1	2	3	4	(57)
3 – débit	1	2	3	4	(58)
4 – aptitude à communiquer facilement avec le public	1	2	3	4	(59)
5 – correction (qualité) de la langue parlée	1	2	3	4	(60)

Q. 22b)

Et selon vous lequel de ces critères est considéré par les employeurs comme le plus important? (INSCRIRE LE NUMÉRO CORRESPONDANT, VOIR PLUS HAUT).

_____ (61)

Q. 23a)

Selon vous, la qualité du français parlé par les animateurs(trices) à la radio (québécoise) privée et d'État s'est-elle améliorée, s'est-elle détériorée ou est-elle restée la même au cours des 10 dernières années?

	Privée AM	Privée FM	d'État	
s'est améliorée	1	1	1	(62)
s'est détériorée	2	2	2	(63)
est restée la même	3	3	3	(64)

Q. 23b)

Et toujours selon vous, la qualité du français des animateurs(trices) de la **télévision** (québécoise) privée ou d'État s'est-elle améliorée, s'est-elle détériorée ou est-elle restée la même au cours des 10 dernières années?

	Privée	d'État	
s'est améliorée	1	1	(65)
s'est détériorée	2	2	(66)
est restée la même	3	3	(67)

Q. 24

En utilisant l'échelle suivante, comment évalueriez-vous le niveau de langue qu'utilisent, en ondes, les animateurs et les animatrices...

	Français « jouallisant » ▼			**Français standard** ▼			**Français très soutenu** ▼	
— à la radio privée AM	1	2	3	4	5	6	7	(68)
— à la radio privée FM	1	2	3	4	5	6	7	(69)
— à la radio d'État	1	2	3	4	5	6	7	(70)
— à la télévision privée	1	2	3	4	5	6	7	(71)
— à la télévision d'État	1	2	3	4	5	6	7	(72)

Q. 25

Voici une liste de supports techniques qui peuvent être utilisés par un animateur ou une animatrice dans l'exercice de son travail. Personnellement, les utilisez-vous souvent, quelquefois, rarement ou jamais?

	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais	
— dictionnaires	1	2	3	4	(73)
— fiches linguistiques et bulletins linguistiques	1	2	3	4	(74)
— le service de consultation téléphonique de l'Office de la langue française	1	2	3	4	(75)
— le service linguistique de Radio-Canada	1	2	3	4	(76)

Q. 26

L'une des tâches de l'Office de la langue française du Québec est de procéder à la normalisation de certains termes et expressions. Personnellement, diriez-vous que vous êtes très intéressé(e), assez intéressé(e), peu intéressé(e) ou pas du tout intéressé(e) par le travail de normalisation de l'Office?

Très intéressé(e)	1	(77)
Assez intéressé(e)	2	
Peu intéressé(e)	3	
Pas du tout intéressé(e)	4	
Je ne suis pas au courant	5 ▶ (Passez à Q. 29)	

Q. 27

De façon générale, diriez-vous que vous êtes complètement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou complètement en désaccord avec l'action de l'Office dans ce domaine?

Complètement d'accord	1	(78)
Plutôt d'accord	2	
Plutôt en désaccord	3	
Complètement en désaccord	4	

Q. 28a)

Vous sentez-vous personnellement tenu(e) d'utiliser les termes normalisés par l'Office, lorsque vous êtes en ondes? CARTE 3 18

Oui	1	(19)
Non	2	

Q. 28b)

En quelques mots, comment justifiez-vous votre réponse?

_____ (20-21)

_____

Q. 29

En général, disposez-vous de beaucoup, de passablement, de peu ou d'aucune autonomie...

	Beaucoup	Passablement	Peu	Aucune	
— quant à la forme (style rythme) de votre ou vos émission(s)	1	2	3	4	(22)
— dans l'élaboration du contenu de votre ou de vos émission(s)	1	2	3	4 (Passez à Q. 34)	(23)

Q. 30

Le genre d'émission(s) que vous animez vous permet-il d'aborder en ondes des questions touchant la situation linguistique au Québec?

Oui 1 (24)
Non 2 ▶ (Passez à Q. 34)

Q. 31

SI OUI. Dans votre ou vos émission(s), traitez-vous souvent, quelquefois, rarement ou jamais de questions touchant la situation linguistique au Québec?

Souvent 1
Quelquefois 2 } (Posez Q. 32) (25)
Rarement 3
Jamais 4 } (Passez à Q. 33)

Q. 32a)

SI SOUVENT OU QUELQUEFOIS. Les raisons suivantes expliquent-elles pourquoi vous traitez de questions touchant la situation linguistique au Québec?

	Oui	Non	
1– parce que ce sont des sujets importants pour l'avenir du Québec	1	2	(26)
2– parce que ce sont des sujets qui intéressent les auditeurs	1	2	(27)
3– parce que c'est le rôle des médias de faire le point sur ces questions	1	2	(28)
4– parce qu'il faut souligner à nos auditeurs le caractère excessif de certaines politiques linguistiques du gouvernement	1	2	(29)

Q. 32b)

Et laquelle de ces raisons explique **le mieux** pourquoi vous traitez de ces questions dans votre ou vos émission(s)? (INSCRIRE LE NUMÉRO CORRESPONDANT, VOIR PLUS HAUT)

_____ (30)

(Poursuivez à la Q. 34)

Q. 33a)

SI RAREMENT OU JAMAIS. Les raisons suivantes expliquent-elles pourquoi vous ne traitez pas de questions touchant la situation linguistique au Québec?

	Oui	Non	
1– parce que les questions concernant la langue ne sont pas importantes	1	2	(31)
2– parce qu'au Québec on parle trop de la langue	1	2	(32)
3– parce que ce sont des sujets qui n'intéressent pas les auditeurs	1	2	(33)
4– parce que je ne suis pas d'accord avec les politiques linguistiques du gouvernement	1	2	(34)

Q. 33b)

Et laquelle de ces raisons explique **le mieux** pourquoi vous ne traitez pas de ces questions dans votre ou vos émission(s). (INSCRIRE LE NUMÉRO CORRESPONDANT, VOIR PLUS HAUT)

_____ (35)

POUR TOUS
Q. 34

Je vais vous lire quelques énoncés sur la situation linguistique au Québec. Dites-moi si vous êtes complètement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou complètement en désaccord avec chacun d'eux ?

	Complètement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord	
— Il est menaçant pour l'avenir du français au Québec que de plus en plus de francophones écoutent la radio et regardent la télévision en anglais	1	2	3	4	(36)
— On accorde beaucoup trop d'importance à la question linguistique au Québec	1	2	3	4	(37)
— Tout assouplissement à la loi 101 ne pourrait permettre de préserver le français au Québec	1	2	3	4	(38)
— La loi 101 nuit à la situation économique du Québec	1	2	3	4	(39)
— Ce n'est pas une loi comme la loi 101 qui peut accroître l'utilisation du français au travail	1	2	3	4	(40)
— La cause du français au Québec est une cause perdue d'avance	1	2	3	4	(41)

Q. 35

Laquelle des propositions suivantes correspond le mieux à votre opinion générale sur la politique linguistique du gouvernement du Québec, depuis 1976?

— Le gouvernement n'aurait jamais dû intervenir dans ce domaine 1 (42)

— Il fallait que le gouvernement intervienne mais il faudrait maintenant qu'il adoucisse certaines mesures 2

— Il fallait que le gouvernement intervienne et il doit continuer exactement dans le même sens que maintenant 3

— Il fallait que le gouvernement intervienne et il faudrait maintenant qu'il « durcisse » certaines mesures 4

— Autre réponse: _____

_____ 7

(précisez)

J'AIMERAIS MAINTENANT VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Q. 36

Est-ce que le **dernier** diplôme que vous avez obtenu était un diplôme de niveau primaire, secondaire, collégial ou universitaire?

Niveau primaire	1	(43)
Niveau secondaire	2	
Niveau collégial ou CEGEP	3	
Niveau universitaire	4	
Autre réponse _____	7	

(précisez)

Q. 37

Pour chacun des types de cours suivants, dites-moi si oui ou non vous les avez suivis?

Types de cours	Oui	Non	→ SI OUI. B) A-t-il été suivi dans une école d'annonceurs ou ailleurs? École d'annonceurs	Ailleurs	
— Diction	1	2	1	2	(44-45)
— Pose de voix	1	2	1	2	(46-47)
— Techniques de communications et/ou d'entrevues	1	2	1	2	(48-49)
— Cours d'expression orale	1	2	1	2	(50-51)
— Cours d'improvisation	1	2	1	2	(52-53)

Q. 38

Avez-vous déjà étudié dans une école de théâtre ou d'art dramatique?

Oui 1
Non 2 (54)

Q. 39

Avez-vous déjà fait, à titre professionnel ou non...

	Oui	Non	
du théâtre?	1	2	(55)
du spectacle?	1	2	(56)
de la radio communautaire?	1	2	(57)

Q. 40a)

Avant d'être animateur(trice), quel était votre principal secteur d'activité: étiez-vous aux études?

Oui 1 (Passez à Q. 41)
Non 2 (58)

Q. 40b)

SI NON. Aviez-vous un emploi:

— dans le domaine de la radio et de la télévision 1 (59)

— dans d'autres médias 2

— dans le milieu des arts et des lettres 3

— dans d'autres milieux professionnels _____

_____ 4

(précisez)

Q. 41a)

Avez-vous déjà été animateur(trice) disc-jockey?

Oui 1 (60)
Non 2

Q. 41b)

SI OUI. Pendant combien d'années l'avez-vous été?

_____ années (61-62)

Q. 42

Parlons maintenant de votre premier emploi comme animateur(trice)?

a) Était-ce un emploi: (63)
— à la radio privée? 1
— à la radio d'État? 2
— à la télévision privée? 3
— à la télévision d'État? 4
— ailleurs _____ 7

_____

(précisez)

b) Était-ce un emploi: (64)
— à Montréal? 1
— à Québec? 2
— en région? 3
— ailleurs _____ 7

_____

(précisez)

c) Était-ce un emploi: (65)
— régulier? 1
— occasionnel? 2

d) Quel type d'émission avez-vous animée la première fois?

_____ (66-67)

_____

Q. 43

Avez-vous toujours travaillé pour le même réseau? Pour la même station?

	Oui	Non	
— Réseau	1	2	(68)
— Station	1	2	(69)

Q. 44a)

Actuellement, occupez-vous un emploi autre que celui d'animateur(trice)? (70)

Oui 1
Non 2 ▶ (Passez à Q. 45)

Q. 44b)

SI OUI. Est-ce un emploi...

— dans le milieu de la radio et de la télévision? 1 ▶ (Passez à Q. 47) (71)

— dans le milieu de la presse écrite? 2
— dans le milieu des arts et des lettres? 3
— dans un autre milieu professionnel? — 4
(Posez Q. 45)

_____
(précisez)

Q. 45

Au cours de votre carrière, avez-vous déjà occupé un ou d'autres emplois qu'animateur(trice) dans le milieu de la radio et la télévision? (72)

Oui 1
Non 2 ▶ (Passez à Q. 47)

Q. 46

SI OUI. Était-ce...

à la radio seulement?	1	(73)
à la télévision seulement?	2	
ou à la radio et à la télévision?	3	

Q. 47

Depuis combien d'années oeuvrez-vous dans le milieu de la radio et de la télévision?

_____ années (74-75)

Q. 48

Et depuis combien d'années oeuvrez-vous comme animateur(trice)?

_____ années (76-77)

EN TERMINANT...

Q. 49

En moyenne, combien d'heures consacrez-vous (au total) par semaine à votre travail d'animateur(trice)?

Note: Les heures de travail comprennent les heures passées en ondes, les heures de préparation, etc.

Moins de 20 heures	1	(78)
20 à 29 heures	2	
30 à 39 heures	3	
40 heures et plus	4	

Q. 50

Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

Est-ce...		
Moins de 24 ans	1	(79)
25 — 29 ans	2	
30 — 34 ans	3	
35 — 39 ans	4	
40 — 44 ans	5	
45 — 49 ans	6	
50 — 54 ans	7	
55 — 59 ans	8	
60 ans et plus	9	

Q. 51

Dans quelle catégorie se situe votre revenu total annuel, avant déductions? CARTE 4 18

(19)

Moins de 20 000 $	1
20 000 $ et 29 999 $	2
30 000 $ et 39 999 $	3
40 000 $ et 49 999 $	4
50 000 $ et 59 999 $	5
60 000 $ et 69 999 $	6
70 000 $ et 79 999 $	7
80 000 $ et plus	8

Q. 52

En terminant, souhaiteriez-vous formuler d'autres commentaires se rapportant soit à l'utilisation du français sur les ondes, soit sur la politique linguistique du gouvernement ou sur tout autre sujet concernant la situation du français au Québec?

(20-21-22-23-24-25)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

(26)

Sexe du répondant:

Homme	1
Femme	2

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Liste des publications du Conseil de la langue française

Dossiers du Conseil de la langue française

1. RÉDACTION DES LOIS, rendez-vous du droit et de la culture
(Michel Sparer et Wallace Schwab)

2. LANGAGE ET SYSTÈME DES LOIS, analyse critique du cadre législatif d'une institution administrative québécoise (projet MOREL : rapport final)
(Pierre Issalys)

3. LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES, 1971-72 à 1978-79
(Claude St-Germain)

4. LE QUÉBEC ANGLOPHONE HORS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL DANS LES ANNÉES SOIXANTE-DIX, évolution sociodémographique
(Gary Caldwell)

4.(a) ANGLOPHONE QUEBEC OUTSIDE OF THE MONTREAL AREA IN THE SEVENTIES, Sociodemographic evolution, Summary
(Gary Caldwell)

4.(b) LE QUÉBEC ANGLOPHONE HORS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL DANS LES ANNÉES SOIXANTE-DIX, évolution sociodémographique, synthèse
(Gary Caldwell)

5. LE FRANÇAIS, LANGUE DES COMMERCES ET DES SERVICES PUBLICS. Le point de vue de la clientèle
(Sylvie Beauchamp-Achim, Pierre Bouchard)

6. ATTRIBUTS LINGUISTIQUES ET DISPARITÉS DE REVENU AU SEIN DE LA MAIN-D'OEUVRE HAUTEMENT QUALIFIÉE DU QUÉBEC
(Robert Lacroix, François Vaillancourt)

7. LES LOCUTIONS LATINES ET LE DROIT POSITIF QUÉBÉCOIS, nomenclature des usages de la jurisprudence
(Wallace Schwab, Roch Pagé)

8. LES REVENUS ET LA LANGUE AU QUÉBEC (1970-1978)
(Robert Lacroix, François Vaillancourt)

9. CONSCIENCE LINGUISTIQUE DES JEUNES QUÉBÉCOIS. TOME I
Influence de l'environnement linguistique chez les élèves francophones de niveau secondaire IV et V
(Édith Bédard, Daniel Monnier)

10. CONSCIENCE LINGUISTIQUE DES JEUNES QUÉBÉCOIS. TOME II
Influence de l'environnement linguistique chez les étudiants francophones de niveau collégial I et II
(Pierre Georgeault)

11. LE FRANÇAIS ET LES MÉDIAS. Les habitudes des Québécois
(Sylvie Beauchamp, Pierre Bouchard)

12. LES RÉPERCUSSIONS CULTURELLES DE L'INFORMATISATION AU QUÉBEC
(Jean Goulet)

13. CONSCIENCE LINGUISTIQUE DES JEUNES QUÉBÉCOIS. TOME III
Le fait français vécu par des élèves étudiant en anglais en 4e et 5e secondaire et en 1re et 2e collégial
(Uli Locher en collaboration avec Mélanie Lange et Pierre Georgeault)

14. CONSCIENCE LINGUISTIQUE DES JEUNES QUÉBÉCOIS. TOME IV
Étude comparative du vécu et de la perception du fait français dans des écoles françaises et anglaises
(Uli Locher en collaboration avec Mélanie Lange et Pierre Georgeault)

15. L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL
(Daniel Monnier)

16. DROIT, INFORMATIQUE ET TRADUCTION
L'expérience de la Communauté économique européenne
La puce et le dragon à sept langues
(Hélène Bauer-Bernet)

17. LES TROIS ÉTATS DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC
D'une société traduite à une société d'expression
(Jean-Claude Gémar)

18. LA LANGUE DE LA PUBLICITÉ DES CHAÎNES D'ALIMENTATION
Étude sur la qualité de la langue et sur l'implantation terminologique
(Jacques Maurais)

19. L'APPARTENANCE DES ENTREPRISES: LE CAS DU QUÉBEC EN 1978
(André Raynauld et François Vaillancourt)

20. LA LANGUE DES ANIMATEURS DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION FRANCOPHONES AU QUÉBEC
Deux études
(Édith Bédard et Claude Rochette)
(Sorécom inc. avec la collaboration d'Édith Bédard et de Pierre Georgeault)

Liste des publications du Conseil de la langue française

Documentation du Conseil de la langue française

1. L'ÉMIGRATION DES QUÉBÉCOIS AUX ÉTATS-UNIS DE 1840 À 1930
(Yolande Lavoie)

2. LA POPULATION DU QUÉBEC, bibliographie démographique
(Louis Duchesne, Conrad Sabourin, Suzanne Messier)

3. Actes du colloque «LA QUALITÉ DE LA LANGUE APRÈS LA LOI 101»
(Colligés par Édith Bédard)

4. JULES FOURNIER, biographie et textes choisis
(Alonzo Le Blanc)

5. LA SITUATION DÉMOLINGUISTIQUE ET LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE
(Textes colligés par Michel Amyot)

6. LA LÉGISLATION LINGUISTIQUE FÉDÉRALE
(Réjean M. Patry)

7. LES DROITS LINGUISTIQUES DES ACADIENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
(Gérard I. Snow)

8. LE STATUT JURIDIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE EN FRANCE
(Me Richard Grau)

9. Actes du colloque «LES FRANÇAIS RÉGIONAUX»
(Colligés par Henriette Dupuis en collaboration avec Stéphane Tackels et Marguerite Montreuil)

10. LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE
(Catherine Lengyel et Dominic Watson)

Actes du colloque international «L'AVENIR DU FRANÇAIS DANS LES PUBLICATIONS ET LES COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES»

11. Volume I: LES CONFÉRENCES ET LES COMMUNICATIONS
(Textes colligés par Gérard Lapointe)

12. Volume II : L'AVENIR DU FRANÇAIS DANS LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE. Un défi aux *chercheurs* francophones ou aux *francophones* chercheurs
(Maurice Mercier)

13. Volume III : Les études et les recherches sur l'avenir du français scientifique (partie I)

Le point de vue de chercheurs sur le français, langue scientifique (partie II)
(Textes colligés par Gérard Lapointe)

14. DOUZE ESSAIS SUR L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC
(Louise Blanchard, Charles Castonguay, Andrée Ferretti, Andrée Fortin, André Gaulin, Jacques Grand'Maison, Louis-Philippe Hébert, Jean Marcel, Jean Larose, Lise Noël, Madeleine Ouellette-Michalska, Arthur Tremblay).

15. LE DROIT DES LANGUES EN SUISSE
(François Dessemontet)

16. Actes du colloque « TRADUCTION ET QUALITÉ DE LANGUE »
(Conseil de la langue française et Société des traducteurs du Québec)

Hors collections

LA QUALITÉ DE LA LANGUE, survol des préoccupations récentes
(Édith Bédard)

LANGAGE DU DROIT ET TRADUCTION
Essais de jurilinguistique
THE LANGUAGE OF THE LAW AND TRANSLATION
Essays on jurilinguistics
(Collectif réalisé sous la direction de Jean-Claude Gémar)
Publié en coédition avec Linguatech

LA NORME LINGUISTIQUE
(Collectif réalisé sous la direction de Édith Bédard et Jacques Maurais)
Publié avec la collaboration de la Direction générale des publications gouvernementales et des Éditions Le Robert

Actes du congrès «LANGUE ET SOCIÉTÉ AU QUÉBEC»

Tome I : LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LE FRANÇAIS AU QUÉBEC
(Textes colligés et présentés par Michel Amyot)

Tome II : LE STATUT CULTUREL DU FRANÇAIS AU QUÉBEC
(Textes colligés et présentés par Michel Amyot et Gilles Bibeau)

Tome III: LES OEUVRES DE CRÉATION ET LE FRANÇAIS AU QUÉBEC
(Textes colligés et présentés par Irène Belleau et Gilles Dorion)

Tome IV: L'ÉDUCATION ET LE FRANÇAIS AU QUÉBEC
(Textes colligés et présentés par Gilles Bibeau)

Gouvernement du Québec
Conseil de la langue française